

MAGHREB ÉTUDIANT

A BAS LE RACISME !

**A BAS LA PRESSE
DE LA HAINE !**

Qu'il s'agisse de l'image que l'Aryen se fait du Juif, le Blanc du Noir, le Français de l'Algérien, le Suisse de l'ouvrier italien... toute image du prochain prive l'autre de sa liberté, en fait une victime : à la limite, elle le tue, le four crématoire est un aboutissement de la peur de l'autre, de la haine de l'autre, son extermination.

MAX FRISCH

BULLETIN INTÉRIEUR

ASSOCIATION DES ETUDIANTS MUSULMANS NORD-AFRICAINS

115, boulevard Saint-Michel . Paris 5°

ANNÉE 1966-1967 - 1^{er} Trimestre

S O M M A I R E

Editorial.....	1
Les événements de l'Université de Tunis	3
Retour de Tunis	11
Lettre de Tunis	14
Lettre ouverte du C.E. de l'U.N.E.A. au C.N. de la J.F.L.N. .	19
L'O.U.A. en question	25
Lettre à "Combat" : réponse à M. Marcus	31
Délinquance algérienne : les réalités	35
Activités de l'A.E.M.N.A.	43
Soirée antiraciste	44
Ben Barka	50
Aux côtés de nos frères ouvriers	58
Les crimes américains au Vietnam	67
Notes de lecture	88
Retrospective Joris Ivens	97
Le football africain est-il bien parti ?	101

Meilleurs Voeux aux Militants de

L'A.E.M.N.A.

pour 1967

- EDITORIAL -

Les événements qui ont pour théâtre le monde étudiant tunisien ne peuvent laisser l'AEMNA indifférente.

Comment rester indifférent lorsque des frères de Tunis sont matraqués et blessés ?

Comment rester indifférent à la violation des locaux universitaires par la police ?

Comment rester indifférent lorsqu'un grand nombre d'étudiants est détenu, dans le plus grand secret, aux mains d'une police qui vient d'étonner tous les observateurs par sa nervosité et la brutalité de ses réactions, et que le pouvoir vient de féliciter publiquement donnant en exemple "son enthousiasme militant" ?

Comment rester indifférent lorsque le B.E. de l'U.G.E.T. jette l'anathème sur ses adhérents et prête main forte aux forces de répression alors que nous croyions naïvement que le rôle d'une centrale syndicale représentative est de défendre ses militants lésés ?

Comment rester indifférent lorsque nos camarades de Tunis se voient matraqués, réprimés, voués aux foudres d'une Justice (à laquelle on demande la plus grande sévérité) pour avoir crié "Démocratie, Justice" "Liberté d'expression" "A bas les arrivistes" ou encore "Pour une organisation étudiante authentique" ?

Non camarade étudiant maghrébin, non, notre association ne peut rester indifférente : l'AEMNA ne peut rester indifférente lorsque, quelque part au Maghreb les étudiants se voient refuser des droits élémentaires.

Nous sommes douloureusement surpris lorsque des responsables P.S.D., au Gouvernement, au rectorat, anciens militants de l'AEMNA cautionnent de tels dépassements. Notre indignation est d'autant plus grande que du temps du colonialisme nos mots d'ordre étaient : liberté, démocratie, respect des locaux universitaires etc...

En vérité, nous ne nous faisons aucune illusion : les événements de Tunis ne sont que l'un des multiples aspects de la lutte que mènent les étudiants pour un Maghreb meilleur où les masses pourraient réaliser les idéaux pour lesquelles elles avaient engagé la lutte de libération Nationale.

Forte du soutien de ses membres, forte du soutien des organisations nationales, l'AEMNA comme par le passé, réclamera la libération

des camarades emprisonnés et l'instauration en Tunisie d'un véritable syndicat étudiantin.

Pour ce faire, face aux tenants de la violence et de l'arbitraire, tous unis, notre règle d'or sera :

SOLIDARITE MAGHREBINE.

L.A.E.M.N.A.

M O T I O N

votée à TUNIS le 15-12-66

Dans la matinée du mercredi 14 décembre 1966, quatre étudiants ont été arrêtés et violentés à la suite d'une altercation avec le convoyeur du bus.

Des étudiants se sont présentés au local de l'U.G.E.T. pour demander l'intervention du Bureau Exécutif. Devant le refus de celui-ci d'intervenir auprès de la police, plus de 200 étudiants se sont massés devant la sûreté nationale pour demander pacifiquement la libération de leurs camarades. La réaction de la police fut violente, les étudiants furent dispersés brutalement et une douzaine d'entre eux furent arrêtés.

. Le mécontentement ne fit que grandir. Au local des étudiants de la rue essadikia, plus de 200 étudiants se réunissent, dénoncent la carence du bureau exécutif et l'intervention brutale de la police et réclament la libération de leurs camarades arrêtés.

Au même moment, à la Faculté des Lettres, les étudiants se rassemblent après avoir arrêté les cours et affirment dans une motion leur solidarité totale. Mais c'est à la faculté des Sciences que les événements allaient prendre une grande ampleur :

Les Etudiants présents à la Faculté décident de se réunir, la police occupe la Faculté et celle-ci fut encerclée par des forces considérables de Police. C'est alors que les Etudiants se sont massés à la rue de Rome par centaines, venant de toutes les Facultés et Ecoles. Ils entendaient ainsi, devant le refus des responsables de l'UGET d'intervenir, exiger l'évacuation des forces de police et le respect de la libre circulation à la Faculté.

Il est à remarquer que ce rassemblement de trois cents à quatre cents personnes était pacifique. Aucun acte de violence ne fut commis par les étudiants.

Cela n'empêche pas "les responsables de l'ordre" de faire appel à la Garde Nationale, en plus des nombreux agents de la police. Ce fut alors la chasse à l'Etudiant et même aux passants dans la rue de Rome et avenue Bourguiba.

. Les manifestants furent pourchassés, battus, matraqués, molestés, insultés, frappés à coup de pieds et d'autres étudiants furent encore arrêtés. L'effervescence devait durer très tard dans la soirée devant le restaurant universitaire.

. Tels sont les évènements graves que le monde étudiant a connu hier et qu'aucun étudiant conscient de ses droits ne peut admettre.

. Réunis à la Faculté des lettres, dans ce grand Rassemblement groupant tous les étudiants tunisiens de toutes les Facultés et écoles:

- CONSIDERANT la carence grave du Bureau Exécutif à ses devoirs les plus élémentaires et qui a brillé par son absence et par son refus de prendre ses responsabilités ;

- CONDAMNONS l'attitude du B.E. et dénonçons sa passivité et son refus de remplir son rôle et d'assumer ses responsabilités;

- CONSIDERANT les agissements inadmissibles des forces de Police à l'égard des étudiants qui ne faisait que demander pacifiquement la libération de leurs camarades ;

- DENONÇONS avec force la répression violente et la brutalité dont furent victimes des étudiants et même des passants.

- EXIGEONS que des sanctions sévères soient prises contre les responsables de la répression policière;

- CONSIDERANT la version tendancieuse diffusée par Radio-Tunis chaîne arabe hier à 20 h. et ses commentaires insultants à l'égard des étudiants tunisiens ;

- DENONÇONS cette déformation des évènements et l'absence d'une information objective.

- Devant tous ces faits, face à la carence grave des responsables de l'U.G.E.T., face à la répression aveugle, aux violences et aux brutalités de la police qui a fait fi des droits élémentaires du citoyen, conscients que tout étudiant ne peut que réagir vigoureusement aux agressions de la police :

Les Etudiants tunisiens réunis à la Faculté des Lettres , dans un grand rassemblement de protestation:

- DECIDE d'engager immédiatement une grève nationale des Cours pour la Journée d'aujourd'hui jeudi 15 décembre 1966.

- P E T I T I O N -

lancée par le Comité de Solidarité avec les Etudiants de Tunis

Les étudiants tunisiens réunis en AG le 16 décembre au 115
Bld St Michel :

- CONSIDERANT les brutalités policières dont ont été victimes nos camarades de l'Université de Tunis, brutalités qui ont fait une centaine de blessés dont deux jeunes filles en observation à l'hôpital;

- CONSIDERANT la violation des locaux universitaires par la police et la garde nationale sur le pied de guerre ;

- CONSIDERANT l'arrestation arbitraire d'une centaine de camarades étudiants;

- CONSIDERANT l'annonce de poursuites judiciaires à l'encontre de certains camarades ;

- CONSIDERANT la condamnation par le B.E. de l'UGET de ce mouvement estudiantin et son approbation bruyante de la sanglante répression policière ;

- CONSIDERANT les manoeuvres auxquelles le pouvoir se livre pour faire d'un mouvement qui trouve ses racines profondes et son expression dans les masses estudiantines, l'oeuvre de quelques camarades arrêtés pour la plupart en dehors du lieu de manifestation ;

- PROTESTENT énergiquement contre la violation des locaux universitaires et la complicité des autorités administratives de l'Université ;

- SALUENT le geste généreux de solidarité humaine des enseignants français ;

- SOUTIENNENT la grève générale des cours qui a remporté un plein succès et en félicitent les camarades étudiants de Tunis ;

- AFFIRMENT leur entière solidarité avec les camarades gévistes, arrêtés et blessés;

- EXIGENT la libération immédiate des camarades arrêtés et le châtiement des responsables des répressions policières ;

- S'ASSOCIENT aux manifestants pour demander la révision générale de la politique antidémocratique du gouvernement tunisien et par ceci :

- le rétablissement, le respect et l'élargissement de la démocratie et des libertés politiques ;

- l'autonomie des organisations de masse ;

- une politique sociale et une politique étrangère conformes aux aspirations profondes de notre peuple et à ses traditions démocratiques.

*

* *

- M O T I O N -

Répondant à l'appel du Comité de Solidarité des Etudiants Tunisiens pour étudier la situation créée par la répression des manifestations estudiantines à Tunis, les organisations signataires réunies le 16 Décembre au 115 Bd St Michel :

- STIGMATISENT la poignée de provocateurs responsables à la direction de l'U.G.E.T. et du Néo-Destour qui tenta de perturber le meeting en intervenant pendant la prise de parole du représentant vietnamien. Le meeting, malgré ces provocations, a connu un succès complet.

- REAFFIRMENT leur entière solidarité avec la lutte des étudiants et du peuple tunisiens contre le régime destourien anti-démocratique et inféodé à l'impérialisme.

- CONSIDERENT les provocations des étudiants destouriens comme une nouvelle preuve des pratiques anti-démocratiques qui tentent d'étouffer l'expression de la volonté profonde de la masse des étudiants tunisiens.

- ENREGISTRENT le succès de la grève générale déclenchée à l'Université de Tunis en signe de protestation contre la répression qui s'est abattue sur les étudiants tunisiens.

- EXIGENT la libération des étudiants détenus,

- SALUENT la lutte des étudiants et du peuple tunisien qui exprime leur révolte contre la politique anti-démocratique du régime tunisien et son alignement déclaré sur l'impérialisme américain.

- APPELLENT toutes les organisations démocratiques anti-impérialistes à adhérer au Comité international de Soutien à la lutte des étudiants et du peuple tunisien qui fondent les organisations soussignées -

Le Comité aura pour tâche de suivre les développements de la situation en Tunisie et d'organiser la solidarité avec la lutte des étudiants et du peuple tunisien /

- A.E.M.N.A.
- U.N.E.M.
- U.N.E.A.
- U.N.E.F.
- F.E.A.N.F.
- G.U.P.S.
- Comité de liaison des étudiants démocrates tunisiens.
- U.N.E. Syriens.
- Les étudiants Irakiens.
- Les étudiants Lybiens en France.
- Union des étudiants arabes d'Europe.
- Union des Etudiants arabes en France.
- Etudiants Communistes Marocains!
- A.E. Origine Malgache.
- U.E.C.
- Union des Etudiants Arabes de Bruxelles

* *

Les évènements qui se sont déroulés et qui se déroulent encore à Tunis rappellent une cruelle analogie tant dans leur déclenchement que dans leur déroulement et dans l'interprétation que les officiels en donnent : celle du passé de lutte anticolonialiste des étudiants tunisiens.

Comme lors de la lutte nationale, les conséquences semblent hors de proportion avec le prétexte. Alors, pour la cause la plus minime se cristallisaient les manifestations les plus vives ! De même s'est déclenchée pour une raison relativement minime une lutte sans précédent pour la démocratie.

Les réactions de la police ont été les mêmes que celles des forces de répression de l'époque : violation des locaux universitaires, coups, étudiants hospitalisés, arrestations arbitraires.

Bien plus, l'interprétation officielle des faits nous rappelle des termes que nous croyions définitivement bannis. Alors, le colonialisme parlait de meneurs venus du Caire pour masquer notre volonté d'indépendance. Aujourd'hui, on veut présenter la lutte des étudiants pour la démocratie comme l'égarement d'une poignée de "trubliions fraîchement débarqués de l'étranger".

Il est douloureux pour tout tunisien de voir un gouvernement issu de la lutte nationale dont les dirigeants ont bien connu eux-mêmes les méthodes et l'argumentation colonialistes, les reprendre pour maintenir une politique anti-démocratique.

Quant aux raisons des manifestations, les étudiants les ont eux-mêmes données en scandant " Liberté, Démocratie !". En effet, depuis le complot de décembre 1962, tout organe non conforme à la ligne officielle a été interdit. Tel fut le cas du PCT et de son porte-parole "Et Taliaâ" ainsi que du journal progressiste "Tribune du Progrès". Il va sans dire que tout cela constitue une violation flagrante de la Constitution qui garantit les libertés d'association, d'expression et de réunion à tous les citoyens. Par ailleurs, les organisations syndicales ont perdu toute vie autonome. C'est ainsi qu'ayant formulé certaines réserves à l'égard de la politique économique et sociale du gouvernement, la centrale ouvrière a d'abord été neutralisée par la création des cellules professionnelles dans le cadre du PSD puis confiée à un ancien gouverneur. De la même façon, le pouvoir a mis la main sur le mouvement étudiant : l'UGET.

En effet, depuis la manifestation de février 1961, organisée par les étudiants de Tunis, en vue de protester contre l'odieuse assassinat de P. Lumumba, le gouvernement n'a pas lésiné sur les moyens pour mettre sous sa tutelle la plus étroite l'organisation estudiantine. De ce fait, la direction de l'UGET n'est nullement représentative et ses membres sont plutôt des hauts fonctionnaires de l'Etat que les représentants des masses estudiantines. Ce n'est en effet pas par hasard que tous les anciens SG de l'UGET occupent actuellement les postes de commande dans l'appareil de l'Etat et du Parti. Il n'est donc pas étonnant que le BE et la CA de l'UGET se soient désolidarisés des étudiants pour appuyer sans réserve le gouvernement.

La répression qui s'abat sur les étudiants et les intellectuels tunisiens est un rude coup porté au développement de notre pays. En effet, tout l'avenir économique de la Tunisie risque même d'être bouleversé dans un sens beaucoup plus défavorable à la masse des ouvriers et de la paysannerie pauvre. Ceux qui, même à l'intérieur du PSD, ont réalisé certains points positifs mais partiels au point de vue économique et social, risquent de se trouver après cette terrible répression, exercée contre les éléments les plus conscients de la Tunisie, à la merci du clan le plus rétrograde et le plus réactionnaire du PSD.

Devant le refus des membres de la CA de convoquer une AG des étudiants tunisiens à Paris, un Comité de Solidarité est créé. A son appel, 300 étudiants se sont réunis au 115. Malgré une trentaine de provocateurs, dirigés par les membres de la CA, les étudiants présents ont dénoncé :

- la violation des locaux universitaires ;
- les brutalités de la police ;

- et se sont engagés à lutter pour

- . la libération immédiate de leurs camarades emprisonnés;
- . l'autonomie effective de l' UGET ;
- . le respect de la Constitution qui prévoit la liberté d'association, d'expression et de presse.

COMITE DE SOLIDARITE AVEC LES ETUDIANTS DE TUNIS.

(Déclaration remise le 17-12-66 à un journaliste de
"Jeune Afrique" !

*

* *

UNION NATIONALE DES ETUDIANTS ALGERIENS

SECTION DE PARIS

Lettre ouverte.

A nos frères étudiants de Tunis en lutte et à tous les
étudiants tunisiens dans le monde!

Chers Frères,

Aujourd'hui, des nouvelles concernant des événements d'une
exceptionnelle gravité nous parviennent de Tunis.

Pour protester contre le passage à tabac de deux de vous cana-
rades, vous, étudiants de Tunis, vous avez voulu manifester massivement
pour protester contre ces faits inqualifiables qui ne sont d'ailleurs pas
nouveaux.

Devant vos légitimes protestations, le pouvoir au lieu de châ-
tier les Responsables de ce "passage à tabac" a répondu à votre indignation
par la répression ouverte. Le principe universel de l'inviolabilité des
Universités, a été bafoué, des dizaines de vos camarades ont été blessés
et arrêtés.

Par de tels faits, le pouvoir cautionne ainsi tous les passa-
ges à tabac passés et futurs ainsi que leurs auteurs et nie aux étudiants
démocrates progressistes le droit de faire entendre leurs voix.

Au moment où nous, étudiants algériens, sommes en lutte depuis plus d'un an contre l'arbitraire et pour la sauvegarde de notre Union menacée,

Au moment où tout le mouvement étudiant Maghrebin progressiste se bat pour une démocratie véritable.

Au moment où la Révolution s'abat sur vous, au moment où tout l'appareil policier est mis en branle pour faire taire vos protestations et vos nobles aspirations à la Démocratie, nous, Etudiants Algériens de Paris ne pouvons rester insensibles à ce qui se passe à Tunis.

Les étudiants Algériens de Paris, comme tous les étudiants Algériens, fidèles à la ligne du 6ème Congrès se sont battus, se battent et se battront toujours partout où la Démocratie est bafouée, partout où l'arbitraire est érigé en système.

C'est pour toutes ces raisons que nous, étudiants Algériens seront toujours à vos côtés pour exiger le châtimement des responsables de l'arbitraire, l'arrêt de la répression et le respect de vos libertés démocratiques et syndicales aujourd'hui gravement bafouées.

A vos côtés nous exigeons la libération immédiate de tous les étudiants arrêtés et nous mettons en garde le pouvoir contre les éventuels sévices que pourraient subir les camarades emprisonnés.

Convaincus que les luttes qui se mènent aujourd'hui à Casablanca, Alger et Tunis sont un jalon vers la naissance d'un mouvement étudiant Maghrebin progressiste qui oeuvre pour la défense des intérêts des étudiants et des masses laborieuses, nous vous assurons encore une fois de notre entière solidarité.

Recevez chers frères nos salutations militantes.

Vive la Démocratie !

Vive le Progrès !

Vive le Maghreb uni !

Paris le 16 Décembre 1966

RETOUR DE TUNIS

A chaque début d'année universitaire, l' A.E.M.N.A. prend contact avec les autorités des trois pays du Maghreb. Elle dépêche ses représentants à Alger, Tunis et Rabat pour exposer la situation de l' AEMNA, ses problèmes, et ses doléances ; s'enquérir des positions des trois gouvernements à son sujet, et enfin s'informer de plus près de la situation de nos trois pays.

Dans le cadre de ces rapports périodiques nous nous sommes rendus dernièrement à Tunis. Nous avons pris contact avec les dirigeants tunisiens estudiantins, du parti et de l'administration. Il serait fastidieux de donner un compte rendu complet et détaillé de ces conversations. Nous nous attachons à relever l'impression d'ensemble qui s'en dégage et à exposer notre point de vue à ce sujet.

Point n'est besoin de rappeler les circonstances dans lesquelles s'est déroulée l'A.G. élective de l' AEMNA du février 1966. Nos militants les connaissent assez bien pour les avoir intensément vécues. L' UGET , une fois encore, cru bon de se retirer de l' AEMNA . Ainsi, c'est dans cette situation de quasi-rupture que nous avons entrepris nos contacts à Tunis. C'est dire le lourd contentieux qui a dû grever ces conversations.

De fait, tous ceux avec qui il nous a été offert de discuter et avec qui nous avons dû aborder le problème de l' AEMNA, n'ont pas manqué de s'attarder sur le contentieux UGET-AEMNA. Les objections ont partout été les mêmes, avec quelques modifications dans la formulation, selon le tempérament de l'interlocuteur. Mais le fond était le même :

1°- L' AEMNA a dévié de sa position traditionnelle en se permettant de discuter, en A.G., la validité des élections de 2 représentants sur 4, d'une union faisant partie de l' AEMNA.

2°- L' AEMNA, depuis un certain temps, adopte une position ouvertement hostile à l' UGET et au néo-destour.

3°- l' AEMNA appuie un "groupuscule" inconsistant d'étudiants opposants au régime tunisien.

A ces reproches font suite les conditions que présente l' UGET à son retour au sein de l' AEMNA :

1°/ - S'en tenir au protocole signé par les trois unions (UGET, UNEM, UNEA) et qui leur laisse le soin de désigner leurs représentants au sein de l' AEMNA. L' A.G. ne devant être qu'une réunion symbolique qui doit se contenter "d'entériner" le choix fait par les trois unions.

2°/ - La subvention ne sera accordée par la Tunisie que si l' AEMNA s'entend avec l' UGET.

3°/ - L'UGET ne peut s'entendre avec l'AEMNA que si celle-ci cesse d'entretenir des rapports avec ses opposants.

Toutes ces conditions et cette conception des rapports de l'AEMNA avec les organisations nationales estudiantines du Maghreb et en particulier avec l'UGET, nous semblent erronées. Elles laissent accroire que l'AEMNA a pris une position délibérément hostile à l'UGET ; en d'autres termes, que l'UNEA et l'UNEM se sont coalisées avec l'opposition tunisienne contre l'UGET. L'accusation nous paraît grave et souligne la dégradation des rapports entre les différentes unions. Il nous semble dangereux de considérer que "tous ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous". Cette position dénote un refus obstiné à considérer, avec objectivité, la position de l'autre et à lui accorder un minimum de considération. L'essentiel n'est pas de faire triompher ses positions envers et contre tous. L'essentiel c'est d'aborder le dialogue avec sérénité et avec la ferme volonté de faire oeuvre positive et de régler au mieux les problèmes.

L'atmosphère passionnée et, à certains moments, houleuse dans laquelle s'est déroulée l'AG de l'année dernière a pu parfois laisser libre cours à certaines attitudes irresponsables ou délibérément partisenes. Mais ici aussi, il faudrait faire la part des choses et dissocier le principal de l'accessoire. Car le niveau général des débats était empreint de sérénité, d'objectivité et d'une réelle volonté de préserver l'unité des étudiants nord-africains. Les points de vue défendus étaient basés sur des positions de principe et non (comme le croient certains camarades de l'UGET), sur une hostilité irréductible vis à vis de l'UGET ou sur des considérations d'opportunité manoeuvrière. Ces dernières pratiques sont étrangères aux traditions de l'UNEM et de l'UNEA. La longue expérience de militantisme qu'ont acquise ces deux organisations en atteste et n'est plus à prouver. Aussi, il nous semble grave d'en arriver à de pareilles accusations à leur encontre.

Il est temps de lever les équivoques et les interprétations erronées. Le dialogue n'est pas fermé. Nous en avons eu la preuve lors de notre séjour à Tunis. Si les divergences demeurent (il ne faut pas s'en cacher), nous avons pu apprécier et partager un point de vue : la nécessité d'ouvrir le dialogue et de mener jusqu'au bout, l'action de clarification. Nous ne pouvons que souscrire à une telle proposition.

Dans la mesure où l'on se départit d'une attitude rigide, dans la mesure où l'on est animé du désir de résoudre le problème, dans la mesure où l'on accorde à l'interlocuteur un minimum de respect et de confiance, il ne nous semble pas excessif d'affirmer que le résultat ne peut être que positif.

Pour notre part, nous tenons à réaffirmer les principes qui guident notre action et qui dictent notre attitude :

1°/ - Respect de la démocratie au sein des unions. Ceci n'est pas une "ingérence" dans les affaires des différentes unions. C'est simplement l'affirmation et l'application d'un principe qui nous semble devoir guider notre action et présider à notre organisation. C'est en respectant ces formes

démocratiques de représentation au sein de notre union que l'on respecte l'union soeur avec laquelle nous sommes appelés à militer. Pour militer valablement, il faut avoir en face de soi un "interlocuteur valable". C'est respecter l'AEMNA et respecter les autres unions soeurs que de se plier à cette condition normale, naturelle et nécessaire. Dès lors nul n'aura à craindre d'affronter le suffrage de la base et de donner à l'A.G. de l'AEMNA la possibilité de discuter du choix de ses représentants.

2°/ - Instauration de rapports francs et loyaux, dénués de parti-pris, d'arrières pensées ou de suspicion. C'est une condition qui nous semble nécessaire quand on est appelé à travailler en commun et à collaborer d'une manière constante.

3°/ - Respect de la tradition de l'AEMNA dans sa lutte pour des principes révolutionnaires. L'AEMNA ne peut demeurer ce qu'elle est que si elle continue à se situer dans le courant des forces progressistes. Ce n'est pas se payer de mots que de mettre cette condition au premier plan. Une unité valable doit avoir un contenu révolutionnaire. Car si on s'unit, ce n'est pas pour le plaisir de constater cette unité, mais pour réaliser un "projet" commun, un projet qui se situe dans la suite logique de notre action antérieure :

- Lutte anti-colonialiste,
- Lutte anti impérialiste
- Lutte pour le socialisme
- Lutte pour la paix.

C'est dans ce contexte que l'unité maghrébine peut se réaliser et se consolider.

Le débat est ouvert !

N.B. - Cet article a été écrit avant les événements de Tunis bien sûr. Tout est remis maintenant en cause vu la condamnation par le B.E. de l'U.G.E.T. de nos frères de Tunis.

LET TRE DE TUNIS

APRES LES CONGRES NATIONAUX

Où en sont les rapports entre les trois Unions
Maghrébines ? (UNEA , UNEM , UGET)

Ce n'est plus un secret pour personne que les rapports entre les trois Unions Nationales d'Etudiants du Maghreb traversent depuis trois ou quatre ans une phase difficile. L'entente harmonieuse et efficace qui s'était instaurée pendant la guerre d'Algérie a fait place, depuis l'indépendance algérienne, à des difficultés croissantes qui ont abouti à une crise presque ouverte pendant l'année 65-66.

On pourrait épiloguer longtemps sur les raisons de cette crise, ou pour situer les responsabilités. Mais il demeure que la raison essentielle de ces désaccords continus et répétés réside dans les options politiques différentes dans lesquelles se sont engagées respectivement les trois Unions. Certes, autant l'UNEA , l'UNEM que l'UGET déclarent vouloir l'unité du mouvement étudiant maghrébin, dans la mesure où l'on considère cette unité comme une des bases de l'Unité Maghrébine. Mais cet engagement commun ne suffit pas à dissimuler les divergences fondamentales qui opposent les trois Unions. Et ce qui était illusoire, c'était de penser que l'action commune, les échanges de vue, l'harmonisation des relations des trois Unions sur le plan international, suffiraient à voiler ou à "dépasser" ce qui sépare les trois Unions, et qui est fondamental. L'expérience malheureuse de la Confédération des Etudiants Maghrébins (CEM), aujourd'hui enterrée, en a été la plus flagrante manifestation.

Il est heureux en tout cas que le problème des relations entre les trois Unions Maghrébines ait été largement discuté lors des Congrès de l'UNEM (juillet 1966) et de l'UGET (Août 1966). En particulier au Congrès de l'UGET, la Commission Internationale a fait un travail considérable pour tenter de clarifier les positions respectives des trois Unions en ce qui concerne les rapports qu'elles devraient entretenir entre elles, et la façon de sortir de la situation qui dure depuis plus de trois ans. Il faut dire que les événements de l'année 1965-1966 (conflit à propos de l'ABMNA, affaire Ben Barka, position de l'UGET sur la situation que traverse l'UNEA depuis le coup d'Etat du 19 juin) imposaient aux trois unions de poser sérieusement, lors de leur Congrès annuel, les problèmes que rencontre le mouvement étudiant maghrébin, et d'entreprendre une nécessaire clarification.

Le mérite de la Commission Internationale du Congrès de l'UGET a été de ne pas avoir reculé devant cette nécessaire "explication", en présence des responsables des trois Unions et des membres de la Commission. Le congrès de l'UNEM a également donné l'importance qu'il fallait à ce problème des relations entre les trois Unions Maghrébines.

Cela dit, peut-on affirmer, au lendemain de ces Congrès, qu'aujourd'hui, tout est clair ? Peut-on dire qu'aujourd'hui, il ne subsiste aucune équivoque ? Peut-on dire que les conditions sont remplies pour que les relations entre les trois Unions redeviennent ce qu'elles étaient avant ce qu'il faut bien se résigner à appeler la crise ?

Il ne le semble pas.

Certes, en ce qui concerne le "problème" de l'UNEA, les choses semblent maintenant claires. Le Congrès de l'UGET a voté unanimement, après quelques réticences et quelques tiraillements, une motion soutenant vigoureusement la direction légale et démocratiquement élue de l'UNEA. Bien plus, la motion s'élève contre la répression dont est victime le mouvement étudiant algérien depuis le coup d'Etat du 19 Juin, et réclame la libération de Houari Mouffok. Un télégramme dans ce sens a même été envoyé par le Congrès au colonel Boumedienne.

Tout cela est bien, mais toute équivoque est-elle pour autant levée ?

L'on peut se poser certaines questions :

1/ - Que signifie l'invitation adressée par le Bureau Exécutif à la veille de l'ouverture du Congrès à la direction fantoche de l'UNEA ?

2/ - Que signifient les déclarations maintes fois répétées par les responsables de l'UGET, jusqu'au moment de la discussion à la Commission Internationale du Congrès, sur "la division" du mouvement étudiant algérien en "deux groupes rivaux, prétendant chacun à la représentation des étudiants algériens" ? Que signifient ces déclarations sur la nécessité de "rétablir l'UNITE du mouvement étudiant algérien ?

3/ - Par ailleurs, la délégation de l'UGET partie à Alger pour la célébration du 1er Novembre 1966 a-t-elle été invitée par la direction fantoche de l'UNEA ? A-t-elle pu rester fidèle à la lettre et à l'esprit de la motion du 13è Congrès en refusant d'établir des relations avec une "direction" parachutée et imposée par les autorités issues du Coup d'Etat du 19 Juin ?

4/ - D'autre part, la direction de l'UGET est-elle véritablement résolue, comme l'a décidé le 13è congrès, à oeuvrer pour la réunion dans les plus brefs délais du secrétariat de la CEM, en vue de réanimer celle-ci, étant entendu que seule la direction légale et régulière de l'UNEA pourra représenter le mouvement étudiant algérien à cette réunion de la CEM ?

5/ - Enfin, une dernière question : Ce n'est un secret pour personne que des relations étroites ont été établies par le gouvernement tunisien avec les autorités algériennes depuis le coup d'Etat du 19 Juin.

Ce n'est aussi un secret pour personne que la direction de l'UGET, aussi étroitement liée qu'elle l'est au Parti Socialiste Destourien, a toujours, depuis de longues années, aligné sa politique sur celle du gouvernement tunisien. L'on est en droit de se demander, dans ces conditions, si la direction de l'UGET parviendra, à propos du "problème" de l'UNEA, à prendre ses distances à l'égard de la politique du gouvernement tunisien et du Parti Socialiste Destourien.

Ce n'est pas "gratuitement" que nous nous posons cette question. Nous ne dévoilons aucun secret d'Etat en disant que le vote de la motion de solidarité avec l'UNEA et le télégramme de protestation envoyé au colonel Bourdienne ont été très mal accueillis par certains responsables tunisiens au sein du gouvernement et du Parti Destourien. Les responsables destouriens de l'UGET ont-ils l'intention de se comporter en responsables syndicaux d'une organisation syndicale qui se doit d'avoir des positions autonomes et d'avant-garde, même quand ces positions ne concordent pas avec celles du gouvernement tunisien et du Parti Destourien ? On nous permettra d'être sceptiques à cet égard, et nous ne demandons pas mieux que de voir notre scepticisme démenti.

Un autre problème a été également longuement débattu lors des congrès de l'UGET et de l'UNEM : celui de l'AEMNA.

L'on sait l'importance de ce problème de l'AEMNA dans l'évolution des rapports entre les trois Unions depuis 1963.

Qu'a fait à ce propos le Congrès de l'UGET ? A-t-il permis un rapprochement ? A-t-il permis de clarifier les positions respectives des trois Unions sur l'AEMNA ? On sait que la motion votée par le 13ème Congrès de l'UGET, tout en réaffirmant l'attachement des étudiants tunisiens à l'unité du mouvement étudiant naghébin, tout en saluant le rôle qu'a joué et peut encore jouer l'AEMNA, a condamné "les agissements de l'Assemblée Générale de l'AEMNA du 27 février", et proteste vigoureusement contre l'attitude des camarades algériens et marocains et "l'ingérence de l'Assemblée Générale de l'AEMNA dans les affaires intérieures de l'UGET" (nous rappelons que les délégués progressistes au Congrès n'ont pas voté cette motion).

Ainsi donc, au lieu d'étudier le problème en tentant de lui trouver une solution définitive, le Congrès de l'UGET a préféré lancer des condamnations, jeter l'anathème contre les dirigeants de l'AEMNA, "les groupuscules" tunisiens. C'était choisir la voie de la facilité. C'était refuser de voir les causes du différent qui a opposé l'AEMNA, l'UNEA et l'UNEM d'une part et la direction de l'UGET d'autre part.

Pourtant, la motion votée lors du Congrès de l'UNEM, lue par son président à la Commission Internationale du Congrès de l'UGET, et approuvée par les responsables destouriens, tentait de rappeler les principes à partir desquels devrait être résolu le problème de l'AEMNA. Le Congrès de l'UGET a malheureusement maintenu l'équivoque. Pourtant, le problème, malgré les complications et les développements qu'il a connus l'an dernier, est clair. Les conditions pour son règlement sont également claires.

1/ - Dans l'état actuel des choses, il faut admettre que l'AEMNA est une organisation autonome qui a son mot à dire chaque fois qu'il est question de son fonctionnement, et a fortiori de son avenir. En effet, la CEM ayant été pratiquement "enterrée", l'AEMNA reste le seul cadre qui groupe à la base les militants nord-africains. Prétendre, comme le fait l'UGET, imposer à l'AEMNA une solution prise en dehors d'elle, n'est ni juste, ni démocratique, ni réaliste.

2/ - Si l'on admet cette autonomie de l'AEMNA, il faut admettre également que l'Assemblée Générale de l'AEMNA est et reste souveraine lorsqu'il s'agit de l'élection du Comité Directeur de l'Association. C'est précisément ce droit qu'a exercé l'AG du 27 février tant décriée par les responsables de l'UGET. Il n'est pas sérieux de refuser à l'AG de l'AEMNA le droit de s'assurer du caractère démocratique des élections des délégués tunisiens, algériens et marocains dans leur organisation respective. Prétendre que ce serait là une ingérence dans les affaires intérieures des Unions, relève d'une mauvaise foi évidente, car enfin, l'interprétation curieuse que se fait la direction de l'UGET de l'accord stipulant que les élections des membres du Comité Directeur de l'AEMNA se font au sein des trois Unions, reviendrait à dire que l'AEMNA, s'est fait simplement "harakiri" en passant cet accord avec les trois Unions. La vérité est que la Direction de l'UGET veut oublier et faire oublier que c'était uniquement pour des raisons matérielles et pratiques que cet accord avait été signé.

3/ - Un troisième point est à soulever : si l'on veut être réaliste, il faut se rendre à l'évidence et admettre que la CEM, dans les conditions politiques actuelles au Maghreb, même si l'on arrive à la réactiver, ne parviendra pas avant longtemps à devenir une organisation valable, c'est-à-dire ayant des structures de base, fonctionnant démocratiquement. D'ici là, l'AEMNA est et sera la seule organisation de base groupant les étudiants nord-africains. Il est donc nécessaire de consolider cette organisation. Et précisément, l'une des conditions nécessaires à cette consolidation, c'est le fonctionnement démocratique de l'AEMNA = c'est que les militants nord-africains ne reconnaîtront la valeur de cette organisation, et n'y militeront avec l'enthousiasme indispensable à son succès, que si la direction de l'Association a leur confiance, et par conséquent est élue démocratiquement par eux.

Cela est-il possible si la direction de l'UGET continue à interpréter comme elle le fait l'accord sur les modalités d'élection, si elle continue par conséquent à dénier à l'AG de l'AEMNA, instance suprême de l'Association, tout droit de regard sur le déroulement des élections des membres du Comité de l'AEMNA au sein des trois Unions ?

Ce serait, il faut le dire, enlever à l'AEMNA le caractère qu'elle a réussi à garder, c'est-à-dire une organisation de base, active, autonome et démocratique. Ce serait faire de l'AEMNA un simple Comité de coordination au sommet entre les trois Unions. Et l'expérience a montré le peu d'efficacité, le peu de capacité de mobilisation des étudiants nord-africains d'un tel organisme.

Ce n'est pas exagérer le rôle et l'importance de l'AEMNA que de dire qu'aujourd'hui, l'AEMNA est la chance unique d'une collaboration et d'une action communes, au niveau de la base, entre les étudiants nord-africains.

Demander à une telle organisation de se soumettre à la volonté de telle Union Nationale, révèle le peu d'attachement que l'on a pour l'unité et l'action commune des étudiants nord-africains.

La direction de l'UGET doit se résigner à l'admettre = l'AEMNA n'est pas disposée à se faire "hara-kiri", alors que rien ne montre aujourd'hui qu'il y a une réelle volonté de la part de l'UGET, de créer un cadre au moins aussi valable que l'AEMNA, un cadre sérieux, efficace, démocratique, capable de grouper à la base les militants nord-africains, et leur permettant d'agir en commun dans l'intérêt des peuples du Maghreb.

C'est en ces termes qu'il fallait poser le problème de l'AEMNA. En termes clairs, en levant toute équivoque. C'est ce que nous avons essayé de faire. Notre espoir est que tout le monde, et en particulier la direction de l'UGET, se décide à militer sincèrement au sein de l'AEMNA, en admettant simplement la souveraineté de l'AG de l'Association, et en se pliant à la volonté de toute majorité qui se dégage de cette Assemblée. C'est là la seule voie qui s'offre. Il ne sert à rien d'entretenir l'équivoque ou de croire que le sort de l'AEMNA peut être réglé par des marchandages entre Union. L'AEMNA n'admettra pas d'être l'objet de tels marchandages. Pour les militants de l'AEMNA, ce cadre unique qu'est l'AEMNA n'a pas de prix. Les militants maghrébins tiennent à ce cadre que leur offre l'AEMNA parce qu'il est le seul qui leur permette de se côtoyer, de se connaître, de discuter en commun, et d'agir en commun pour la défense des intérêts de la Communauté estudiantine maghrébine, et ceux des masses populaires maghrébines.

N.B. : Article écrit avant les événements qui ont eu pour théâtre l'Université de Tunis.

- FLASH -

" Le Canard Enchaîné " rappelait récemment cet "exploit" de Tixier-Vignancour qui a jadis envoyé à S.M. Mohamed V un télégramme ainsi libellé
Mohamed V, Roi à Rabat,

En 1966, Tixier Vignancour qui collabore à "Minute" et applaudit à ses thèses racistes va et vient au Maroc, en ami. Devant la justice, il essaie de blanchir le Palais dans l'affaire Ben Barka!

Curieux, non ? Qui s'est converti ?

LETTRE OUVERTE du C.E. de l'U.N.E.A. au CONSEIL NATIONAL de la J.F.L.N.

Suite à la résolution sur la Jeunesse.

Nous vous donnons ci-dessous, pour information, le paragraphe de la "résolution" adoptée par le Conseil National de la J.F.L.N. relatif à l'UNEA.

" Le Conseil National de la J.F.L.N. ... réuni en session ordinaire le 26 juin à ALGER ... demande au secrétariat exécutif du Parti de faire en sorte que les étudiants puissent dépasser la crise intérieure dont leur Union est le sujet, propose pour cela le recours à l'élection démocratique des comités de sections de l'intérieur dont les membres désigneront une Commission provisoire qui sera chargée de la préparation d'une Conférence Nationale sur la base du respect des statuts et du programme dégagée par le VI^e Congrès de l'U.N.E.A. et cela dans le cadre du Parti".

*

* *

Le C.E. de l'U.N.E.A. a envoyé au Conseil National de la J.F.L.N. le texte suivant :

" Nous avons pris connaissance de la "Résolution sur la Jeunesse" adoptée par votre Conseil National du 24 Juin 1966.

Nous pensons que cela est pour nous une occasion de renouer la discussion qui a malheureusement été interrompue à la suite de la crise grave que traverse notre pays depuis le 19 Juin 1965.

Avant de vous donner notre avis sur l'ensemble des problèmes qui se posent à la jeunesse en Algérie, nous tenons à traiter du passage relatif à l'UNEA. Nous nous félicitons de l'intérêt que porte la J.F.L.N. aux problèmes des étudiants mais nous devons dire tout de suite que nous considérons la position prise au cours du dernier Conseil National comme erronée . En effet :

1 - Il n'y a pas et il n'y a jamais eu de crise intérieure à l'UNEA. La situation actuelle de notre Union est le résultat d'actions menées par une force extérieure à notre organisation, en l'occurrence le Secrétariat Exécutif du F.L.N. Elle traduit les efforts acharnés qu'il a déployés pour domestiquer notre Union, foulant aux pieds ses statuts et son programme, multipliant les ingérences dans nos affaires, les méthodes de rétorsion, les intimidations policières et les arrestations de responsables et d'étudiants, parachutant les directions fantômes. Ceci parce que notre Union, après avoir examiné la volonté unanime de ses adhérents en refusant de donner sa caution au Coup d'Etat, est restée fidèle à la ligne tracée à notre VI^{ème} Congrès.

Ces tentatives du S.E. ont été lamentablement mises en échec par la combativité des étudiants rassemblés autour des mots d'ordre du Comité Exécutif. Les mouvements de masse de janvier et février à Alger, Oran et Constantine, la démission de la 1ère commission fantôme et l'isolement de la 2ème ont été des manifestations éclatantes de la cohésion des rangs des étudiants et de la totalité des sections de notre Union autour de leur direction statutaire.

2 - L'élection démocratique de toutes les instances de l'UNEA et en particulier des comités de section fait partie des meilleures traditions de notre organisation, acquises dans des luttes acharnées menées par les étudiants eux-mêmes. Notre Union s'en est d'ailleurs toujours enorgueillie à juste titre.

D'autre part, tous les comités de section de notre Union, y compris ceux de l'intérieur ont été élus démocratiquement et statutairement sur la base de la plate forme de lutte proposée par le CE et de la fidélité à la direction statutaire. Il est donc superflu de proposer leur élection démocratique.

Bien plus nous nous étonnons que vous vous adressiez au SE du FLN pour faire appliquer la démocratie alors qu'il n'a cessé de la fouler aux pieds depuis le 19 Juin 1965.

3 - Le contenu même des luttes, menées à l'appel du CE par l'ensemble des étudiants et la totalité de nos sections, a été celui de la lutte pour le respect des statuts, du programme, des libertés syndicales de l'UNEA et de la démocratie en son sein. Il existe une direction de l'UNEA démocratiquement élue par le 6ème Congrès, auquel vous vous référez, seule instance légale dont la représentativité a été confirmée cette année à plus d'une reprise par les étudiants eux-mêmes au cours des actions de masse qu'ils ont menées.

Or vous proposez l'élection d'une commission provisoire par les sections de l'intérieur. Nous vous faisons remarquer :

- que notre Union est composée de 32 sections (dont 3 à l'intérieur) toutes également concernées par la sauvegarde de l'UNEA.

- que rien ne justifie une telle proposition dépourvue de tout fondement statutaire.

Vous voyez donc que votre attitude ne peut apparaître autrement aux yeux des étudiants et en premier lieu de ceux des sections de l'intérieur, que comme un alignement sur les positions de ceux qui ont usé en vain de tous les moyens et continuent de manoeuvrer pour museler et diviser l'UNEA.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons nous expliquer votre position. Nous souhaitons qu'elle ne soit due qu'à une information insuffisante ou mensongère sur la situation de notre Union et à une méconnaissance de nos statuts. Ceux-ci prévoient avec précision les modalités de convocation d'une conférence nationale et du Congrès.

Ces derniers ne peuvent être réunis alors que le président de notre Union, Houari Mouffok, est arbitrairement incarcéré et qu'il n'existe aucune garantie actuellement pour l'exercice du libre jeu de la démocratie.

C'est pour cette raison que le C.E. a proposé ce qui constitue la seule voie juste pour la solution de la crise dans différentes prises de position, à savoir :

- libération du président de notre Union et de tous les étudiants détenus.
- réalisation d'un plan syndical d'urgence.
- garanties de sécurité absolue pour une réunion statutaire du Comité Directeur élu par le 6ème Congrès, seule instance habilitée à définir les modalités de préparation et de convocation du 7ème Congrès.

(Cf. notre circulaire du 18 février à toutes nos sections et notre tract du 22 février qui a déclenché la 2ème grève).

Il est regrettable de constater combien nos points de vue divergent. Nous pensons que cela découle de la différence d'appréciation qu'ont nos deux organisations sur la situation qui est née du coup d'Etat du 19 juin 1965.

Pour notre part nous considérons que la situation politique a changé fondamentalement. En effet, si après l'indépendance, l'Algérie avait emprunté la voie difficile mais exaltante qui mène au socialisme, le 19 Juin a mis un terme à cette orientation. Le nonent choisi pour perpétrer ce mauvais coup contre la révolution socialiste indiquait déjà la direction que voulaient prendre les auteurs du Coup d'Etat. A supposer que malgré cela, certains frères sincères aient été surpris et désorientés à cette époque, l'année qui vient de s'écouler ne permet plus d'hésitations. Cette année de dictature de la bourgeoisie bureaucratique a été marquée par une régression sociale dont seuls souffrent les travailleurs et les masses déshéritées, par un grignotage constant des droits des travailleurs et des acquis de la révolution, par des méthodes anti-démocratiques qui ont pour but d'étouffer la voix de toutes les organisations de masse, par un isolement de plus en plus grand du pouvoir vis-à-vis des masses populaires, par une répression dirigée exclusivement contre les milieux progressistes et démocrates, par un recul des positions anti-impérialistes entraînant une baisse de prestige de notre pays auprès des forces révolutionnaires mondiales.

L'UNEA n'a pas été la seule organisation à être durement touchée par la dictature de la bourgeoisie bureaucratique.

Cette dernière s'acharne particulièrement sur l'UGTA pour tenter de la liquider. Malgré les énormes pressions qu'exercent les anti-

socialistes sur leur organisation, les travailleurs ne se mettent pas à genoux devant eux et réagissent avec vigueur chaque fois qu'on essaie de porter atteinte aux acquis de la révolution.

La J.F.L.N. également a vu plusieurs de ses cadres arrêtés et illégalement incarcérés jusqu'à ce jour. Elle s'est vue interdire par le Secrétariat Exécutif du F.L.N. d'assister au Congrès des Jeunesse d'URSS, elle a été tenue à l'écart de la soit disant "fête nationale de la Jeunesse" par le Ministère de la jeunesse. Ses différentes fédérations et sections ont été constamment l'objet de pressions de la part du parti de Chérif Belgacem. Ces mesures sont le reflet d'une politique anti-jeunes, de méfiance et de crainte envers les jeunes. Cette politique n'est pas due seulement à des initiatives de certains éléments se trouvant dans le parti du FLN ou dans l'administration, mais est l'expression à l'échelle de la jeunesse d'une orientation générale anti-démocratique, anti-ouvrière, anti-populaire du pouvoir.

Aujourd'hui donc, dans un tel contexte, quelle doit être l'attitude d'organisations engagées sur des bases révolutionnaires, travaillant sincèrement à la réalisation des aspirations de leur peuple ?

Est-elle de proclamer parti d'avant-garde le parti de Chérif Belgacem, un parti qui est la caricature de celui défini par la Charte d'Alger, un parti qui n'en a retenu que l'idée de prééminence pour étouffer et caporaliser les organisations de masse, un parti qui est devenu celui de la bourgeoisie bureaucratique, celui des Bouthiba, qui saisit "Révolution et Travail" parce que l'organe des travailleurs dénonce la restitution des biens autogérés à des féodaux traîtres à la cause nationale ?

Est-elle de dénoncer certaines entreprises négatives du gouvernement (comme vous le faites à propos de la "fête de la Jeunesse") et de cautionner en même temps (comme par votre position à l'égard de l'UNEA) l'orientation réactionnaire qui a inspiré ces mesures ?

Est-elle de se mettre, à la remorque de certaines personnes au pouvoir, dans des intrigues qui ne visent qu'à utiliser les masses et la jeunesse dans leurs luttes de clans sans principes ?

Pour notre part, nous pensons que de telles attitudes, non fondées sur des principes, ne peuvent pas permettre de gagner la confiance des jeunes. L'atermoisement, les positions attentistes (qui un an après le 19 Juin ne peuvent plus se justifier par des illusions à l'égard du nouveau régime) ont au contraire entraîné la désaffection de la plupart des jeunes vis-à-vis de leur organisation et le découragement des plus dynamiques.

Nous estimons que la seule voie juste contre les assauts de la réaction consiste à engager la jeunesse à défendre pied à pied ses organisations menacées par les tentatives de caporalisation et d'étouffement, à appeler à exiger d'élire elle-même ses responsables sans aucune pression, à exiger le libre droit d'expression, à la mobiliser pour la lutte pour les libertés démocratiques et la sauvegarde des acquis de la révolution socialiste. Exiger

la démocratie, réclamer que notre peuple et la jeunesse qui en fait partie aient la parole, c'est exiger que notre peuple soit maître de ses destinées. Notre peuple sera lui-même bien mieux garant de ses intérêts que ceux qui prétendent parler en son nom et craignent comme la peste qu'il parle et choisisse lui-même.

Nous pensons que cet objectif central est indissociable de la lutte pour la libération des détenus politiques, militants socialistes arbitrairement incarcérés alors que les réactionnaires de livrent impunément à la liquidation des acquis de la révolution. Cet objectif traduit notre exigence de voir régner dans notre pays un climat pacifique pour les confrontations politiques, de voir reconnaître le droit pour les forces socialistes de s'organiser d'une manière démocratique et indépendante des forces anti-réactionnaires. Cet objectif est aussi indissociable de la lutte anti-impérialiste, car seule la démocratie, en donnant la possibilité aux masses de participer à la vie politique de la nation, peut permettre par leur mobilisation d'endiguer la dangereuse pénétration impérialiste, particulièrement américaine, dans notre pays.

C'est ainsi et ainsi seulement que peut être envisagée sur une base saine, une jonction de nos forces, de toutes les forces révolutionnaires qui sont en dehors et à l'écart du pouvoir avec celles des forces révolutionnaires qui, à en croire les déclarations de certains, se trouvent associées au pouvoir. Un tel résultat ne sera par contre jamais obtenu si, à la remorque du pouvoir, nous cautionnons les actes négatifs de ce dernier, actes qu'en tout état de cause cette "minorité sincère" ne parvient pas à empêcher pour la raison essentielle qu'en cautionnant ces actes, elle se coupe des masses et reste plus prisonnière que jamais des forces réactionnaires qui dominent ce pouvoir.

En ce qui nous concerne, nous sommes déterminés à continuer notre lutte jusqu'au bout pour la satisfaction totale des revendications de notre Union. Nous le ferons persuadés que ce combat fait partie intégrante de celui mené par notre peuple et toutes les forces révolutionnaires et démocratiques. Nous le ferons sûrs que chacun de nos succès renforcera les luttes menées par toutes les organisations de masse, y compris la JFLN; contre la dictature bureaucratique. De telles considérations nous permettent de dire combien la solidarité de la JFLN avec les luttes menées par les étudiants, solidarité qui à notre avis n'a pas été celle que nous pouvions attendre, ne peut que lui être bénéfique et de souligner le danger de positions comme celle adoptée par votre Conseil National du 24 Juin 1966.

Gardez-vous surtout de croire que la position de l'U.N.E.A. que nous venons à nouveau de vous définir, reflète une attitude rigide et sectaire qui ne tient pas compte de la nécessaire union des forces révolutionnaires. Bien au contraire, Notre position de principe vise à créer les conditions les plus favorables pour contribuer à sauver l'Algérie et sa révolution des graves dangers qui les menacent. Nous sommes parmi ceux qui

ressentent douloureusement combien l'Algérie est devenue vulnérable face à l'impérialisme et au néo-colonialisme, combien elle est entravée dans son édification. Vous avez senti comme nous, combien était cruel, 4 ans après l'Indépendance, le spectacle de la profonde désaffection populaire constatée le 5 juillet dernier. Vous en savez parfaitement la cause. L'obstacle principal à l'union des forces révolutionnaires vient de l'orientation générale de la politique suivie depuis le 19 Juin 1965. Le remède est donc connu. Sur des bases de principes sans équivoques, nous sommes prêts, sans aucun parti-pris et en combattant tout sectarisme, à toutes les démarches et initiatives constructives en vue de redonner à la révolution un nouvel essor.

Aussi exprimons-nous le souhait que notre lettre donne lieu à un large débat au sein de la J.F.L.N. et l'amène à réviser la position prise à notre égard par son dernier Conseil National.

Salutations fraternelles.

Le Comité Exécutif de l' U.N.E.A.

- FLASH -

" S'il existe un Etat avec lequel vous devriez entretenir de bonnes relations, c'est l'U.R.S.S. ne serait-ce que parce qu'il y a là-bas plus de trois millions de Juifs, dont les parents ont fondé l'Etat d'Israël et en constituent encore l'aristocratie dirigeante" écrit M^o André Blumel dans une lettre ouverte au président du Conseil Israélien, M. Abba Eban, que publie le dernier numéro de "La Presse Nouvelle Hebdomadaire".

" Mais vous faites mener par toutes vos ambassades, légations, missions et même à l'O.N.U. une campagne forcenée contre l'URSS en l'accusant de persécuter, d'enchaîner les juifs et d'en faire la nationalité la plus misérable des cent trente et une "nations et ethnies" de l'URSS sans distinguer entre quelques faits exacts, une constitution, une législation, une réglementation qui s'appliquent à tous, et les mensonges les plus grossiers que vous répandez et faites répandre officiellement et officieusement".

Selon M^o André Blumel, il existe des problèmes juifs en URSS. Mais ajoute-t-il, y a-t-il égalité absolue en France, en Angleterre, votre pays de prédilection, aux Etats-Unis qui est de tous les grands Etats le plus antisémite du monde. Et en Israël ? Par charité je fais silence !

"La poutre qui est dans vos yeux vous empêche de voir comment sont traités les arabes palestiniens, vos compatriotes, chez vous.

" Pourtant Israël sera jugé sur la manière dont sa minorité arabe se développera !"

L' O.U.A. EN QUESTION

Trois ans après la Conférence historique de mai 1963, on est tenté de recourir aux tables tournantes pour invoquer : "Esprit d'Addis Abeba où es-tu ?" La réponse ne viendra certainement jamais. On ne sait si l'on est devant un mort-né ou un moribond qui, à la fois a du mal à trépasser et à survivre.

Mai 1963 a constitué dans l'histoire du "panafricanisme" un tournant décisif: la concrétisation enfin du rêve des premiers visionnaires ; intellectuel aristocratique comme le Dr Dubois, fanatique, exalté comme Marcus Garvey ou théoricien méticuleux comme George Padmore. En mai 1963, l'unité africaine se décida enfin à prendre forme. On essaya de dépasser les faux clivages de couleur, de langue et de religion. On essaya de minimiser les clivages politiques. L'Afrique cessa alors de brandir l'étendard du "groupe de Casablanca" ou celui du "Groupe de Monrovia" pour se parer de la tunique éclatante de l'Afrique africaine et solidaire". Le patriarche Haïlé Selassié pouvait alors déclarer du haut de sa dynastie millénaire : " les commentateurs de 1963, discutant de l'Afrique, parlent des Etats de Monrovia, du Groupe de Brazzaville, des Puissances de Casablanca, de la Charte de Lagos, de la Déclaration de Conakry et ainsi de suite. Mettons fin à tous ces termes. Ce dont nous avons besoin c'est d'une seule organisation africaine, par laquelle l'Afrique puisse faire entendre une seule voix". Le désir d'un roi est un ordre et le vœu d'un empereur une loi. Désormais, l'unité africaine devient une réalité. Elle s'appelle l' O.U.A.

Cette organisation s'inscrit dans un contexte de lutte anti-colonialiste et anti-impérialiste . Elle se promet de dénoncer et de lutter contre le néo-colonialisme. Elle s'engage à mettre tout en oeuvre pour consolider l'unité à l'échelle du continent africain et résoudre les différends entre Etats africains de façon pacifique. La Charte de l'Unité africaine se réclame de ces principes et de ces objectifs. Trois ans de vie ou de survie de l'O.U.A. nous permettent-ils de voir si ces objectifs ont été réalisés et si ces principes respectés.

On peut considérer les années 1963 et 1964 comme les années triomphaes du "Panafricanisme".

- 1963 : Addis-Abéba . C'est la naissance dans l'enthousiasme et la ferveur. L'unité devient une réalité. On adopte une Charte qui se choisit des principes valables et se fixe des objectifs inégalement positifs

- 1964 - Le Caire : les joies de la naissance passées, on aborde avec sérieux et détermination la phase de l'organisation. On met en place les différents organes de l' O.U.A. : secrétariat général et différentes commissions spécialisées (commission économique et sociale, commission de défense, commission de médiation, de conciliation et

d'arbitrage, comité de libération...) On adopte les règlements intérieurs de ces différents organes.

L'orientation que prend alors l'O.U.A. est nettement progressiste. Le sinistre Tschombé est mis au banc de la communauté panafricaine. On se déclare résolument hostile à toute collaboration avec les agents de l'impérialisme et les commis du néo-colonialisme. C'est au cours de cette période que l'O.U.A. se voit brusquement confronté à un problème grave : le conflit algéro-marocain. Les deux belligérants choisissent de s'en remettre à l'O.U.A. plutôt qu'à l'O.N.U. C'est une grande victoire pour cette jeune organisation à peine sortie des limbes. Elle réussit à obtenir un cessez-le feu et à tracer une zone démilitarisée. Le résultat obtenu est très positif, mais le problème ne s'en trouve pas pour autant résolu. On compte sur le temps pour apaiser les passions et atténuer les antagonismes. Entre temps, la Somalie dispute des parcelles de frontière avec le Kenya et l'Ethiopie. Ici également l'O.U.A. n'a que la ressource de dépêcher les membres de sa commission d'arbitrage pour lancer des appels pathétiques et souvent platoniques à l'unité, la fraternité et la concorde. Elle a beau protester que les frontières héritées du système colonial doivent demeurer le cadre du nouvel Etat indépendant et ne faire l'objet d'aucune réclamation ni revendication, elle obtient toujours un irritant : "Oui, mais ..." Il faut cependant noter qu'à cette époque l'O.U.A., a dans ce domaine obtenu des résultats non négligeables.

Il faut également mettre à son actif la transformation de l'U.A.M. organe politique en un simple organe de coordination économique (U.A.N.C.E.) en mars 1964. L'O.U.A. reste alors la seule instance politique à l'échelle continentale.

Cependant, cette victoire n'est que de courte durée. En Février 1965, l'OCAM est créée. Les Etats "modérés" d'Afrique reprennent l'offensive. Les assises de l'OCAM du 26 Mai 1965 à Abidjan accueillent Tschombé avec tous les honneurs dus à son génie maléfique. Une fois encore l'Afrique est divisée. Une fois encore, l'impérialisme profite de cette division pour imposer sa loi. C'est l'intervention américo-belge à Stanleyville devant une Afrique impuissante.

C'est en Octobre 1965 que l'O.U.A. commence à donner des signes d'essoufflement. Accra aura sonné l'alarme pour le "Panafricanisme" et aura montré les limites d'une unité qui ne repose que sur la volonté des chefs d'Etat.

- 1965 : Accra . Nous sommes loin, hélas, des rêves d'un gouvernement continental. Kwame N'Krumah lui-même n'ose plus en parler qu'avec modération. L'unité africaine, même dans un cadre aussi souple que l'O.U.A. est soumise à rude épreuve et est constamment menacée d'éclatement. N'Krumah aura beau déclarer au cours de ce "sonnet" : "J'ai souvent été accusé de poursuivre une politique de l'impossible. Mais je ne puis croire à l'impossibilité de réaliser l'unité africaine, pas plus que je n'aurais jamais pu croire à l'impossibilité de parvenir à la Liberté de l'Afrique", la réalité s'acharnera contre lui et lui apportera des démentis cuisants.

Le problème de la subversion fut au coeur des discussions de la session d'Accra. Les accusations furent mutuelles, le ton est monté très haut pour, finalement, aboutir à une résolution unanime où il est affirmé qu'un Etat africain ne devra encourager sur son territoire la formation d'opposants au régime d'un Etat voisin. Mais la résolution sur la subversion, à l'exemple de toutes les autres résolutions prises à l'O.U.A. à l'unanimité, n'eut aucun lendemain. Le Sawaba continue toujours de bénéficier de l'aide du Mali et de la Guinée, le Front de Libération guinéen" continue toujours de lancer ses attaques contre la Guinée de Sékou Touré à partir de la Côte d'Ivoire et du Sénégal

L'année 1966 ne fut pas plus faste pour l'Afrique. Une nouvelle phase s'ouvre dans la politique générale de l'Afrique : l'ère des Coups d'état militaires s'instaure :

- 19 Juin : Algérie
- 25 Novembre 1965 : Congo-Léopoldville
- 22 Décembre 1965 : Dahomey
- 31 Décembre 1965 : République Centre Africaine
- 4 Janvier 1966 : Haute Volta
- 14 Janvier 1966 : Nigeria
- 24 Février 1966 : Ghana
- 8 Juillet 1966 : Burundi (Coup d'Etat familial)
- 28 Novembre 1966 : Burundi (coup d'Etat militaire)

Il n'est pas établi que cette liste déjà si fournie, soit définitivement close. Ce phénomène contagieux n'est plus une "péripétie", c'est une fatalité.

Le "sommet" d'Addis Abéba se présente sous de sombres auspices. L'Afrique, teinte brusquement en kaki va donner une nouvelle orientation à l'unité africaine. La loi du fait accompli s'avère jusqu'à présent trop payante sur ce continent pour ne pas succomber à sa séduction. Du coup, le général Aukrah décide d'arrêter les représentants guinéens en route pour Addis Abéba et de les garder comme otages. Ce qui, sous d'autres cieux aurait été impossible s'est révélé avec un naturel si déconcertant en Afrique de l'année 1966.

1966 : Addis Abeba . A cette troisième session, la participation des Etats "modérés" est supérieur à celle des Etats "révolutionnaires". L'O.U.A. change sensiblement de cap et se dirige toutes voiles déployées vers des positions "centristes". Face à cet "essoufflement" de l'O.U.A., l'impérialisme redouble d'ardeur et se montre de plus en plus audacieux. On peut se demander, après cette 3ème année d'existence, ce que l'O.U.A. a fait pour l'émancipation des peuples africains et la consolidation de la solidarité continentale.

Dans le domaine de l'action économique et sociale, il est aisé de tracer le bilan des activités de l'O.U.A. Elles sont nulles ou presque.

Depuis Novembre 1965, les Commissions spécialisées ne se sont pas réunies. Les projets établis dans la ferveur, poursuivent bien emmitouflés dans leurs dossiers, leur sommeil léthargique. L'O.U.A. se contente jusqu'à présent d'applaudir et d'enregistrer les réalisations de la C.E.A. (Commission économique pour l'Afrique, des Nations-Unies).

Dans le domaine de la lutte anti-colonialiste nous commencerons par les acquis positifs. Tout d'abord, la lutte contre l'Apartheid. Les Etats africains ont réussi à remporter un succès relatif dans leur action diplomatique. C'est ainsi qu'ils ont obtenu à l'O.N.U. l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud. Ils ont également obtenu le retrait de l'Afrique du Sud de la C.E.A. (30 Juillet 1963), de la F.A.O. (18 décembre 1963) de l'O.I.T. (11 mars 1964) et de l'O.M.S. (19 Mars 1964). Dans la lutte contre la colonisation portugaise, ils ont mené dans le même esprit une offensive généralisée. Ils ont ainsi obtenu l'exclusion du Portugal de certains organismes internationaux (OIT, OMS...). Le Comité de Libération instauré par l'O.U.A., s'est efforcé de coordonner l'aide matérielle aux mouvements de Libération nationale dans les colonies portugaises. Cependant cette action s'est avérée assez limitée. En premier lieu, ces mouvements de Libération sont divisés ; en Angola, il y a une rivalité entre le GRAE et le MPLA, en Guinée Bissao entre le FLING et le PAIGC, en Mozambique entre le FRELIMO et le CO.RE.MO. Il faut également souligner que ces divisions sont encouragées et entretenues par les Etats Africains eux-mêmes. Chaque groupe d'Etats africain a son protégé et préfère lui donner une aide directe sans passer par l'O.U.A. De plus, le Comité de Libération fait de plus en plus la preuve de son inefficacité : manque de discrétion ; les ressources qui lui sont accordées sont englouties pour une large part, dans les dépenses de fonctionnement du Comité. La situation actuelle de l'O.U.A. n'est pas pour donner une plus grande efficacité à l'action du Comité de Libération.

C'est avec l'affaire Rhodésienne que l'échec de l'O.U.A. devient le plus patent. Après le camouflet infligé à l'Afrique par l'Occident, lors de l'agression américano-belge à Stanleyville, c'est l'Afrique cette fois-ci qui se déconsidère aux yeux du monde en cédant à la facilité des rodomontades verbales contredits immédiatement après, dans les actes. Après la proclamation unilatérale d'indépendance par Ian Smith le 11 novembre 1965, après la preuve manifeste de la complaisance de Wilson vis à vis de la rébellion rhodésienne, la session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'O.U.A. réunie du 3 au 4 Décembre 1965 a voté à l'unanimité une résolution mettant en demeure Wilson de régler le problème rhodésien sous peine de voir tous les Etats africains rompre leurs relations diplomatiques avec Londres. Cette décision grave, était à la mesure de la situation. Elle démontrait la ferme détermination des Etats africains de s'opposer résolument à toute humiliation des peuples africains. M. Diallo Telli, secrétaire général de l'O.U.A. déclara alors, à New-York : " Si plus de 200 millions d'Africains libres ne parviennent pas à riposter efficacement à une poignée de 200 000 colons racistes, alors nous n'aurons pas mérité la confiance de nos peuples, et l'O.U.A. succombera sous le poids écrasant d'une humiliation sans pareille

dans l'histoire de l'Afrique indépendante". C'était, il y a un an presque jour pour jour. Nous sommes à la fin de l'année 1966. Ian Smith règne encore en Rhodésie et Wilson parle encore de sanctions "sélectives".

Après la décision tapageuse de l'O.U.A., 9 Etats africains sur 36 ont effectivement rompu les relations diplomatiques avec la Grande Bretagne : Ghana, Guinée, Tanzanie, Congo-Brazzaville, RAU, Algérie, Mali, Mauritanie, Soudan. Parmi ces 9 Etats, on peut considérer que cette mesure n'a constitué un acte véritablement héroïque que pour trois : Ghana avant le Coup d'Etat, Tanzanie, Soudan. Les autres, n'ayant pas de relations économiques très étroites avec la Grande-Bretagne, ne pouvaient souffrir énormément de cette rupture. Trois ! On est presque amené à constater amèrement "trois dindons..de la farce !".

L'affaire rhodésienne, à l'heure actuelle se décide loin de l'Afrique et en dehors des Africains. L'O.U.A. est encore une fois, condamnée à enregistrer les faits et à se cantonner dans un rôle de témoin des événements. L'Affaire est sortie des mains de l'O.U.A. pour être examinée par l'O.N.U. où le poids des grandes puissances pèse d'une façon décisive sur les événements. Les Africains, une fois encore sont réduits à leur rôle de protestataires impuissants et à leurs gesticulations désarticulées.

La Grande-Bretagne, de jour en jour, donne la preuve de sa duplicité, sinon de sa complaisance criminelle à l'égard du régime raciste instauré à Salisbury. Il semble, dans cette affaire qu'il faille prendre en considération, l'appréciation de M. Cartier : les anglais se résignent mal à se battre contre d'autres Anglais ; sous entendu, pour une horde d'esclaves. Le racisme déploie ses ramifications tentaculaires plus loin qu'on ne pourrait le soupçonner.

M. Pierre Cornevin faisait remarquer, à juste titre, dans le "Monde Diplomatique" de Février 1966 :

" Le Commonwealth moribond est sorti, le 11 Janvier vivant de la conférence de Lagos, et si dans l'épreuve de force Anglette-Rhodésie, on ne sait encore qui l'emportera, à l'heure où nous écrivons ces lignes le grand vaincu semble bien être l'O.U.A. " ; en décembre 1966, cet échec est un arrêt de mort.

L'O.U.A. se meurt, mais ne veut pas mourir. Personne n'ose l'achever, mais personne n'ose la réanimer. Il ne nous semble pas juste de laisser l'O.U.A. "vivoter" platement en attendant des jours meilleurs ; mais plutôt essayer de déceler le mal et de l'extirper à sa racine.

Il peut sembler invraisemblable que des chefs d'Etat se déjugent aussi facilement et se résignent aussi allégrement à la déconsidération. Mais ce qui est plus invraisemblable, c'est qu'on accepte de faire de la construction de l'Unité africaine une affaire de "dirigeants" .

L'O.U.A., si elle doit être un instrument valable et dynamique du "Panafricanisme" ne doit pas reposer sur une poignée de "leaders". Il faut qu'elle soit l'affaire de tous les peuples d'Afrique. Le "Panafricanisme" ne peut se construire au sommet mais à la base. A côté d'une conférence de Chefs d'Etats, il faut que l'O.U.A. s'élargisse à une conférence des peuples africains regroupant toutes les organisations syndicales africaines. Dans cette mesure, les décisions prises le seront par une assise plus large, la responsabilité ne pourra plus reposer sur des "leaders" trop facilement enclins à accepter les humiliations, mais par une base représentative de tous les peuples africains. C'est dans cette mesure que l'unité africaine pourra se faire et se consolider par tous les africains.

Dans une lettre adressée au Journal "Combat" Monsieur MARCUS Conseiller municipal, conseiller général de la Seine, Président des Amitiés France-Israël reprend la thèse qu'Israël oppose aux Arabes depuis vingt ans, à savoir le statu quo ou l'existence juridique de cet Etat, en s'appuyant sur les décisions pour le moins discutables, d'une organisation internationale. Car nul n'ignore le marchandage politique, le chantage qui ont présidé à une telle décision.

Remarquons en passant que les problèmes de l'Angola, de la Rhodésie ou du Mozambique restent entiers malgré les résolutions de l'O.N.U.

C'est à ces deux arguments que la thèse sioniste se limite.

La seconde thèse se traduit par une campagne de dénigrement systématique envers tous ceux qui de près ou de loin prêtent une oreille attentive à la voix arabe. Ainsi ne pouvant aller plus loin, ne pouvant refuter certaines accusations, ils émettent des jugements de valeur, brandissant l'épouvantail du racisme pour jeter la confusion.

Pendant très longtemps nous n'avons opposé que passivité et patience devant l'offensive de la propagande israélienne. Nous avons assisté à une assimilation progressive de cette propagande par une large partie de l'opinion française et européenne.

Le thème familier, le leit-motiv répandu partout : les Arabes veulent rééditer les exactions nazies et nourrissent une haine viscérale à l'égard des juifs: essayer d'associer étroitement antisémitisme et antisionisme. Les sionistes savent que c'est une corde sensible, facile à faire vibrer.

Il est du devoir de chaque arabe, de chaque militant conscient de dénoncer cette énorme supercherie.

Nous nous devons de démontrer à nos camarades français que leur raisonnement sur ce problème s'appuie sur un certain nombre de postulats, sur un certain nombre d'idées préconçues.

Nous nous devons de leur démontrer que ces postulats sont faux, que ces idées sont fausses, que c'est un problème de colonisé à colonisateur, que la grande majorité de la population d'Israël n'est pas née en Israël, que le soi-disant folklore israélien a ses sources dans le folklore ou bien est un amalgame des folklores des pays de l'Est européen, de dénoncer les centres militaires de regroupement des arabes demeurés en Israël et comparables aux centres de regroupement des algériens pendant la guerre.

C'est dans le souci d'éclairer l'opinion française sur la véritable nature du problème palestinien que nous avons organisé une série de

conférences-débats. La réaction des sionistes et de leurs partisans ne s'est pas faite attendre. Ainsi, tous les qualificatifs possibles et imaginables nous sont jetés à la face. Nous trouvons pêle-mêle, crypto-communistes, nazis racistes, etc...

Une organisation comme le M.R.A.P. dont une de ses raisons d'être est la lutte contre l'antisémitisme est accusé de racisme, pour avoir participé comme observateur seulement à ces conférences.

Les étudiants nord-africains, quant à eux, estiment que quelle que soit la violence de ces réactions, elle ne contribuera qu'à renforcer leur détermination à faire éclater la vérité et réparer une injustice. C'est un véritable appel à la réflexion que nous lançons à nos camarades étudiants français, car nous connaissons tous ces bons apôtres qui ont fixé une fois pour toutes la place du bourreau et celle de la victime et qui se donnent bonne conscience en faisant bon marché de qui ne leur appartient pas.

*

* *

Ci-joints deux paragraphes qui résument l'esprit de la lettre que Mr Marcus a adressé à "Combat" :

"(Les étudiants arabes) constatant la sympathie dont jouit Israël dans notre pays et notamment dans les milieux de gauche, ils ont voulu contr'attaquer en essayant de s'attirer la sympathie de cette gauche. On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, ni les intellectuels de gauche avec des manifestations purement racistes !

Avant-guerre les nazis ne dédaignaient pas le concours de certains pacifistes sincères en affirmant la volonté de paix du troisième Reich. L'Action Française, antisémite, n'hésitait pas elle à montrer ses bons juifs. Dans la guerre psychologique arabo-israélienne des étudiants arabes doivent se réjouir d'avoir aussi leurs "juifs" et leurs "hommes de gauche".

*

* *

Une fois de plus, les lecteurs de "Combat" (comme malheureusement les lecteurs de bons nombres d'autres publications), n'auront eu connaissance que de la lettre de M. Marcus. "Combat" a estimé (sans doute comme plus conforme au principe de l'information objective) de ne pas publier la réponse que nous lui avons envoyée et que nous reproduisons ci-dessous :

Monsieur le Directeur du journal "COMBAT".

Monsieur,

La manifestation du 25 Mai 1966 organisée, sous l'égide de

l' A.E.M.N.A. en collaboration avec d'autres associations d'étudiants et en particulier la C.U.P.S. , avait pour but de faire entendre à tous les démocrates et hommes de gauche français, la voix de ceux qui souffrent et qui espèrent depuis vingt ans sans entrevoir une issue.

Cette manifestation se situe dans le cadre de la journée de solidarité avec les étudiants et le peuple palestinien, organisée par l'Union Internationale des Etudiants groupant les organisations nationales de 85 pays.

Notre objectif n'était pas de leur demander un ralliement inconditionnel ou une approbation, mais de mettre à leur disposition des éléments d'analyse, de rappeler certains faits historiques souvent dénaturés ou carrément oubliés. Jusqu'ici, seule la version sioniste a pu se faire entendre, version certes très habile et trouvant une grande réceptivité au sein de l'opinion française et internationale, sensibilisée par les persécutions nazies contre les Juifs qu'elle confond souvent avec les sionistes.

Nous avons voulu démontrer au cours de cette soirée à quel point les bases juridiques et les arguments sur lesquels s'appuyaient les défenseurs de l'Etat d'Israël, étaient peu solides et empreints de subjectivité. Ni la déclaration Balfour du 2 Novembre 1917, déclaration faite par un ministre britannique ne pouvant se prévaloir d'un quelconque droit pour disposer d'un territoire qu'il colonisait, ni l'accord Fayçal -Weizman d'ailleurs jamais appliqué, ne peuvent constituer des bases juridiques sérieuses.

Quant au vote des Nations-Unies, le contexte dans lequel ce vote s'est déroulé, l'influence prépondérante des Etats-Unis qui voyait dans la création d'Israël une zone entièrement acquise à ses vues au Moyen Orient, l'absence de la grande majorité des Nations du Tiers-Monde et la sympathie dont bénéficiait Israël ne pouvaient être que défavorables aux Palestiniens.

Il serait utile de préciser que ce vote n'a jamais été reconnu ou appliqué par Israël tant en ce qui concerne le "Corpus Séparatum" que devait être Jérusalem, où tout dernièrement Israël a décidé de transférer son gouvernement, que le problème du retour des réfugiés palestiniens dans leurs foyers. Ceci prouve à ceux qui en doutent encore à quel point Israël persiste dans ses visées expansionnistes.

Est-ce du racisme que de dénoncer l'occupation d'un territoire par les sionistes sous prétexte que 2 000 ans auparavant il leur avait appartenu ? Que deviendrait l'humanité si chaque nation utilisait les mêmes arguments ?

Est-ce du racisme que de demander justice pour le million et demi de réfugiés qui avaient eu la générosité d'accueillir ceux qui fuyaient la répression nazie et qui sont devenus leurs propres bourreaux ?

Est-ce du racisme que de combattre une idéologie qui tend à l'annexion de territoire sur une base purement ethnique et religieuse ? La création de l'Etat d'Israël est déjà un acte raciste en soi et comparable dans une large mesure au problème de la Rhodésie. Israël doit son existence à l'appui qu'elle a trouvé auprès des pays impérialistes et en particulier les Etats-Unis. Son étroite collaboration avec les régimes antipopulaires, l'embrigadement des jeunes au profit de ces régimes, la formation militaires des paras de Mobutu et Mobutu lui-même, ses firmes qui servent de prête-nom aux compagnies américaines en Afrique ne peuvent que confirmer son caractère impérialiste.

L'historien britannique Arnold Toynbee auteur d'"Etude de l'Histoire" a écrit : " Le mouvement sioniste a rassemblé tout ce qu'il y a de pire dans la civilisation occidentale : le chauvinisme racial et le colonialisme. Car la spoliation des terres et de la propriété de 900 000 arabes en Palestine qui sont actuellement les réfugiés, n'est pas supérieure sur le plan moral aux crimes commis au cours des cinq dernier siècles par les agresseurs et les colonialistes.

Les Juifs, poursuit le professeur Toynbee, sont pourtant parmi les peuples du monde ceux qui ont le plus souffert des persécutions. Mais rendre un tiers responsable des exactions commises par les européens fait douter de la nature humaine dans son ensemble. Et c'est mon dernier jugement sur l'histoire sioniste en Palestine.

Dans "Le Monde" du 20.8.66, Maître Blumel dénonçait aussi bien les attaques contre l'URSS menées par les diplomates israéliens en partant du problème juif, attaques qui à son avis sont trop nombreuses et trop concertées pour qu'on puisse croire à des facteurs individuels, que la ségrégation dont sont victimes les arabes vivant en Israël, considérés comme une cinquième colonne potentielle, atteint durement par la loi d'expropriation de leurs terres et n'occupant aucun poste administratif dans leur pays.

Maître Blumel est ancien président de la Fédération sioniste de France. Est-ce encore un de nos "bons juifs" ?

En espérant que vous voudrez bien insérer cette lettre dans la rubrique "nos lecteurs nous écrivent" en réponse à M.Marcus, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations respectueuses.

BENNAI Omar
Membre du Comité Directeur
de l'A.E.M.N.A.

DELINQUANCE ALGERIENNE : LES REALITES

Récemment s'est tenu à Paris un colloque consacré à l'émigration algérienne, placé sous les auspices de l'Association "France-Algérie" qui a bien voulu nous communiquer l'intervention de Mr le Commissaire divisionnaire Charles HIRSCH, à la tribune de ces assises.

Nous remercions M. Hirsch de nous avoir aimablement autorisé à reproduire son rapport dans notre Bulletin,

"Maghreb Etudiant".

*

* *

Ce n'est pas à une assemblée aussi avertie que la vôtre de la migration nord-africaine de ce côté de la Méditerranée que j'apprendrai combien la délinquance des Algériens en France, délinquance réelle ou supposée a été préjudiciable à leur réputation et quelles réactions d'hostilité, d'incompréhension, elle a suscitées.

En cette matière, il existe des mythes, des légendes forgées de toutes pièces par une propagande, consciente ou inconsciente, mais qui s'est montrée très maladroite. Il y a même eu des théories spécifiques de la délinquance nord-africaine, qui sont aujourd'hui tout de même abandonnées, car les problèmes de la délinquance sont tout à fait voisins de tous ceux qui ont été évoqués ici, de toutes les observations détaillées que vous avez entendues quant à la sociologie, à la psychologie, à l'hygiène des émigrés d'Afrique du Nord.

La délinquance est l'inévitable part de pathologie sociale que secrètent les groupes humains et il faut bien reconnaître que dans ce domaine tout n'est pas rose. Mais, s'il y a eu des chiffres élevés dans la délinquance nord-africaine en France, ils sont actuellement tout à fait en baisse et il y a des espoirs qu'ils se réduisent encore à un niveau tolérable.

Il faut dire d'abord qu'il n'y a pas de police spécifique nord-africaine. Il en existait une autrefois, alors que la police était à peu près le seul service qui se préoccupait des Nord-Africains venus en France bien avant la Préfecture de la Seine, qui n'a organisé le service d'accueil qu'assez tardivement.

Il n'y a pas non plus de délits particuliers que l'on reproche aux Nord-Africains. Vous savez que, depuis Beccaria, on distingue les délits de droit naturel et les délits de droit positif.

C'est un délit de droit naturel que de tuer son prochain ou de le blesser.

C'est un délit de droit positif que de voyager en chemin de fer sans billet ou de vendre des cigarettes américaines.

Beaucoup d'émigrés qui n'ont pas de nos lois et règlements une conception très nette transgressent souvent le droit positif qui ne s'impose ni à la morale ni à la conscience.

Aussi figureraient-ils en nombre dans certaines catégories de délits si on voulait systématiquement relever leurs infractions à la loi pénale avec un peu de rigueur.

Ce qu'il est intéressant de constater, c'est que la délinquance des Nord-Africains en France est une délinquance d'immigrés, d'inadaptés. Vous avez entendu cela sous toutes ses formes. Une semblable criminalité se produit dans d'autres pays : quand on va à Liverpool ou à Londres, on a affaire aux Jamaïcains, à New-York : aux Porto-ricains, au Texas : aux espaldas mojadas ou wet-backs qui sont des Mexicains peu évolués, qui traversent le Rio Grande par des moyens clandestins et qui travaillent clandestinement au Texas, dans le Sud des Etats-Unis. Tous ces gens-là ont mauvaise réputation, à tort ou à raison. Comme ils connaissent très peu les lois, ils forment un pourcentage de délinquants assez élevé et fournissent par contraste une bonne conscience à leurs observateurs.

Pour en revenir à la France, l'administration à laquelle j'appartiens a actuellement connaissance de quelques 185.000 Algériens dans le département de la Seine, selon son ancienne forme, avant la création des nouveaux départements. La Préfecture de police tient des statistiques où elle a compté à part les Nord-Africains immigrés Algériens plus particulièrement depuis une quinzaine d'années. Or, elle accueille à peu près le tiers des travailleurs algériens en France et on peut extrapoler assez facilement et multiplier à peu près par 3 pour avoir l'ensemble de la criminalité algérienne en France.

Je dois dire que les chiffres, à première vue et autrefois, ont été assez effrayants.

Vers 1956, il y avait 10 % d'Algériens dans la criminalité française. Ces chiffres, pendant les événements que vous connaissez, sont montés bien au dessus de ce pourcentage et ils sont actuellement en nette réduction puisque, pour 1965, dernière année en cours, à Paris, la criminalité nord-africaine est tombée à 8,7 % du total de la criminalité connue.

En 1965, dans le ressort de la Préfecture de Police, il y a eu 60.671 arrestations, dont 5.329 ont intéressé des Algériens, soit : 8,7 %

Ce chiffre, notamment depuis 1962, est en diminution constante en pourcentage et même en valeur absolue. C'est donc actuellement fort encourageant de voir que la délinquance algérienne est en recul.

Il faut dire qu'on a fait pour cela quelques efforts méritoires. Depuis que les Algériens sont des étrangers, on en a expulsé un certain nombre : parasites sociaux, proxénètes, indisciplinés, tarés de tous ordres, qui donnaient le plus mauvais exemple à tous les immigrés.

L'administration à laquelle j'appartiens, a dressé donc, chaque année, une statistique comparative de la criminalité en milieu algérien et peut parfaitement répondre par des chiffres exacts à certaines insinuations perfides de la presse.

Bien sûr, au cours de l'année 1965, il y a eu 59 Africains impliqués dans les affaires d'assassinat, de meurtre ou de tentative de meurtre, dans le département de la Seine. C'est un chiffre élevé : 20 % environ des assassins, meurtriers et autres tueurs occasionnels.

Pour la plupart des délits corporels portant atteinte à l'intégrité des personnes les chiffres, quoique élevés, accusent maintenant un recul. Encore que le domaine de la violence soit assez caractéristique des délinquants qui nous occupent, les Algériens arrêtés pour coups et blessures ont passé, de 1964 à 1965, de 773 à 710.

Même baisse générale dans la plupart des rubriques chargées. On a ci-dessous un détail précis puisqu'on distingue :

- I - Vol avec violences la nuit sur la voie publique ,
- II - vol avec violences le jour sur la voie publique
- III - Vol avec arme la nuit sur la voie publique
- IV - vol de fonds avec arme et auto (hold up)
- V - vol avec violences dans maison particulière
- VI - vol avec arme dans maison particulière
- VII - vol avec violences dans établissement public
- VIII - vol avec arme dans un établissement public
- IX - vol avec violences ou arme sur un chauffeur de taxi ,
etc

Ces neuf types de vols ont permis l'arrestation de 212 Algériens en 1964. 172 en 1965. Dans la première sous-rubrique les chiffres avaient baissé de 210 à 138. Dans les hold-up il n'y a eu qu'un Algérien impliqué en 1965.

Continuons la liste . Elle ne relève pas de chiffres bien inquiétants dans un département de près de six millions d'habitants.

Deux cent un cambriolages sont imputables aux Algériens en 1965 (contre 239 en 1964) , 756 vols simples (contre 829) , 403 vols à la roulotte (contre 579), 172 vols de voiture (chiffre en hausse, contre 108 en 1964), 51 recels, etc. Même dans leur spécialité, le vol indifférencié dans des voitures en stationnement dit "vol à la roulotte" leur criminalité n'est pas bien élevée.

Faibles également les autres rubriques : escroquerie, abus de confiance, filouterie, même trafic et détention de stupéfiants. Faible pourcentage des délits où l'on compte des arrestations d'Algériens par rapport à la criminalité générale.

Ce qui a pu inquiéter certains détracteurs de la population algérienne, ce sont les infractions contre les moeurs, les attentats

sexuels. Une campagne de presse encore récente veut voir dans tout Algérien un sujet disposé à violer les femmes, à se livrer à des attentats à la pudeur. Or les chiffres des arrestations survenues dans les dernières années dans le département de la Seine demeurent très bas. Par exemple, en 1965, viols 10, attentats à la pudeur, 85, outrages à la pudeur 83, outrages aux bonnes mœurs 15, soit 10,7 , 16, 9 , 8,4 et 20,2 pour cent de la totalité. Le pourcentage se relève seulement dans l'exercice du métier de souteneur et le proxénétisme où avec 192 arrêtés en 1965, les Algériens sont 34 % du total.

Il reste des délits mineurs contre la paix publique : rébellion, outrages et violences à fonctionnaire ; ce sont les heurts normaux entre gardiens de la paix et individus qui n'aiment pas beaucoup obéir du premier coup.

Pour le vagabondage : on est passé de 674 arrestations en 1964 à 327 en 1965.

Dans l'ensemble : 6.620 arrestations en 1964, 5.329 en 1965.

Ces chiffres n'ont de valeur que si on peut comparer la population à qui les attribuer avec la population homologue, soit métropolitaine, soit étrangère en France, de même âge et de même niveau social.

Les Algériens en France sont des hommes dans la force de l'âge : de 18 à 50 ans. C'est dans cette catégorie sociale qu'il y a , évidemment, le plus de délinquants, qu'ils soient Yougoslaves, Chinois ou Français. Il y a peu de femmes.

Aussi, les travaux faits il y a quelques années ont rapporté ces pourcentages au taux de la délinquance des Français d'âge et de catégorie sociale comparables. J'ai sous les yeux un travail que j'ai fait, dont je vous passe le détail, mais qui se résume à peu près à ceci :

A âge égal, toutes justes proportions gardées, la criminalité nord-africaine, il y a 10 ans, n'était qu'une fois et demie supérieure à la criminalité générale. Elle a pu être, pendant les événements, 3 à 4 fois supérieure à la criminalité générale, mais comme le disait le Docteur Sonia, dans le même temps, les troubles psychiques étaient nombreux. Toute une série de circonstances ont développé la criminalité nord-africaine. D'ailleurs à l'époque, les chiffres de la Région Parisienne avaient été comparés avec les chiffres de Lyon, Saint-Etienne, Marseille, et on arrivait à peu près aux mêmes résultats.

Ce qui est frappant, c'est le caractère de spécialisation des délits imputables aux Algériens :

- Les vols avec violences : le terme comprend les agressions d'hommes et de femmes seules.

- Port d'armes : armes souvent bénignes, couteau dont ils se servent pour leur déjeuner, qui peut être imputé comme arme prohibée en raison de sa forme.

- La rébellion : c'est l'incompréhension entre le service d'autorité , qui n'est pas spécialisé, et le justifiable.

- Le vagabondage : les conditions sont vite remplies, dès qu'un individu ne travaille plus et n'a pas de domicile.

Il y a d'autres spécialisations comme les vols à la tire, le vol à la roulette, le vol dans des voitures arrêtées, la 2 Cv dans laquelle on donne un coup de couteau pour prendre n'importe quoi qui se trouve à l'intérieur. Il y a également le proxénétisme, dont je vous ai déjà parlé.

Est proxénète tout individu mâle qui a de la femme une conception servile, pour qui la femme est une sorte d'esclave, de bête, de machine à rendre certains services, notamment à rendre de l'argent. Il est vraisemblable qu'au fur et à mesure que la femme est de plus en plus respectée en Afrique du Nord, au fur et à mesure que les familles musulmanes s'installent en France et en Europe, cette domination farouche du mâle sur la femme, quelle qu'elle soit, tendra à diminuer.

Chez les proxénètes corses de Paris, comme chez les proxénètes musulmans, ce qui était frappant, c'était cette domination, cette espèce de sauvagerie naturelle de l'homme qui s'exerce à oropos d'une femme, toujours facile à assujettir.

Il y a encore des chiffres assez élevés dans le proxénétisme nord-africain à Paris, mais le remède a été trouvé : comme on a affaire à des mauvais sujets, catalogués, on en a renvoyé beaucoup au pays d'où ils venaient.

Il existe, par contre, des délits qui nécessitent une certaine rouerie, une certaine astuce. On ne rencontre pas d'Africains dans l'abus de confiance, il n'y a pas d'escrocs parmi eux, il n'y a pas d'avoteurs, il n'y a pas d'émetteurs de chèques sans provision, délit qui se multiplie surabondamment aujourd'hui.

Quant aux attentats aux mœurs, dont je viens de vous donner les chiffres très bas, rien n'est inquiétant en ce qui les concerne ; rien n'était inquiétant l'année dernière, je ne connais pas les chiffres de cette année, mais je suppose que ceux qu'a pu inventer une presse d'imagination sont tout à fait falsifiés.

Je vous ferai grâce du détail de ces délits, de leur nombre, de leur relativité d'une année à l'autre, mais il faut dire que ce qui frappe le plus, c'est que bien souvent les délits reprochés aux musulmans sont inspirés par la nécessité : ce sont des individus sans ressources qui pratiquent le vagabondage , l'infraction à la police des chemins de fer. Beaucoup de Nord-Africains sont des hommes simples, nous avons dit tout à l'heure, des ruraux qui sortent de leur campagne, ils sont emportés,

coléreux, inadaptés, l'ivresse, chez quelques-uns, fait des ravages. Tout cela n'est pas pour vous étonner, c'est la suite de tout ce qui a été dit ici depuis 48 heures.

Dans une étude que M. le R.P. Ghys avait bien voulu publier, j'avais précisé, il y a quelques années, à l'usage du grand public français, toutes les difficultés qui avaient assailli les Nord-Africains en France et qui expliquaient sa criminalité. Je vous donnerai quelques exemples vécus ou connus, proches de moi, de délits commis par des Algériens, dans des circonstances qui ont toujours un peu atterrés les policiers français, qui ont manqué de compréhension dans certains cas.

Par exemple, on a été surpris de voir des voleurs par nécessité, qui trouvent tout à fait naturel de piller les voitures de ces riches Français qui ont tellement d'avantages matériels. Pour eux, s'approprier le contenu d'un véhicule, vendre des serviettes avec les documents qu'elles contiennent, c'est un délit de nécessité qui n'a aucune coloration morale. Au contraire, ils reprochent à l'Européen certains faits qui leur paraissent tout à fait délictueux, tout à fait blâmable : l'Européen pratique l'assurance, pratique le prêt usuraire, quelquefois, il pratique le contrat aléatoire, il pratique le capitalisme sous toutes ses formes, il recense les hommes. Ce sont des phénomènes que bon nombre de musulmans naïfs estiment tout à fait délictueux, le Coran les ayant déclarés blâmables.

Nous, nous reprochons d'autres choses au musulman. Nous lui reprochons surtout son inadaptation. Nous avons vu des braves gens qui venaient des hauts-plateaux, ou d'ailleurs, qui voulaient, en France, acheter une femme, ce qui cause, dans les milieux modestes français, la plus grande indignation : un acheteur de femme est capable de tout !

Nous les avons vu se cantonner dans un système absurde de défense, en niant l'évidence, en se barricadant dans un thème de dénégation qui est contraire à toute logique, dont ils ne sont d'ailleurs pas très friands.

Nous leur avons reproché leur solidarité dans le silence. C'est le cas, si souvent répété de la vendetta de tous les pays méditerranéens, la "reg-ba" en Afrique du Nord, où, par fidélité au clan, un informateur ne livre à la police que les adversaires traditionnels de sa famille et refuse de dénoncer tous ceux qui ont tiré rançon du sang versé.

J'avais noté comme fait-divers assez curieux ce musulman qui, dans le quartier de la Goutte d'Or, soupçonnait sa maîtresse européenne d'infidélité : une nuit, il l'a tondu au rasoir. On l'a appelé au Commissariat. Mohammed avait dit, le soir, en se couchant, à la femme dont il partageait la chambre :

" Je te donne le choix entre deux choses : ou je te coupe le cou ou je te rase. Tu es une infidèle et il ne faut pas qu'Allah puisse te saisir par les cheveux pour te porter en paradis. Si je te coupe le cou ensuite, il faut vraiment qu'il n'y ait aucun moyen pour que tu puisses gagner le paradis"

La femme en a été quitte pour une tonte et ses cheveux ont repoussé. Lui eut-il coupé le cou, méritait-il la guillotine ?

Nous avons vu en France, et nous voyons encore des négociants "gagne petit" de toutes sortes, qui ne connaissent pas très bien nos règlements. Ils sont de ces gens pour qui tout est toujours défendu. Ils font des petits trafics de tous ordres. C'est quelquefois le chanvre indien, quand l'occasion se trouve. Cela a été les cigarettes américaines : il y a unevingtaine d'années, les tickets d'alimentation.

Pour les musulmans, ces petits trafics, plus ou moins honnêtes, n'étaient pas des délits bien graves. Ils comprenaient difficilement que cela puisse les mener en prison et avoir une influence fâcheuse sur le déroulement de leur carrière en France.

Ils ont fait autrefois le siège de tous les organismes de protection du travail, commissariats de police, mairies, par leurs chicanes perpétuelles, litiges de tous ordres : civil, commercial ou pénal, qu'ils sont venus porter devant les autorités françaises et dont ils ont abusé la patience. Cela a été une source de malentendus qui a persisté très longtemps, alors que le système français n'était pas fait du tout pour prêter l'oreille à toutes leurs demandes de justice, de tous ordres. On a eu le tort de couper court à la "chicayir".

A la fin, ils ont réglé eux-mêmes leurs affaires et ils ont appliqué eux-mêmes les vieux règlements coutumiers kabyles : des amendes réglables sur le champ eurent le mérite de clore définitivement certaines instances qui auraient duré des années.

On s'est aperçu aussi que l'application de ces règlements coutumiers a fait disparaître les échanges de coups de couteau, les rixes graves dont on ne comprenait pas toujours l'origine, et qui venaient dans les grandes villes de ce que la justice française n'avait pas tranché assez vite et avec assez de netteté les différends, souvent très petits.

J'ai été commissaire de Police à Asnières, et à Gennevilliers pendant 5 ans, j'ai connu des Nord-Africains, surtout beaucoup de Marocains, et j'ai vu des choses curieuses : une rixe à la porte d'une boulangerie ; on faisait queue parce que les autres boutiques étaient fermées, un Saharien, un homme du Sud de l'Algérie, a pris une bouteille à lait, et en a donné un coup sur la tête de celui qui voulait entrer à toute force devant lui, il n'a tué net ; c'est la réaction d'un homme un peu simple, qui cogne un peu plus dur qu'il ne voudrait et qui, probablement, n'a pas été assez vite adapté à des usages, à la patience nécessaire pour se faire attribuer ce à quoi il a droit.

L'inadaptation est le facteur fondamental de la délinquance. On a vu des pères de famille musulmans commettre des délits qui, chez nous, s'appellent la violation de domicile, parce qu'ils n'avaient aucun

toit, parce qu'ils ont occupé des pavillons abandonnés de banlieue. Dans leur esprit, encore une fois, cette occupation n'avait aucune coloration morale. Ils ne voyaient pas qu'ils avaient transgressé une loi qui leur a paru très sévère.

Donc, pour nous résumer, la plupart des délits qu'on reproche aux Algériens en France concernent la moyenne et la petite délinquance. Bien sûr, ils sont assez nombreux, mais ce n'est pas inquiétant. L'époque dramatique a été celle que nous avons connue il y a une dizaine d'années, où la passion politique les a animés et où leur criminalité a atteint à peu près le taux de 20 à 22 % de la criminalité générale dans le département de la Seine. On est arrivé à des chiffres plus raisonnables, qui ne dépassent que légèrement la criminalité imputable aux autres étrangers.

Si on prenait tous les Yougoslaves de la Seine, tous les Albanais, tous les Hongrois, je suis sûr qu'on trouverait des taux supérieurs au taux reproché aux Algériens.

La situation étant devenue normale, leur délinquance est devenue tolérable. Il n'y a aucun système policier qui s'adapte particulièrement à leur cas. Quelquefois, il y a des frictions, peut-être un peu plus dures qu'il ne conviendrait, et des souvenirs de vieilles querelles, bien sûr, mais c'est un peu inévitable.

Le policier parisien n'a pas reçu, comme l'infirmière, malgré quelques efforts il y a quelques années, une information détaillée des difficultés que rencontrent les immigrés et des égards auxquels ils ont droit. Nous ne pouvons pas faire de discrimination à l'égard de tous les non-nationaux qui vivent en France, on doit leur appliquer nos règlements. S'ils sont illettrés, s'ils ont un peu de retard mental, s'ils sont mal adaptés, je ne veux pas dire tant pis pour eux, mais enfin, cela explique quelquefois qu'on les trouve parmi des gens qui ne sont que des délinquants de fait et dont les tribunaux apprécient avec bienveillance les écarts. (Applaudissements).

M. le PRESIDENT.- Je remercie M. Hirsch de son exposé extrêmement intéressant et documenté. Ceux qui désireraient des chiffres, afin de pouvoir mieux apprécier les exagérations auxquelles se livrent volontiers les journaux dans ce domaine, auront été, je pense, satisfaits et seront reconnaissant à M. Hirsch de ne pas nous avoir épargné les pourcentages et les chiffres.

Je n'oserai pas émettre le vœu que les cours d'initiation ouverts au personnel médico-social soient également étendus à la police, puisqu'il semble que ce soit plus difficile dans ce domaine que dans le nôtre, mais nous sommes, en tout cas, très heureux de constater que les chiffres d'il y a quelques années sont, dans l'ensemble, en nette diminution.

Nous n'avons malheureusement pas le temps d'ouvrir un débat, l'heure est déjà très avancée, j'avais immédiatement donné la parole à M. Anathieu qui doit nous parler de l'assistance aux prisonniers.

P.S. - Nous remercions vivement l'Association France-Algérie et Mme. Gonon pour leur aide dans la publication de ce très intéressant document.

ACTIVITES DE L' ASSOCIATION

La terrible épreuve qui s'abat sur nos camarades de Tunis ne nous a pas laissé le temps matériel de donner le détail de toutes nos activités depuis le dernier numéro.

* Soulignons d'abord la soirée organisée à l'occasion de l'anniversaire de l'enlèvement du frère Mehdi Ben Barka , soirée qui prit une grande ampleur dans un 115 archi comble d'étudiants et de frères rassemblés dans le même souvenir ; le souvenir de cette inoubliable figure du Maghreb qu'est le leader Ben Barka.

* L'A.E.M.N.A organisa début novembre une soirée-débat consacrée à l'Université et au syndicalisme étudiant maghrébin.

Après que le représentant de l'U.N.E.M. ait exposé la situation au Maroc, le frère Maazouz au nom de l'U.N.E.A. fit un remarquable exposé sur l'Université et sa situation.

Puis un large débat s'instaura. On souligna entre autre l'échec de l'enseignement moyen en Tunisie et un camarade insista particulièrement sur l'Université instrument de culture mais non apprentissage de technique.

* Le 19 Novembre au Val de Grâce projection du film "Hamida" devant une salle comble et en présence du réalisateur qui se soumit de fort bonne grâce aux questions nombreuses intéressées de nos camarades. Une expérience à renouveler tant le succès de "Hamida" fut vif même si les opinions restent très partagées à son sujet.

* 19 Décembre : Conférence débat de Me Nordmann secrétaire de l'Association Internationale des Juristes démocrates retour d'Hanoï en présence de frères Vietnamiens avec projection du film "Vivre sous les bombes" dde W.Burchett.

LA SOIREE ANTI-RACISTE DU 18 NOVEMBRE 1966

Le numéro 241 de "Minute" estera dans les annales : nul, jusque là, n'avait été aussi loin dans l'excitation à la haine raciale.

Pour protester contre ce brûlot et ses congénères, une soirée très positive a été organisée à l'issue de laquelle le communiqué de presse suivant a été diffusé et l'association, assistée de Mes Théo Bernard et Joé Nordmann intentera un procès au directeur de "Minute" :

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vendredi 18 Novembre 1966 à 20 h 30 s'est tenu au 115 Bd Saint-Michel, PARIS, Vè, en présence d'une assistance considérable, un meeting de protestation contre la presse de la haine et du racisme et contre les manifestations racistes en France.

Ce meeting placé sous l'égide de l' A.E.M.N.A.F. et organisé par elle, était présidé par Me Joé NORDMANN, secrétaire général de l'Association internationale des juristes démocrates.

Y prient la parole :

MM. CHIKH et BOUGUERRA de l' A.E.M.N.A.F.

André WURMSER de l'Humanité

J.M. DOMENACH rédacteur en chef d'"Esprit".

CONON, secrétaire général de l'Association FRANCE-Algérie.

J.J. de FELICE de la ligue des Droits de l'Homme et du Comité de liaison contre l'Apartheid.

GRUMBACH de l'Union Nationale des Etudiants de France.

DYMENSTAJN du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP).

Des messages émanant du Président MAYER et des Pasteurs LOCHARD et MATHIOT furent lus.

Le texte suivant et les termes d'une lettre à adresser au Parquet de la Seine ont été approuvés à l'unanimité.

Les organisations signataires du texte sont les suivantes :

A.E.M.N.A.F - ASSOCIATION FRANCE-ALGERIE - La Ligue des Droits de l'Homme -
M.R.A.P. - Christianisme social - Union générale des Etudiants de Tunisie -
Union Nationale des Etudiants ALGERIENS - Union Nationale des Etudiants

MAROCAINS - Union Nationale des Etudiants de FRANCE - G.U.P.S. (Section de France des étudiants palestiniens) - U.N.E. SYRIENS - U.N.E. LIBYENS - Etudiants de la R.A.V. en France - Association des Etudiants Soudanais - Association Française des Juristes démocrates - Etudiants IRAKIENS en France - Union Nationale des Etudiants JUIFS de France - Association générale des Etudiants GUADELOUPEENS - Union des Etudiants COMMUNISTES - Amicale des ALGERIENS en France - L'APRAL - Comité de liaison contre l'apartheid - Comité de liaison pour l'alphabétisation des étrangers en France - Mouvements de la Jeunesse Communiste. - U.I.E. - "Notre République" - Groupes d'études et de recherches de méthodes actives d'éducation, ainsi que de nombreuses personnalités.

Les personnes et les organisations désireuses de se joindre à cette rptestation peuvent écrire au siège de l'Association des Etudiants Musulmans Nord-Africains en France, 115 Bd Saint-Michel, PARIS, Vè.

Les organisations et les personnalités soussignées :

- Emues par les virulentes et incessantes campagnes d'excitation à la haine raciale dont une certaine presse a fait sa véritable raison d'être, campagnes dirigées contre les ouvriers immigrés en France, particulièrement les travailleurs Nord-Africains et noirs, élèvent la plus énergique protestation contre ces menées des nostalgiques de la colonisation et les admirateurs de l'idéologie nazie qui appellent ouvertement à des milliers d'exemplaires aux lynchages et aux "ratonnades".

- Indignées par les généralisations d'essence raciste qui violent la conscience des honnêtes gens, la déformation et le compte rendu tendancieux de certains faits divers pour lesquels la discrétion devrait être pourtant de rigueur, adjurent les hommes de bons sens de réagir vigoureusement contre cet assaut de la haine et de la violence.

- Attirent l'attention des autorités françaises et des chancelleries intéressés sur la gravité de ces menées et demandent l'utilisation de tous les pouvoirs en vue de mettre fin à cette odieuse campagne car "la liberté de la presse n'a jamais signifié la liberté de la diffamation".

- Exigent que tout soit mis en oeuvre pour que l'ouvrier immigré ait les conditions de vie auxquelles son dur labeur lui donne droit ainsi que le respect de sa condition d'homme!

- Affirment quant à elles leur ferme détermination de faire partout échec à ces campagnes xénophobes et racistes, attentatoires à la dignité de tous et aux intérêts bien compris de la France et des ouvriers immigrés.



Lors de cette soirée, André WURMSER apporta le salut des communistes français et souligna le fait que les anti-communistes sont les racistes et dit que, à leur encontre, la lutte des communistes et des antiracistes est la même.

Me Dymenstajor expliqua clairement les faits et la position du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix (30 Rue des Jeûneurs, Paris 2^o). Nous donnons in extenso son intervention :

L'impunité dont jouit la presse raciste, et plus particulièrement l'hebdomadaire "MINUTE" la rend plus audacieuse, plus odieuse. Parallèlement une certaine partie de la presse quotidienne, qu'il nous faut dénoncer vigoureusement, lui emboîte le pas et leur influence nocive sur une partie de l'opinion publique risque d'engendrer, si un terme n'est pas mis à ces campagnes de haine, des troubles racistes d'une extrême gravité.

A l'occasion d'un fait divers, abominable, inventé de toutes pièces par deux fillettes de 9 et 14 ans, elles-mêmes victimes inconscientes des campagnes racistes, ces journaux et publications se sont livrés à une tapageuse surenchère d'injures et de calomnies à l'égard des "Nord-Africains" et des noirs incitant à la haine et à la violence, sans que les pouvoirs publics réagissent de la moindre façon.

Les 2 fillettes, de Bagneux, avaient prétendu qu'elles avaient été agressées, pratiquement devant leur immeuble, par 4 "nord-africains", et que l'aînée d'entr'elles avait été violée par un des agresseurs tandis que les autres, armés d'un couteau, imposaient le silence à la fillette de 9 ans terrorisée.

Sans attendre les résultats de l'enquête qui s'imposait, "PARIS JOUR" du 3 novembre titrait sa 1^{ère} page sur cette affaire avec des caractères énormes et lui consacrait la majeure partie de sa 3^{ème} page, insistant sur le fait que les agresseurs étaient "nord-africains" et rapportant les propos d'un habitant de Bagneux, citant de la même psychose raciste "si j'en trouve un, je le tue". Le même jour, "L'AURORE" titrait en 1^{ère} page "Avant-hier encore, une fillette de 14 ans a été la malheureuse victime de Nord-Africains à Bagneux" et consacrait également les 3/4 de sa 3^{ème} page à cet "ignoble forfait". Toujours le 3 Novembre, "LE PARISIEN" consacrait toute sa 1^{ère} page à ce "MONSTRUEUX ATTENTAT".

En fait, toute la presse parisienne relata ce "fait divers" en soulignant l'origine ethnique de "l'agresseur". Seul "l'HUMANITE" fit preuve d'une discrétion et d'une nécessaire réserve que devait justifier amplement l'enquête par la suite". *

Mais l'attaque raciste la plus virulente, la plus éhontée se trouve dans le n^o 241 de "MINUTE" daté du 10 au 16 Novembre mais en vente dans tous les kiosques le mercredi 9 Novembre ; voici les titres de cet hebdomadaire : en première page " les Français en ont assez, Les Viols Nord-africains, le martyre de la fillette de Bagneux. Des récits révoltants venus de toute la

* LE MONDE du 3.XI fit preuve de la même discrétion mais indiqua qu'il s'agissait d'un "jeune algérien"

France. Les vrais racistes - Attend-on qu'explose la colère populaire ?" en page 6 "l'ignoble viol de la petite fille de Bagneux n'est que le dernier épisode d'une longue série d'horreurs. Il faut que cela cesse. L'ANGOISSE est PARTOUT : ATTENTION AUX ARABES".

Dans l'éditorial de la page 6, sous le titre "LA COLERE GRONDE" on peut lire : " Partout en France, on constate une flambée de viols commis par des Nord-Africains, mères, jeunes filles, garçonnets, tout est bon à ces brutes pour assouvir, le couteau à la main, leurs instincts bestiaux. Partout en France, la terreur basanée s'installe dans nos banlieues...

" Le viol de l'innocente petite Luce par 4 Nord-Africains a provoqué à Bagneux une émotion vengresse. Un père de famille, Mr PRATIN a déclaré à Paris-Jour : " Si j'en trouve un, rôdant autour de mes filles, je le tuë Partout, la colère des honnêtes gens gronde

" Ces viols en chaîne ne peuvent que provoquer dans ces quartiers populaires des explosions de racisme. Veut-on voir surgir des lynchages, ressusciter les "ratonnades" d'antan ? Veut-on voir se multiplier partout en France les désordres que TOULON a connu ce dernier week end ? Veut-on voir le sang couler ? ...

... les vrais racistes ce sont ceux qui rendent le racisme inévitable. Il faut agir avant qu'il soit trop tard."

Pour la sortie de ce numéro où l'hystérie raciste réjoint celle des pires nazis, où l'incitation à la haine et à la violence transpire à chaque ligne, MINUTE avait édité une affichette spéciale à mettre en évidence aux éventaires des marchands de journaux. L'"AURORE" déjà cité, avait publié le 9 novembre une publicité pour MINUTE reproduisant tous les titres de la première page.

Ce même jour, la fillette de Bagneux avouait à la police qu'elle avait inventé de toutes pièces son agression par des "Nord-Africains".

Le 10 Novembre PARIS-JOUR publiait cette information en quelques lignes, L'AURORE était tout aussi discret, mais terminait sur ces phrases effarantes : " A cause d'elle, le quartier où elle prétendait avoir été attaquée a été ratissé systématiquement pendant 5 jours, 150 Nord-Africains et Portugais ont été interrogés et des mesures exceptionnelles de police ont été prises dans toutes la région parisienne pour rassurer une opinion vivement émue par son "aventure" !".

"MINUTE" dans son numéro du 17 Novembre, déclare avoir été "abusé" comme tout le monde, mais ne renonce pas à ses attaques sordides contre les "Nord-Africains".

Ainsi désormais, pour ces journaux pris en flagrant délit d'incitation à la haine raciale, c'est la fillette qui est coupable.

Pour ces Directeurs de publication, ces rédacteurs en chefs, ces journalistes, la page est tournée. Loin d'avoir été abusée, c'est la fillette de 14 ans qui les a abusés. Voilà, n'est-ce pas vrai, une excellente excuse ?

Mais cette campagne de haine, de calomnies racistes a eu des prolongements immédiats.

C'est parce que, depuis le 3 novembre, tous ces quotidiens avaient hurlé avec les loups, c'est à dire avec les racistes de MINUTE qui mène sa campagne depuis des mois, que dans la nuit du 5 au 6 novembre, DEUX-CENTS apprentis-mécaniciens de l'Ecole Navale de TOULON se sont livrés à une expédition punitive" contre tous les nord-africains de la ville, se livrant à une "chasse au facis" à une "ratonnade" rappelant les progroms.

Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. Au contraire, il faut voir dans les violences de TOULON la conséquence directe de la nocivité de la propagande raciste.

L'Association des Travailleurs Algériens, l'Association des Etudiants Algériens, l'Ambassade d'Algérie ont exprimé leur inquiétude et leur émotion. Pour sa part, le MRAP dès le 9 novembre, demandait à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris, par lettre signée par Charles PALANT, Secrétaire Général d'user contre "MINUTE" des dispositions des articles 29 et 32 de la loi du 29 Juillet 1881, articles réprimant la diffamation raciale.

Mais les poursuites ne seront véritablement engagées que si des milliers et des milliers d'anti-racistes soutiennent notre action.

Nous pensons que le Ministre des Armées, Monsieur MESSMER en l'occurrence, se doit de condamner solennellement et publiquement les graves troubles commis à TOULON par les 200 élèves mécaniciens.

Nous estimons que les officiers de ces élèves, qui étaient au courant de leurs préparatifs et qui ne les ont pas empêchés d'agir, sont gravement responsables, et doivent être sanctionnés.

Il est temps de mettre un frein à toutes les campagnes de haine qui s'étalent dans la presse de notre pays. Certes, des millions de personnes, dans notre pays, réprouvent sincèrement le racisme, devant les menaces qui s'accumulent, nous leur demandons de soutenir activement notre PETITION NATIONALE pour une véritable législation antiraciste conforme au vote unanime du 21.12.1965 de l'Assemblée Générale de l'O.N.U.

*

A.D.

* *

Dans une lettre, M. Daniel MAYER, de la Ligue des Droits de l'Homme dit : " La Ligue des Droits de l'Homme et moi-même donnons naturellement notre signature et notre appui total à votre projet de texte et à votre manifestation".

Me J.J. de FELICE fit une intervention remarquée et souligna l'insuffisance de l'arsenal juridique!

L'Union internationale des Etudiants (U.I.E.) a signé notre résolution et nous écrit : " Fidèle à ses principes de lutte, l'U.I.E. continuera à vous apporter un ferme soutien dans la noble lutte que vous menez contre les continuations de doctrine racistes qui ont déjà coûté à l'humanité des millions de victimes! "

Nous nous proposons de diffuser largement votre communiqué de presse parmi nos organisations membres! Nous vous assurons une fois de plus de notre entière solidarité! "

Une fois de plus, l'A.E.M.N.A. remercie toutes les organisations, les personnalités et les journalistes qui ont été à ses côtés dans cette soirée contre la haine et le racisme!

MEHDI BEN BARKA

ET LA MOBILISATION DES JEUNES

Mehdi Ben Barka connaît aujourd'hui la destinée posthume des grands penseurs et dirigeants révolutionnaires. Sa figure émouvante est devenue l'héritage commun des peuples du Tiers-Monde dont elle symbolise la lutte et dans le souffrance et le sacrifice et, pour la jeunesse actuelle et future, un exemple d'honnêteté et de courage au service d'une cause juste. Cependant, elle demeure trop vivante parmi nous, trop présente dans l'horizon politique national et international pour se prêter déjà à une restitution complète dans ses pleines dimensions historiques. En revanche, il est possible d'en mettre en lumière certains aspects encore peu connus.

Par sa pensée et par son action, Mehdi Ben Barka a exercé, pendant plus d'un quart de siècle, une influence prépondérante dans tous les domaines de la vie nationale. En particulier, il en est un où il a constamment apporté des idées-forces et pris des initiatives fécondes : celui de l'organisation des jeunes et des étudiants en vue de la promotion culturelle et sociale du peuple marocain, parallèlement à sa mobilisation politique dans la lutte pour l'indépendance et la démocratie.

I/ Son rôle dans la promotion culturelle et sociale
avant l'Indépendance

Guidé par sa volonté de lutter pour une indépendance véritable, Mehdi Ben Barka a été le principal artisan et l'animateur infatigable des organisations de jeunes qui ont participé au combat national depuis la deuxième guerre mondiale. On ne saurait mesurer l'importance de son action dans ce domaine sans évoquer sa foi ardente

dans les jeunes qui constitue, avec sa croyance dans la mobilisation des masses, la rigueur de sa pensée et son souci permanent de la vérité, l'une de ses caractéristiques les plus frappantes.

Cette foi dans les jeunes, il la puisait avant tout dans ses propres expériences : celle de lycéen d'origine modeste partageant son temps entre les études secondaires et le travail clandestin dans les cellules du Mouvement National; celle, ensuite, d'étudiant-militant à Alger cumulant sa formation universitaire et la vice-présidence de l'Association des Etudiants d'Afrique du Nord.

En 1942, revenu au Maroc après avoir terminé sa licence de mathématiques, Mehdi, à peine âgé de 22 ans, n'a pas cherché à se consoler devant le spectacle affligeant du Parti de l'Istiqlal doté alors de structures sommaires et dominé par la tendance réformiste de la bourgeoisie nationale. Convaincu du sens et des potentialités du mouvement, et conscient de ses possibilités propres, il s'y est engagé de plein pieds, sans hésiter, entièrement disposé à contribuer à une organisation systématique du Parti conformément aux objectifs et aux exigences nouvelles de la lutte. C'est dans cette perspective qu'il s'est fait élire Président de l'Association des Anciens Elèves du Collège Moulay Youssef et qu'en cette qualité apparente, il a suscité la création de sections dans toutes les villes du Maroc et jusque dans certaines régions berbères considérées, à cette époque, comme imperméables à la propagande patriotique. Bientôt, il étend cette action à tous les secteurs du peuple marocain, menant de pair la multiplication des cellules populaires et le développement des mouvements de jeunesse intellectuelle, établissant constamment des lignes de jonction entre les étudiants

et les masses laborieuses. L'une des manifestations les plus spectaculaires de l'efficacité de ce premier travail d'organisation n'est autre que le fameux mouvement de Janvier 1944 qui s'est déclenché avec une surprenante ampleur pour appuyer le Manifeste de l'Indépendance et à la suite duquel Mehdi Ben Barka, le plus jeunes des 60 signataires, a été jeté en prison par les autorités du Protectorat.

Libéré à la fin de 1945, Mehdi se replace aussitôt après à l'avant-garde du combat. Devenu membre du Conseil Exécutif du Parti, il exerce sans relâche jusqu'à son exil, en 1951, une double action :

- D'une part, il réimplante le Parti dans l'ensemble du pays et en élargit la base et l'audience dans toutes les couches de la société;

- D'autre part, il s'efforce d'animer la vie culturelle par le développement de l'enseignement, l'expansion de la langue arabe dans la vie courante et la restitution, à notre patrimoine, de sa place naturelle et de sa force en tant que facteur d'identification nationale.

Cette oeuvre de renaissance culturelle en corrélation avec le mouvement de l'Indépendance est l'un des aspects de la vie de Mehdi Ben Barka les moins connus à l'étranger. Et pourtant, elle constitue, encore aujourd'hui, l'un des acquis irrévocables du peuple marocain. En effet, la plupart des mots d'ordre révolutionnaires qui continuent de mobiliser les masses populaires tirent leur force et leur résonance émotionnelle du souvenir de cette période de l'après-guerre où Mehdi les a illustrés pour la première fois dans l'histoire du pays, par des initiatives concrètes dans une situation coloniale bouillonnante.

- L'Arabisation de l'Enseignement : Mehdi y consacre la plus grande part de ses efforts personnels. Il crée,

à travers tout le pays, des Ecoles Libres qui enseignent les disciplines scientifiques dans la langue nationale et dont le succès fait monter davantage l'enthousiasme du peuple marocain. Exceptionnellement doué pour le maniement de l'arabe qu'il réussit à dépeigner de ses superflus oratoires pour en faire un instrument clair et précis, il y participe activement à l'enseignement des sciences exactes en donnant des cours et établissant des manuels scolaires. Et en même temps qu'il contribue ainsi à la formation d'une nouvelle génération, il fait pénétrer, par l'intermédiaire des jeunes écoliers, les slogans et les chants patriotiques dans les foyers.

- La Démocratisation de l'Enseignement : Elle a résulté progressivement de la concurrence livrée par ces Ecoles nationales aux établissements du Protectorat. Afin de détourner, ou, tout au moins, de diminuer les effectifs de ces "Pépinières du nationalisme", les autorités du Protectorat ont été obligées d'ouvrir les écoles à un plus grand nombre de nationaux recourant, pour cela, à un système d'école foraine imaginé par le Résident Erik Labonne.

Parallèlement à ce boom de la scolarisation des enfants, Mehdi Ben Barka lance de vastes campagnes d'alphabétisation dans les quartiers populaires des médinas et des bidonvilles, ce qui permet, en peu de temps, d'élargir l'audience de la presse du parti, celle-ci devenant à la fois l'instrument de la propagande patriotique et la manuel de l'alphabétisation.

Enfin, le jeune universitaire est constamment soucieux d'encourager le plus grand nombre de marocains à entreprendre des études supérieures. A cette époque, nul n'est mieux placé que ce fils adoptif de cantonnier devenu le "chef d'orchestre" de l'agitation politique

au Maroc, pour entretenir les transformations qui résulteront dans la nature du mouvement national, de la promotion intellectuelle des jeunes issus des milieux populaires. Dès 1946, un premier contingent d'étudiants est envoyé à l'Université de Paris et parmi eux se trouve Abderrahim Bouabid, celui qui va, pendant plusieurs années, diriger le Parti en France. C'est dans l'actuel local de la rue Serpente que Mehdi, venu à Paris défendre les revendications marocaines devant l'ONU, leur rend visite, pour la première fois, en 1948.

Tels sont à grands traits les éléments essentiels de l'action culturelle et sociale de Mehdi Ben Barka avant l'indépendance. Ils sont à l'origine d'un changement qualitatif profond dans la vie nationale et constituent les prémisses de l'oeuvre qu'il va entreprendre, à partir de 1956, en ses qualités de Président de l'Assemblée Consultative et de principal animateur du Parti.

II/ Son rôle, au lendemain de l'indépendance, dans la mobilisation révolutionnaire des masses populaires et de la jeunesse étudiante :

Pour Mehdi Ben Barka, la pensée doit naître de l'action et retourner à l'action. De fait, il a appliqué ce principe dans tous les domaines où son influence à eu à s'exercer. A ce dynamisme soutenu par une réflexion rigoureuse collant au réel, s'ajoutait chez lui un sens aigu de la solidarité, cultivée comme moyen de faire disparaître les antagonismes artificiels et les égoïsmes de groupe et de renforcer la cohésion des forces révolutionnaires à l'échelle nationale et sur le plan international. Enfin, son besoin incoercible de dire toujours la vérité quelqu'en soit le prix lui donnait les accents convaincants et le courage émouvant auxquels les jeunes ont toujours été

sensibles et qui assurent, en grande part, son rayonnement posthume.

Ces quelques traits permettent de situer, en son vrai sens, l'action que Mehdi Ben Barka a exercée, en vue de la mobilisation et de l'organisation des jeunes et des étudiants aux côtés des masses marocaines et des mouvements révolutionnaires dans le monde. On se limitera ici, à évoquer son rôle dans la création et l'évolution de l'UNEM pour montrer la portée de certaines de ses initiatives à l'égard de notre organisation et l'importance de la dette de reconnaissance que, nous étudiants, avons envers sa mémoire.

Quand, en 1955, Mehdi Ben Barka engageait les étudiants marocains à tenir le Congrès Constitutif de l'UNEM, il consacrait, à la faveur de l'indépendance fraîchement proclamée, une dizaine d'années de lutte estudiantine menée sous son influence politique directe et dans une quasi-clandestinité par l'ancienne AEM, en liaison avec les organisations homologues d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire et du monde arabe dont les représentants se concertaient périodiquement au siège de l'AELNA à Paris. Ceux qui ont participé à ce premier Congrès ont été unanimement impressionnés par sa connaissance des problèmes et des courants du monde étudiant, lesquels reflétaient exactement ceux des peuples respectifs, en lutte pour l'indépendance nationale.

Depuis son retour d'Alger, Mehdi n'avait cessé de suivre l'action étudiante dans ses interférences avec le mouvement de libération des peuples. En 1948, il avait eu, à Paris, des entretiens avec des organisations malgaches, égyptiennes, irakiennes, palestiniennes et autres... et au lendemain de la loi-cadre il s'était mis

en rapport avec plusieurs mouvements d'Afrique Noire sous domination française. Il avait suivi avec intérêt les travaux des Conférences Panafricaines de Londres et de Paris et en 1955, il y avait envoyé deux étudiants marocains à la Conférence afro-asiatique de Bandoeng.

C'est ainsi que lors de ce premier congrès, l'UNEM a pu se situer d'emblée dans un courant de solidarité mondiale et continuer une action progressiste bien définie. Profitant de l'expérience politique de Mehdi Ben Barka, elle a développé son action dans les sens suivants :

1° Création d'une Confédération Maghrébine des Etudiants en vue de soutenir la lutte du peuple algérien pour son indépendance et de jeter les bases du Maghreb Uni.

2° Renforcement de la solidarité entre organisations étudiantes arabes.

3° Création de Conférences panafricaines d'Etudiants pour développer la solidarité des mouvements progressistes du Continent.

4° Renforcement des rapports avec l'Union Internationale des Etudiants en vue de développer les échanges avec les mouvements socialistes dans le monde.

Dans tous ces domaines, l'UNEM est redevable à Mehdi Ben Barka de son orientation révolutionnaire et de son sens de la solidarité internationale. Bien des fois, elle s'est appuyée sur les analyses perspicaces et les options courageuses de ce porte-parole des masses populaires. L'identité de vues et les exigences de la lutte ont fait que l'histoire de notre organisation s'est confondue avec celle de l'Union Nationale des Forces Populaires et que leur destin est devenu commun. Partie intégrante du mouvement de libération nationale, l'UNEM a joué son rôle d'avant-garde à toutes les étapes

de la lutte contre le régime féodal-colonial au Maroc. Elle s'est fait l'instrument la plus dynamique au service des aspirations populaires à la démocratie et à la justice sociale aux côtés du Parti de Mehdi Ben Barka. Le plus bel hommage qui lui ait été rendu sur ce point est pour elle d'autant plus émouvant qu'il provient de notre ami et compagnon disparu.

" Il faut souligner, écrit-il dans son introduction à "l'option révolutionnaire au Maroc" (I), le rôle de plus en plus grand que jouent les étudiants dans la lutte de libération et d'édification, à la fois en tant que militants du Parti et au sein de leur organisation de masse, l'Union Nationale des Etudiants du Maroc. Sice rôle s'est manifesté avec éclat lors des événements sanglants de mars 1965, il s'était déjà affirmé au cours des six dernières années à l'occasion des batailles estudiantines et à travers les résolutions de leurs Congrès successifs. Après la répression de juillet 1963 ils ont été les seuls à relever le défi des forces policières et à entretenir la combativité des masses laborieuses.

A la mémoire de ce vaillant combattant qui a choisi de mourir sans se rendre, laissant derrière lui l'UNFP, l'UNEM, et un peuple déterminé à continuer la lutte où il est tombé, la jeunesse du Maghreb est profondément reconnaissante.

(I) Mehdi Ben Barka ; Option révolutionnaire au Maroc,
Ed. F.Maspéro, Paris 1966, p. 159, 12,30F.

AUX COTES DE NOS FRERES OUVRIERS

"Calomniez, calomniez, il en restera
toujours quelque chose"

GOEBBELS

* Notre frère ouvrier Ariski Kerbouche monté réparer une grue d'une trentaine de mètres a été décapité au cours de son travail. La tête de notre malheureux frère est tombée d'une hauteur de 16 mètres sur une des poutrelles de la grue au pied de ses camarades de travail et de son propre frère. Le corps était resté en équilibre dans la cabine

(Humanité du 13.7.66)

* M. Maurice Arreckx maire de Toulon a constaté que l'assistance médicale gratuite coûte deux fois plus cher à Toulon qu'ailleurs. A qui la faute ? Aux Nord-Africains répond M. le Maire

(Le Monde du 13.7.66)

* Humanité du 7.11.66 : Encouragée par l'Amirauté, Ratonnades dans les rues de Toulon : Des incidents scandaleux - dont l'Amirauté porte l'entière responsabilité - se sont déroulés à Toulon. Ils trouvent leur origine dans l'agression d'un marin par trois Algériens. Les esprits étaient surexités. La sagesse eût été de consigner tous les équipages en cette fin de semaine jusqu'à ce que chacun se calme, que les hommes comprennent qu'on ne peut rendre une communauté responsable d'actes individuels.

Ce fut la solution contraire que choisit délibérément l'état major. Samedi, les matelots eurent quartier libre. C'était de la part des officiers responsables, choisir la ratonnade. ... Les marins se répandirent à la recherche des Algériens qu'ils matraquaient. Les cafés algériens furent saccagés ... La police mit un long délai avant d'intervenir. Il était trop tard, il fallut les C.R.S. : le racisme, l'esprit de corps dévoyé avaient eu le temps de faire leur sinistre besogne". Le Journal de "France-Algérie" parle de véritable "pogrom." dans son numéro de Novembre 1966.

On attend la protestation officielle de l'Ambassade.

* En Lot et Garonne, un garçon de treize ans planta dans le dos d'une épicière de 72 ans un couteau ; pour sa défense, il déclara à la police avoir croisé en entrant dans l'épicerie un individu du type nord-africain qui le menaçait de mort s'il venait à parler

(Le Monde du 13.7.66)

* Les frères Amar Toulom 34 ans et Mohamed Akacha et plusieurs autres ouvriers immigrés ont été grièvement brûlés par de l'acier en fusion au cours d'un accident du travail

(Humanité du 30.7.66)

* Danièle Jouve une charmante étudiante en médecine à l'imagination fertile ; voulant fausser compagnie à ses parents, elle inventa une histoire d'enlèvement par des "hommes au teint basané" de "Nord-Africains" très certainement. D'où grosses manchettes dans les journaux "spécialisés" pour accréditer cette fable. Mais la police découvrit la supercherie. N'empêche, les journaux à sensation ont encore une fois bien fait leur sale besogne : calomnier les Nord Africains.

(Humanité Dimanche du 31.7.)

* A la suite de la publication du numéro 225 du 21 juillet de "Minute" portant en caractère d'affiches : "Assez de parasites algériens chez nous" les lecteurs de l'Humanité ont vigoureusement dénoncé "cet infâme torchon" (Mme V. Paris 18è - Humanité du 2.8) C'est à nous les premiers disait Mme V. à élever une protestation contre ce véritable appel ouvert au racisme". M. Paul C. de Paris dans l'Humanité du 3.8.66 dit : "Qu'il (Minute) rappelle aussi que les Algériens seraient moins nombreux à venir en France si les amis de "Minute" n'avaient délibérément saboté après l'avoir pillée l'économie de leur pays ... Le peuple français dans son immense majorité désavoue les semeurs de haine et souhaite le renforcement des liens d'amitié entre Algériens et Français".

* Un préposé au ramassage des ordures à Nemours, le frère Senatour Sassi 27 ans a été écrasé par son camion benne et tué sur le coup

(Humanité du 3.8.66)

* M. Pellat est un conseiller général socialiste de la Seine ; ceci ne l'a pas empêché de dire, au Conseil Général de la Seine à propos de l'implantation d'un foyer de travailleurs immigrés au Pré St Gervais : "Les mères de familles très justement, sont émues de penser que leurs grandes filles, en sortant de l'école, pourront côtoyer des travailleurs étrangers plus ou moins habitués à nos moeurs. Il serait facile, en choisissant plus judicieusement les emplacements, d'éviter de telles erreurs". (Le Monde du 3.8.66)

Que dirait M. Pellat, socialiste, d'un camp avec fil de fer barbelés et miradors pour ouvriers immigrés, afin d'éviter que nos grandes jeunes filles "ne côtoient" (Voui, ma chère) ces gens làââ ? !!! Cette "remarquable" intervention a valu à M. Pellat deux lettres de protestation parues dans le Monde du 3.8. Mme Valle Jimenez, après s'être étonnée de ce qu'un élu socialiste ait pu proférer de telles appréhensions, ajoute : ... je peux vous préciser que le mois dernier je me suis fait attaquer à 6 h du soir dans le hall de mon immeuble. A la suite de l'enquête menée par le commissariat de Colombes, il s'est avéré que mon agresseur, qui était d'ailleurs à sa deuxième tentative

de viol, n'était ni un étranger, ni un travailleur, mais un jeune lycéen français de 15 ans". Dans le même numéro du "Monde", M. Georges Rada écrit :

" Quand on sait, M. le Conseiller Général, et vous le savez, les lois économiques qui, en économie capitaliste, régissent l'importation de la main d'oeuvre étrangère, le devoir de tout homme de gauche n'est-il pas de tout mettre en oeuvre pour adoucir le séjour de ces travailleurs exilés ?"

Pour sa défense, M. Pellat écrit piteusement au "Monde" pour dévier la discussion et noyer le poisson ... en accusant les journalistes en mal de copie. "Le Monde" lui réplique sèchement et donne in extenso le passage cité au début.

* Le Monde du 10.8.66 consacre son éditorial à l'émigration algérienne ... éditorial aigre-doux où il reconnaît cependant "l'industrie française et les travaux publics ont un besoin impératif de la main d'oeuvre algérienne dont l'absence ou le départ nuirait au développement économique" ...

* M. Georges Delamare s'est étranglé de colère le 15 Août à France-Inter : "il rejette sur les "nord'af", "ces fauves" qui ont autant de rut que de ruse" toutes les agressions commises en France. C'est pourquoi un lecteur de l'Humanité lui conseille la lecture de Hitler, Goebbels, Rebatet et lui suggère au lieu "des mesures radicales" qu'il réclame "la solution finale" du problème de l'immigration africaine en France.

Rappelons que le Gouvernement américain est intervenu très énergiquement en Août auprès des autorités françaises parce qu'il a jugé peu flatteuses les paroles de D'Astier de la Vigerie à la télévision à propos du Vietnam.

Nous rappelons à l'ambassade algérienne qu'à l'O.R.T.F. outre M. Delamare, M. Jean Nocher est le grand spécialiste du dénigrement des ouvriers immigrés.

* Une femme de 35 ans, Mme Lavec a été agressée à Clichy par deux Algériens. Deux autres Algériens se sont portés à son secours
(Le Monde du 24.8.66)

* Une lectrice de "l'Humanité" M. S. Paris 10è demande l'interdiction à l'affichage de "Minute" et a signé en octobre 1964, une pétition au Garde des Sceaux réclamant des poursuites contre cette infâme feuille
(l'Humanité du 25.8.66)

* Sous le titre "Butin de justice" le Huron, dans "le Canard Enchaîné" du 10.8.66 a écrit l'article suivant : Nice Matin (30.7) publie un extrait de jugement concernant le receleur du butin de deux vols commis à Cannes :

a) la nuit

- b) En réunion de dix personnes
- c) dans une maison habitée ou servant à l'habitation
- d) avec effraction dans un édifice,
- e) ses auteurs s'étant assuré la disposition d'un véhicule motorisé en vue de favoriser leur entreprise ou de favoriser leur fuite.*

L'extrait du jugement ajoute que la Cour d'Assises de Draguignan a condamné le receleur "à la peine de réclusion criminelle à perpétuité" et a en outre "ordonné que ses biens seront maintenus sous séquestre et que le compte du séquestre sera rendu à qui il appartiendra, après que la condamnation sera devenue irrévocable par l'expiration du délai pour purger la coutumace ..."

Sévère, non ?

Et maintenant, devinez en quoi consiste le butin recelé ...

En un briquet et un appareil photographique !

Il faut dire que le receleur est un simple ouvrier. Et surtout un Tunisien ...

Le Huron

* Dans une lettre adressée à "Minute" et publiée par l'Humanité le 19. 8.66, le frère algérien Ahmed D... de Rouen dit en autres vérités bien senties à cette feuilles raciste : "Au fait Monsieur "Minute", pour autant que je sache, vous avez parlé de syphilis et de tuberculose ! La science a fait de grands pas et, pour votre information, la tuberculose et la syphilis se soignent de nos jours, mais vous Monsieur "Minute" vous êtes atteint d'une maladie incurable : le racisme dont le lieu de prédilection est aujourd'hui l'Alabama ..."

* Cinq ouvriers sont électrocutés par un courant de 63 000 volts et brûlés vifs à Grenoble, sur un chantier du futur village olympique. Il s'agit d'un Espagnol, d'un Portugais et de trois Algériens : Nouir Benatar 28 ans, Mohamed Badouanes 26 ans, Mohamed Benadiel 33 ans, tous manoeuvres

(L'Humanité du 14.9.66)

* Le Monde du 20.9 signale la mort de trois frères au cours d'éboulement sur des chantiers :

- à Dijon : Ould Moussa Kacem 31 ans et Saasa Djamai 43 ans

- Au Pas-de-Calais : Abdelkader Outamar 39 ans.

* Deux frères marocains mineurs à Sin Le Noble sont écrasés sous des tonnes de charbon : il s'agit de Ali Belaïd Ben Moussa et d'Abdellah Ben Abdelamahah

(Humanité du 5.10.66)

Le 8.10, le roi Hassan II recevait en son palais le frère Lahcèn Boulabene devenu meilleur ouvrier de France. On aimerait savoir si S.M. Hassan II se penche sur les conditions de travail et de logement de ses sujets en France ou s'il laisse seulement aux sbires d'Oufkir le droit de sévir.

* Extrait d'un article du "Nouvel Observateur" du 3.8.1966 :

"... l'hebdomadaire "Minute" lui, cherche à réveiller le lyncheur qui sommeille. C'est abject et c'est dangereux ... L'hiver dernier déjà "Minute" avait, dans trois de ses numéros, consacré des pages aux "crimes de la pègre algérienne" Le rédacteur d'un de ces articles termine sur ces mots "Nous ne demandons pas qu'on les jette tous à la Seine mais simplement qu'on refoule de l'autre côté de la Méditerranée cette pègre algérienne qui vole, qui tue et qui viole".

"Pas tous à la Seine ..." Quelques-uns seulement sans doute, comme au bon temps de la guerre d'Algérie ? Cette mansuétude honore "Minute" mais ne comporte-t-elle pas des risques ? Quand leurs activités criminelles leur en laisse le loisir est-ce que ces brutes algériennes n'effectuent-elles pas de menus travaux de fonderie, de terrassement, de voirie par exemple, travaux si pénibles qu'on ne trouve guère plus de Français pour les faire ? Alors, si on la refoule cette "pègre", qui la remplacerait ? Pour la voirie pas de question : les rédacteurs de "Minute" qui s'y connaissent en poubelles. Pour le reste, ça poserait des questions.

J-L. B.

* "Nous n'aimons pas les Arabes" disent 3 tueurs qui ont assassiné (avec l'aide d'un Nord Africain Aït Adadouche qui se faisait passer pour "pied noir" et se faisait appeler "Daniel") les frères Amar Kadri 45 ans d'Alfortville et Mahmond Khaldi 28 ans de Choisy.

"Comme ils rôdent le soir dans les rues désertes ou dans les parcs, ce sont des proies faciles" ont-ils déclaré au juge d'instruction qui les a écroués.

(Humanité du 13.10.66)

* Dans "l'Humanité" du 10.11.66 André Wurmser écrit à propos de la presse à scandale "... Parce que avec raison ou non, s'il est question d'agression, c'est qu'il y a eu, à coup sûr, agression, et agression commise par des Nord-Africains. La campagne d'intoxication est systématique. Titre du "Parisien Libéré" : "Encore des viols" avec trois photos de femmes s'il vous plaît : si vous vous reportez à l'intérieur, vous voyez que ce pluriel n'a aucune justification, mais détaillons si je puis dire. Un automobiliste attaque - sans succès - heureusement une jeune fille à Mesnil. Le Roi : titre : "Tentative d'agression contre une jeune fille". Une hôtesse de l'air griffe "un garçon de 20 à 25 ans, pardessus prince de Galles" sans autre conséquence ... A la Courneuve, un autre coupable est, lui aussi griffé, mordu et mis en fuite, mais cette fois c'est un Nord-Africain paraît-il. Titre : "Christiane (20 ans) attaquée par un Arabe". Imaginez que le méchant au pardessus prince de Galles ou l'agresseur de la Courneuve ait été arrêté et qu'ils soient Bordelais, croyez-vous que le "Parisien libéré" aurait titré "Christiane (20 ans) attaquée par un Bordelais" ?

Titre de "Minute" sur toute sa première page : "Les viols nord-africains. Le martyr de la fillette de Bagneux". Texte de "France-Soir" le même soir : "les agresseurs de la fillette ont été arrêtés. Ce ne sont pas quatre Nord-Africains, mais trois jeunes" de la localité. Le procédé est-il assez simple ? Assez évident ? L'excitation à la haine raciale est-elle douteuse ? ...

* Dans le Courrier des lecteurs de "l'Humanité" du 2.12.1966 :

"Vous soutenez un peu trop ces gens-là"

"Monsieur, je ne suis pas "pied noir", contrairement à ce que vous pourriez penser, je suis bien Français. Je trouve que vous soutenez un peu trop ces gens-là. Croyez-vous que nous n'en ayons pas marre de toutes ces agressions commises par ces Nord-Africains ? Je suis père de famille et, le soir, les enfants et les femmes n'osent plus sortir par la peur, tellement nous sommes infectés de ces gens-là".

A.C. (Nanterre)

Il a toujours été commode, en France, de se décharger sur les étrangers - et en particulier sur les Nord-Africains - des agressions de toutes sortes commises sur notre territoire. Les statistiques (même celles de la préfecture de police) démontrent pourtant que les ressortissants français détiennent largement la majorité dans les agressions, viols et crimes divers. Cela ne veut pas dire que les étrangers soient tous blancs comme neige. Il est même vrai de dire que les conditions d'existence ou de logement qui leur sont faites, l'éloignement de la famille favorisent parfois les mauvaises fréquentations et les conséquences qui en découlent.

Mais de là à charger les Nord-Africains de tous les péchés il y a un abîme que certains n'hésitent pas à franchir parce qu'il détourne l'attention des Français des problèmes qui se posent et des remèdes qui doivent y être apportés. Le racisme a toujours constitué une manœuvre de diversion et les journaux où les policiers qui s'y complaisent entretiennent ce racisme qui existe encore, il faut bien le reconnaître, dans une partie de la population française.

A force de voir s'étaler dans Le Parisien libéré ou l'Aurore les titres racistes hérités d'une longue tradition colonialiste, certains Français arrivent à se laisser prendre aux apparences et se donnent ainsi en quelque sorte bonne conscience. Pourquoi croyez-vous que la fillette de Bagneux avait inventé un faux viol par des Nord-Africains, sinon parce qu'elle pensait que ce serait le plus plausible pour les policiers ! Et pourquoi a-t-elle eu cette réaction sinon parce que les policiers ont habitué "le public" à interpellier les gens surtout en fonction de la couleur de leur peau, et en particulier à traiter les Nord-Africains comme des bêtes, Souvenez-vous par exemple de la différence de traitement appliqué par la police gaulliste aux Algériens et aux bandits de l'O.A.S.

Certes, il y a un problème, et très préoccupant, de la protection des femmes et des jeunes filles qui désirent sortir le soir. Croyez-vous qu'il serait supprimé par la disparition de tous les Nord-Africains ! Il ne manque pas de grandes villes à travers le monde où se posent des problèmes de cet ordre, et où il n'y a pourtant aucun Nord-Africain.

Mieux vaut voir la chose en face et non se fier à des quadrillages policiers illusoire, ou à des rafles abusives qui se fondent trop souvent sur l'âge, la mine, la longueur des cheveux ou la pigmentation de l'épiderme. Cela, c'est la fausse solution d'un problème grave et - reconnaissons-nous le - d'autant plus difficile à résoudre que les structures sociales du système capitaliste sont un obstacle de taille à sa solution.

Ce qui est sûr, c'est qu'on ne le résoudra pas en se déchargeant de nos responsabilités sur le dos des Nord-Africains dont la grande majorité sont des travailleurs dignes de respect et d'estime, même si les attardés du colonialisme les traitent encore de "sales bicots".

* Voici l'étonnant extrait du "Bulletin Municipal de Saint-Mandé" que rapporte M. J. B. de St Mandé dans "l'Humanité" du 2.12.66

"J'ai l'honneur de vous informer que la surveillance prescrite au personnel du commissariat de Vincennes consécutivement à votre lettre du 19.7, relative à l'attitude provocante des gens de couleur à l'égard des femmes dans les rues de Saint-Mandé n'a pas cessé depuis fin juillet.

C'est ainsi que dans le cadre de cette surveillance, l'identité de 101 individus de couleur a été relevée. Ils étaient tous en règle, possédant à la fois fiche de paie et carte nationale.

Tous ces individus demeurant 45 et 47 rue P. Bournon à Montreuil sous bois. Il n'est pas possible de les empêcher de circuler à proximité du bois de Vincennes, mais on peut vraisemblablement espérer, que las d'être interpellés, ils finiront par éviter les quartiers de Saint-Mandé".

Rappelons ajoutait J.B. que le sénateur maire de Saint-Mandé est M. Bertaud U.N.R. Voilà comment on entretient le racisme concluait M. J.B.

* Gabriel Macé dans "le Canard Enchaîné" du 22.11.66 cite un jugement rendu par le tribunal des flagrants délits "Un Algérien, Ahmed Bouchedi, accusé d'avoir battu une infirmière et de lui avoir volé son sac, sa montre et sa bague, a écopé de 2 ans de prison ferme et 5 ans d'interdiction de séjour " ... Puis il compare ceci au procès du chanteur yéyé Frank Alamo (dont le père est un magnat de l'électronique et qui est lui un Français) : 13 mois de prison avec SURSIS et 5 000 F d'amende pour avoir, en compagnie de trois amis, violé la jeune comédienne Monique Le Bec.

Tout de même disait G. Macé, ta balance, ô Thémis ?

* A propos de l'affaire Mehyaoui, nous relevons dans "Jeune Afrique" du 11 septembre 1966 cette lettre de lecteur :

"J'ai lu avec beaucoup d'intérêt votre relation de l'affaire Mehyaoui ("J.A." du 10.7.1966). Le compte rendu de J.P. Said est sobre, exact, mais à mo, avis, trop rapide et effleure lentement l'affaire Loiseau, pivot de l'affaire Mehyaoui ... Plus grave, il laisse dans l'ombre la déposition des divers policiers et surtout celle du commissaire Malpart. La relation de votre correspondant fait tomber dans la chronique des faits divers ou la chronique judiciaire courante une affaire qui a une toute autre résonance. Le procès Mehyaoui, comme tant d'autres, montre, je ne veux pas dire la discrimination raciale, mais le préjugé défavorable dont on accable le Nord-Africain en France dès lors qu'il se trouve confronté avec la police et la justice de ce pays.

On ne recule pas, pour ce faire, devant le faux caractérisé. L'indélicat Loiseau, officier de police adjoint, si légèrement châtié par les jurés de l'Aisne, n'a pas hésité à fabriquer de toute pièce une preuve-choc qui, sans l'obstination de Mehyaoui, aurait irrémédiablement conduit à un verdict de mort. L'extrême clémence dont on l'a fait bénéficier ne s'est pas manifesté pour Mehyaoui dont la culpabilité, par des preuves matérielles irréfutables, est loin d'être établie et ce n'est pas le verdict de la Cour de l'Aisne qui nous permettra d'avoir une idée claire sur la culpabilité de Mehyaoui car de deux choses l'une, ou bien Mehyaoui est coupable de la mort de quatre personnes et alors il faut l'exécuter, ou bien il est innocent et alors il faut le libérer ... Mais, on a voulu ne mécontenter personne : la police ne perd pas la face puisque Mehyaoui est reconnu coupable, le jury confondu par les arguments de MM. Blanchot (père et fils) et Stibble n'a pu commettre l'irréparable comme l'y invitait outre l'avocat général Divisia une assistance mise en condition par une certaine presse qui fait ses choux gras avec la haine et le racisme. Quand on rapproche les deux verdicts, celui relatif à l'affaire Loiseau et celui relatif à l'affaire Mehyaoui, on reste ébahi par les contradictions Deux poids, deux mesures ! Voilà comment en France on applique l'égalité de tous devant la justice et ce principe de droit élémentaire qui enseigne que le doute doit profiter à l'accusé ; il en a été tout autrement pour Mehyaoui.

J.P. Said a bien souligné le rôle de la presse dans cette affaire comme dans des cas similaires ; ce rôle est si important, cette propagande anti-nord-africaine a un tel impact sur les gens, qu'il est devenu banal maintenant de mettre n'importe quel forfait sur le dos des Nord-Africains. On a même évoqué le cas de jeunes filles victimes de dépression nerveuse qui, faisant une fugue, inventent un enlèvement par des "hommes au teint basané" (cf. "L'Humanité Dimanche" du 31-7) en passant par les gosses, obnubilés par leurs lectures ou la télé, et qui plantent un couteau dans le dos de leur épicière ("Le Monde",

du 13.7.66). Cela permet à une certaine presse de faire d'énormes manchettes ... mais une fois les manoeuvres démasquées ou l'accusé blanchit, la nouvelle paraît en petits caractères au bas de la nième page intérieure.

Devant cette situation, je pense que les ambassades nord-africaines en France devraient coordonner leurs efforts et essayer de lutter contre cette presse au moyen de communiqués, de conférences de presse, de procès, de représentations diplomatiques, voire de rétorsion. Il ne semble pas, à ma connaissance, que des efforts soient faits dans ce sens

Larbi Benzarti - étudiant,
Paris

* A Boulogne Billancourt, une chaudière explose dans la confiturerie Maître ; il y a 4 blessés grièvement brûlés. Ce sont :

- MM. Antoine Fustier 64 ans
- Zayem Snoussi 31 ans chauffeur
- Ahmed Medjakane 24 ans manutentionnaire et
- Hachmi Mamdi 36 ans

(Humanité du 18.10)

* Dans un article intitulé "Contre la haine raciale" M. Marc Valle dans Combat du 12.12 dit parlant des Arabes Kabyles qui se "privent chaque mois volontairement, d'une part de leur maigre paie" pour l'envoyer à leur famille : Il n'est en vérité rien de plus émouvant que ces gestes répétés de solidarité qui donnent à tous les Européens des leçons qu'ils devraient méditer" ... Puis Marc Valle conclut : Les Nord-Africains établis dans nos villes ne sont ni des intrus, ni des parasites, ni des adversaires dont il nous faut défier. Ils aident grandement leur patrie d'origine, mais nous apportent aussi un enrichissement car ils maintiennent un lien permanent entre l'Algérie et notre pays. Nous avons l'obligation morale de les aider, non de les traquer, de comprendre leur mentalité non de la leur reprocher".

* Le frère algérien Ben Amar, âgé de 30 ans a été littéralement écrasé, lors d'un accident du travail, à Solaize, près de la raffinerie de Feyzin, par le godet d'une bétonnière géante

(Humanité du 14.12)

* "Minute" le spécialiste de la haine et de l'excitation raciste a de nouveau été condamné pour diffamation :

- Un mois de prison avec sursis et 5 000 Fr d'amende pour avoir diffamé Lazareff de "France-soir"
- 1 000 Fr d'amendes pour avoir diffamé un producteur de télévision M. Pierre Charpy (Monde 14.12)
- 100 000 Fr de dommage-intérêt pour avoir diffamé Me Floriot
(Le Monde du 15.12)

LES CRIMES AMERICAINS AU VIETNAM

Texte intégral du rapport de la
Commission d'Enquête sur les
Crimes de guerre des impéria-
listes américains au Vietnam

(octobre 1966)

Au Sud-Vietnam, à 13 000 km des Etats-Unis, un corps expéditionnaire de 320 000 hommes, assisté d'environ 40 000 Sud-Coréens, Australiens, Néo-Zélandais, Philippins et Thaïlandais, opère avec le concours de 3 400 avions et hélicoptères. 2 000 pièces d'artillerie lourde et des milliers de blindés. Partant de la 7ème Flotte, des bases du Sud-Vietnam et de Thaïlande, les avions américains pilonnent jour et nuit les deux zones Nord et Sud du Vietnam. Jamais agression d'une grande puissance contre un petit pays ne fut si brutale, si cynique.

Jamais aucune guerre n'est menée avec autant de férocité. Tous les observateurs évoquent à ce propos les crimes hitlériens.

I - LE MASSACRE DES POPULATIONS CIVILES

En avril 1966, parlant devant le Congrès américain, en réponse à des sénateurs qui s'inquiétaient si la production américaine de BOMBES correspondait aux besoins, le secrétaire d'Etat à la guerre, McNamara a affirmé que la production de bombes d'aviation atteindra pour l'année 1966 un million de tonnes et qu'il en sera déversé 638 000 tonnes sur le Vietnam pendant toute l'année. Les chiffres donnés pour 1965 sont de 250 000 tonnes. En juin 1966, il a été largué sur le Vietnam 61 000 tonnes, et en juillet 91 000 tonnes. D'après l'agence américaine AP, McNamara a précisé que "la moyenne mensuelle au 2ème semestre 1966 dépasse la quantité de bombes déversée chaque mois sur toute l'Europe et l'Afrique pendant la seconde Guerre mondiale".

Outre les bombardements aériens, il faut compter les pilonnages par l'artillerie et les unités de la 7ème Flotte, effectués avec des pièces lourdes à tir ultra rapide, à l'aveuglette sur les villages.

Selon Reuter (11-2-1966) en un seul mois, les troupes américaines ont déversé sur le Sud-Vietnam :

- un milliard de balles de tout calibre
- 83 millions de balles de mitrailleuses d'avion
- 10 millions d'obus de mortier
- 4,8 millions de rockets.

Dans le seul district de Cu Chi, à une quarantaine de kilomètres de Saïgon, l'artillerie américaine a tiré de janvier à février 1966, 180 000 obus.

Une mention spéciale doit être réservée aux superbombardiers B. 52 qui décollent de Guam avec chacun vingt tonnes de bombes pour les répandre en tapis sur des localités qui doivent être rasées entièrement. Au 14 septembre 1966, selon UPI, les B. 52 ont déjà effectué 5 000 sorties, ce qui représente un total d'environ 100 000 tonnes de bombes.

Ce déluge de fer et de feu s'abat non sur des objectifs militaires précis, mais principalement sur les villages ; sur la foi d'un simple renseignement, ou se basant sur quelques détails révélés par une photo aérienne, l'aviation entre en jeu, combinant son action quelquefois avec l'artillerie pour détruire systématiquement les villages censés héberger des "Viet-Cong". Mais comme tout le peuple est dressé contre l'envahisseur, quel est le village sud-vietnamien qui ne compte des "Viet-Cong" dans sa population ?

Tous les correspondants de presse occidentaux qui ont suivi les opérations sont d'accord pour confirmer que la guerre, telle qu'elle est menée par le commandement U.S. frappe surtout la population civile. Citons quelques exemples entre mille autres.

Dans le numéro du 2 octobre 1965 de MATCH, Lartéguy rapporte le récit du père Currien qui s'occupe de 17 000 réfugiés catholiques près de Duc Co, dans les Hauts plateaux :

"Il n'y avait plus personne dans le village, sauf des femmes, des enfants, des vieillards. Aujourd'hui il ne reste plus rien de cette région, tout est rasé. J'ai vu mes fidèles brûler au milieu du napalm. J'ai vu les corps des enfants et des femmes disloqués par les bombes, j'ai vu raser tous nos villages".

Particulièrement atroce est l'usage du napalm qui crée un véritable océan de feu dans lequel femmes, enfants, vieillards grillent littéralement ; ceux qui survivent sont affreusement brûlés. Pour la première fois, le napalm a été employé à une si grande échelle. Après le pilonnage de l'artillerie et de l'aviation, les troupes américaines entrent en action, ratisent les villages, détruisent ce qui reste, font sauter les abris souterrains où se réfugie la population, brûlent les stocks de riz, violent les femmes, arrêtent, torturent, assassinent les habitants.

L'agence américaine A.P. décrit ainsi l'opération "Marauder" menée en janvier 1966 par les paras U.S. à une trentaine de kilomètres de Saïgon.

"La plaine fertile et richement cultivée au Sud de la rivière Vam Co Dong est l'objectif principal de la politique de la terre brûlée. Dans un rayon de 3 km autour du camp des paras, il ne reste plus aucune habitation. Les bombardements continuels par l'aviation et l'artillerie ont tout détruit. Les paras ont incendié --

toutes les maisons qu'ils ont trouvées. Tous les ustensiles de cuisine ont été brisés, tous les bananiers coupés, toutes les nattes déchirées".

C'est la politique d'anéantissement : tout brûler, tout massacrer, tout détruire. Dans de nombreuses régions qui échappent au contrôle américain, les aviateurs bombardent et mitraillent tout ce qui bouge : les paysans ne peuvent plus travailler dans les champs, ne peuvent plus faire la cuisine, car toute fumée attire les bombes, ne peuvent plus circuler sur les routes ou rivières.

De temps à autre, le commandement U.S. est obligé d'avouer ces crimes. Ainsi, le 14 septembre 1966, les deux villages jumelés de Lien Hoi I et II ont été détruits par les troupes américaines ; le lendemain, le commandement U.S. à Saigon nia le fait, mais les images rapportées par l'agence de télévision N.B.C. et le récit détaillé du correspondant de l'U.P.I. ont obligé le porte-parole du commandement américain à reconnaître que c'est bien le 1er Bataillon du 5ème Régiment de la 1ère Division de cavalerie aérienne qui a détruit les deux villages sous le prétexte que

"Ces deux villages constituent un danger pour la 1ère Division de cavalerie aérienne. Nos soldats les ont brûlés pour que l'ennemi ne puisse s'en servir".

Il est évident qu'à ce compte, n'importe quel village du Sud-Vietnam constitue un danger pour l'occupant américain, car l'ennemi, c'est le peuple dans sa totalité.

Les gouvernants américains parlent beaucoup de faire l'aumône au peuple vietnamien, les G.I.s distribuent des bonbons aux enfants, quelques médecins américains vont jusqu'à soigner les brûlés au napalm ; toutes ces tartufferies ne font que souligner davantage l'horreur d'une guerre menée au mépris de toutes les conventions internationales, de toute moralité internationale, qui prescrivent rigoureusement de s'abstenir de nuire aux populations civiles au cours des opérations militaires.

Jour et nuit, au Sud-Vietnam, sous le feu de l'aviation et de l'artillerie américaines, des villages entiers brûlent, sont rasés ; les habitants dépouillés de leurs réserves de vivres, ayant perdu tous leurs biens, sont obligés de vivre dans des souterrains, de travailler les rizières de nuit ; mais la nuit, les avions américains, avec des fusées éclairantes, cherchent à détecter toute trace de vie sur d'immenses étendues.

C'est une guerre acharnée, sans merci, contre tout un peuple, menée avec d'autant plus de férocité que les défaites du corps expéditionnaire américain sont plus cuisantes. Il est difficile à l'heure actuelle de dénombrer les victimes, les villages, les habitations détruits, incendiés, mais il suffit de réfléchir aux chiffres fabuleux donnés par les autorités

américaines, 638 000 tonnes de bombes par an, dont la majorité sur le Sud-Vietnam, un pays pas plus grand que la Suisse, des millions de rockets par mois, et combien de bombes au napalm, au phosphore, pour voir les proportions du crime.

Les populations civiles qui vivent dans les zones contrôlées par les Américains échappent-elles aux atrocités ? Ici, la répression la plus féroce sévit, tandis que se poursuivent les opérations de regroupement de population dans ces camps de concentration baptisés du temps de Diem, "hameaux stratégiques", aujourd'hui "hameaux de la vie nouvelle" !

Les conseillers américains avaient installé par le truchement du régime Ngo Dinh Diem de 1954 à 1963 un régime typiquement fasciste, qui cherchait à éliminer physiquement tous les opposants. Etaient accusés d'être des "Viet-cong" (communistes), et partant, justiciables des tortures les plus affreuses, de l'exécution immédiate, de la déportation, tous ceux qui avaient participé à la guerre de libération menée de 1945 à 1954 contre le colonialisme français, ceux qui réclamaient la tenue des élections générales pour réunifier le pays, les paysans qui protestaient contre l'accaparement de leurs terres par les propriétaires fonciers, les ouvriers qui réclamaient une augmentation de salaire, les intellectuels qui déploraient la dépravation de la culture nationale par les films américains, le bourgeois qui se plaignait de l'invasion du marché national par les marchandises américaines.

Depuis la chute de Diem, une nouvelle loi a mis hors la loi non seulement les "communistes", mais encore les "neutralistes". Les tortures, les exécutions sommaires continuent, et le monde entier se souvient encore de l'exécution le 15 octobre 1964 du jeune ouvrier électricien Nguyen Van Troi suivie de tant d'autres. Dans les prisons, les bagnes, les détenus continuent à être incarcérés des années entières sans jugement. Les traitements infligés aux prisonniers de guerre - souvent de simples civils arrêtés au hasard des opérations de ratissage - atteignent le comble de la barbarie.

Là où les troupes américaines arrivent à maintenir leur contrôle, l'effort pour regrouper la population dans les "hameaux de la vie nouvelle" continue. Chacun sait ce que signifie l'expression : les paysans regroupés derrière les barbelés, avec interdiction d'en sortir, de se grouper à plus de trois, l'administration qui confisque les réserves de vivre pour les distribuer jour par jour aux familles, le contrôle strict et quotidien des allées et venues, visites, occupations quotidiennes. Les sbires et tortionnaires de Saigon font régner quotidiennement la terreur dans ces hameaux. Aujourd'hui, la grande majorité des "hameaux stratégiques" ont été démolis par une lutte tenace, héroïque de millions de personnes ; les Américains bombardent d'ailleurs sauvagement les hameaux qui se sont libérés.

De 1954 à 1965, le chiffre des victimes s'élève à :

- 170 000 personnes tuées

- 800 000 blessés et torturés à devenir infirmes
- 400 000 détenus dans les prisons et bagnes
- 5 millions de personnes regroupées dans les camps de concentration.

Actuellement le contrôle américain ne s'exerce plus que sur 1/5 du territoire, mais les mêmes méthodes continuent. La politique américaine, sur le plan militaire ou sur le plan politique, s'attaque essentiellement à l'ensemble de la population civile.

II - LA GUERRE CHIMIQUE

Depuis 1961, le commandement américain recourt au Sud-Vietnam à des procédés que Hitler lui-même n'osait pas employer ; la guerre chimique est pratiquée à une échelle chaque jour croissante.

Officiellement, il s'agit de "défoliants" destinés à faire tomber les feuilles, mais dès 1961, de nombreux journaux américains ont révélé que les produits employés font "jaunir les rizières, tuent toute récolte sur pied" (Newsweek du 27 novembre 1961), et "doivent jouer un grand rôle dans les plans destinés à couper le ravitaillement des communistes" (New-York Times du 22 janvier 1962).

Le but est clair : quand les troupes américaines et fantoches ne peuvent plus contrôler une région, il faut en détruire toutes les cultures pour affamer la population et la faire capituler par la faim.

Des régions entières, comme la province de Bën Tre, ont été épandues avec des produits toxiques divers qui, non seulement tuent les cultures, mais provoquent encore chez les gens de nombreuses intoxications. Partout après le passage des avions américains, c'est le même spectacle de désolation : le riz qui jaunit, les bananiers, les cocotiers et autres arbres fruitiers qui se dessèchent, la volaille, les poissons qui meurent, des femmes, des enfants, des vieillards et malades pris de coliques, de diarrhée, de vomissements, souvent affreusement brûlés. Les plus faibles meurent à la suite de cette intoxication.

Dès avril 1963, les analyses faites par la Croix rouge de Libération du Sud-Vietnam ont montré que les produits utilisés sont :

- Le 2.4.D ou acide dichlorophénoxyacétique
- Le 2.4.5.T ou acide trichlorophénoxyacétique
- L'anhydride arsénieux ou trioxyde d'arsenic

- Les arsénites des métaux alcalins et alcalinoterreux : Na, Ca
- Les arsénates de sodium, calcium, plomb, manganèse.
- Le 2.4. dinitrophénol DNP
- Le dinitro-orthocrésol DNC
- La cyanamide calcique

Les superficies épandues augmentent rapidement d'année en année.

1962	11 000	hectares
1963	300 000	"
1964	500 000	"
1965	700 000	"

En 1965, 150 000 personnes ont souffert à des degrés divers de signes d'intoxication à la suite de ces épandages. Le New-York Times du 9 septembre 1966 indique que de nouveaux avions C. 123 sont affectés pour intensifier la guerre chimique au Sud-Vietnam. Les gouvernants américains redonnent vie au vieux rêve d'Attila qui se flattait que partout où il passait, l'herbe ne repoussait plus.

Un autre aspect particulièrement odieux de la guerre chimique est l'usage de gaz toxiques.

Nguyen Khanb, premier ministre fantoche, avait révélé que dès le début de 1964, Saigon en disposait déjà (Reuter 22 Mars 1965). La première opération importante où les gaz furent employés eut lieu le 25 janvier 1965 contre le village de Phu Lac, province de Phu Yen. Le village fut arrosé de bombes explosives et de napalm, et pour obliger les habitants réfugiés dans les abris souterrains à en sortir, de bombes aux gaz. Ainsi tous les habitants ne peuvent échapper aux effets des bombes et obus ; cette combinaison des gaz toxiques avec les bombardements aériens et d'artillerie ne laisse donc échapper personne dans un village attaqué. Nous sommes au comble de la barbarie.

L'opinion mondiale fut alertée quand le 5 septembre 1965, des G.I.s vidèrent 48 bouteilles de gaz dans des abris souterrains, tuant 35 personnes, la plupart des femmes et enfants. Devant la réaction de l'opinion mondiale, le Pentagone en rejeta la responsabilité sur Léon Utter qui commandait l'opération ; mais dès la fin de septembre, Washington donna plein pouvoir au commandement américain à Saigon pour se servir des gaz. Les gaz font partie maintenant de l'équipement de "routine" des G.I.s au Sud-Vietnam.

Les officiels américains ne cherchent nullement à nier qu'ils usent des gaz, ils disent simplement que ces gaz ne sont nullement toxiques, et que ce sont même des armes "humanitaires".

Mais le 12 janvier 1966, le caporal australien Robert Bowtell, pénétrant avec un masque dans un abri qu'il a lui-même insufflé de gaz, tomba évanoui et mourut ; six autres Australiens, également masqués, qui se portèrent à son secours, furent gravement intoxiqués. Les sept Australiens portaient des masques. On peut imaginer facilement l'état des femmes et enfants sans masques, littéralement aspergés de gaz toxiques dans les abris où ils se cachaient.

Les analyses et révélations de la presse ont montré que les gaz employés portent les noms conventionnels CN, CS, DM, VX, LSD 25. Ces gaz comme le CN (chloroacétophenone), le DM (diphenyl aminoarsine ou adamiste), le CS (thiophosgène) sont très corrosifs pour les muqueuses respiratoires et digestives et capables de tuer à des doses de quelques milligrammes.

Pour justifier cette barbarie, les officiels de Washington invoquent le fait que le Sénat américain n'avait pas ratifié le protocole de Genève de 1925 qui interdisait le recours aux gaz comme moyen de guerre. Un assassin qui ne reconnaît pas la validité d'une loi admise par tous les honnêtes gens en serait-il moins criminel ?

Le commandement U.S. a également recours à des poisons pour rendre inutilisables les réserves de vivre, de sel, les points d'eau, dans les régions qu'il n'arrive pas à contrôler. Le journal Express décrit ainsi comment l'aviation américaine "traite" de nombreuses régions des Hauts-Plateaux du Sud-Vietnam :

"Les points d'eau seront empoisonnés, les troupeaux abattus, les champs de maïs brûlés au napalm".

(10 janvier 1966)

Jamais on n'a eu recours à une telle variété de moyens d'extermination contre tout un peuple pour essayer de lui faire courber l'échine.

III - LA GUERRE EXPERIMENTALE

Toutes les armes, tous les produits toxiques que fournissent à profusion la science et la technique modernes, les Américains les emploient aussi à titre expérimental au Vietnam. Quand la "guerre spéciale" fut déclenchée en 1961 après la venue de Lyndon Johnson à Saigon, le caractère expérimental de la guerre fut souligné immédiatement, car c'est au Vietnam que doivent être mises à l'essai les armes et les tactiques à employer dans les autres pays contre les mouvements de libération nationale. On cherche constamment à améliorer le rendement des plus gros bombardiers, la meilleure formule de char amphibie ; on essaie l'efficacité de toute une série d'avions à réaction, d'hélicoptères, de pirogues volantes, d'armes automatiques ultra-rapides, de bombes au phosphore.

Les armes chimiques, produits anti-végétaux et gaz de combat, font l'objet de soins particuliers. Le laboratoire itinérant 406 de guerre bactériologique et chimique a été transféré du Japon au Sud-Vietnam, et le commandement U.S. projette d'introduire quelques unités spéciales de l'armée ouest-allemande pour mettre au point la production et l'emploi des produits chimiques au Sud-Vietnam. Le savant américain, le Dr Siddle, de l'Université de Harvard écrit que, pour aboutir à une conclusion rapide de la guerre, les autorités américaines mettront l'accent de plus en plus marqué sur les armes chimiques. Des gaz à effets psychiques sont ainsi expérimentés au Sud-Vietnam.

Chaque arme de destruction ou d'extermination est étudiée soigneusement après l'emploi pour que les techniciens apportent les améliorations désirées. C'est ainsi que les grosses bombes larguées par les B. 52 détruisent les habitations, mais n'atteignent pas les habitants cachés dans les abris souterrains. Le napalm n'arrive pas à brûler les vivres enterrés. Qu'à cela ne tienne ! Les usines américaines fabriquent des bombes explosives et au napalm qui n'explosent qu'après avoir pénétré profondément sous terre.

Un exemple particulièrement significatif est celui des bombes à billes. En 1965, c'étaient de petits pots munis d'ailettes pesant 800 grammes chacun, dans les parois desquels étaient incluses plusieurs centaines de petites billes d'acier que l'explosion projette dans un rayon de 25 m, criblant les victimes d'une multitude de grains d'acier, ce qui rendait tout sauvetage chirurgical impossible. En 1966, ces bombes ont été perfectionnées pour contenir le même nombre de billes dans un plus petit volume (400 g.) et une bombe-mère en contient 300, pouvant projeter des dizaines de milliers de petites balles sur une surface de 6 000 m². Ces petites bombes sont parfaitement inoffensives contre des ouvrages militaires, mais jetées sur un village, un marché, une école, font d'innombrables victimes. Elles sont donc spécialement destinées à tuer des civils. Les enfants sont les victimes les plus fréquentes de ces bombes à billes.

Chaque jour qui passe accentue donc la cruauté de la guerre américaine, car chaque jour, le commandement U.S. essaie au Vietnam une arme nouvelle. Le Figaro écrit :

"Le Vietnam est devenu le champ d'expérimentation de toutes les inventions des ingénieurs militaires. Le but est d'essayer sur un objectif vivant des inventions qui pourront être utilisées par la suite sur d'autres théâtres d'opération".

(25 avril 1965)

Le grand journal japonais Asahi et le journal indien Patriot soulignent le fait que les Américains se servent d'un peuple asiatique comme "cobaye" pour leurs expériences de guerre. Le tribunal de Nuremberg avait condamné avec la plus grande sévérité l'expérimentation d'armes sur les personnes humaines.

IV - LES CRIMES CONTRE LE NORD-VIETNAM

Le 5 août 1964, les avions de la 7ème Flotte bombardèrent une série de localités côtières de la République Démocratique du Vietnam (R.D.V.) ; puis depuis le 7 février 1965, les raids devinrent pour ainsi dire quotidiens, prenant chaque jour une extension continue. Les gouvernants américains ne cessent de répéter : acceptez la paix, et nous cessons de vous bombarder. Que signifie une paix dans ces conditions, sinon la reddition pure et simple ?

Pour calmer les appréhensions de l'opinion mondiale, le président Johnson affirme :

"Nous n'avons aucunement le désir de dévaster ce que le peuple du Nord-Vietnam a bâti avec peine et au prix de nombreux sacrifices".

(Discours de Baltimore, 7 avril 1965)

Qu'en est-il en réalité ?

Les avions américains s'attaquent aux villes et chefs-lieux : Vinh Linh, Dong Hoi, Ha Tinh, Vinh, Thanh Hoa, Nam Dinh, Phu Ly, Son La, Yen Bai, Lang Son, Thai Nguyen, les villes charbonnières de Ha Tu, Hon Gai, Uong Bi ; Hanoi et Hai Phong ne sont pas épargnées, sans compter les innombrables villages incendiés ou rasés. Prenons par exemple le village de Ngu Thuy, province de Quang Binh. Le 15 juillet 1966, il a été arrosé de napalm, pendant que les avions tiraient au canon de 20 mm sur les personnes qui s'échappaient du village. Des milliers de bombes à billes ont été larguées sur le village.

Les avions américains s'acharment sur les hôpitaux et écoles, dont les bâtiments tout neufs, en briques et au toit de tuiles rouges sont facilement visibles au milieu de la verdure et des paillotes. Tous les hôpitaux provinciaux et de district des provinces Vinh Linh, Quang Binh, Ha Tinh, Nghe An, Thanh Hoa ont été détruits. En particulier, la léproserie de Quynh Lap qui abrite et soigne 2 600 lépreux a été bombardée dix jours de suite en juin 1965 ; ses 160 locaux ont été détruits, 139 lépreux et membres du personnel médical ont été tués, de nombreux autres blessés.

Au Nord-Vietnam, l'aviation américaine a jusqu'ici détruit :

- 294 écoles
- 74 hôpitaux et infirmeries-maternités
- 80 églises et 30 pagodes.

Une pratique particulièrement barbare consiste à faire mitrailler par les avions les barques de pêche le long des côtes, pour empêcher la population côtière du Nord-Vietnam de gagner sa vie.

La volonté de destruction des dirigeants américains s'affirme le plus nettement quand ils font bombarder les digues et barrages de la R.D.V. On sait que les terribles inondations du Fleuve Rouge et d'autres cours d'eau ont rendu nécessaire l'édification et l'entretien d'un réseau de plus de deux mille kilomètres de digues. La rupture de ces digues en période de crue aboutirait à submerger des provinces entières, à la destruction de toute récolte et à la famine. Par ailleurs, en saison sèche, l'absence de pluie pendant une longue période conduit également à la perte des récoltes, d'où la nécessité de barrages et de réservoirs d'eau. Tous ces ouvrages hydrauliques coûtent à la population d'énormes efforts. Les avions américains ont effectué plusieurs centaines d'attaques contre les digues et barrages, en particulier :

- contre les barrages de La Nga, Cam Ly, Bai Thuong, Do Luong, Thac Ba.
- de nombreux points sur les digues des fleuves La, Ma, Lam, Day et du Fleuve Rouge. La digue de Nhat Tan qui protège la banlieue Nord de Hanoi a été attaquée le 13-8-1966.

La solidité des digues entretenues avec une attention particulière depuis douze ans par la population et le Gouvernement de la R.D.V., les moyens mis en oeuvre, ont fait qu'il n'y ait pas eu de catastrophes malgré ces attaques au cours de la saison des pluies de 1966.

En s'attaquant aux usines, digues, barrages, écoles, hôpitaux de la R.D.V., le commandement U.S. a voulu à la fois intimider le peuple vietnamien, et détruire ses oeuvres vives, arrêter son élan vers l'avenir. Et chaque jour, Washington réitère ses menaces : "nous ne cesserons les bombardements que si vous acceptez de faire la paix".

Les Accords de Genève de 1954 sur le Vietnam reconnaissent solennellement l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Vietnam, interdisent toute ingérence étrangère dans les affaires vietnamiennes, toute introduction de troupes et personnel militaire étrangers, toute création de bases militaires au Vietnam ... A la conférence de Genève de 1954, le Gouvernement des Etats-Unis s'était engagé à les respecter. Il les a violés de façon permanente et brutale.

Les conventions internationales, depuis celles de Saint-Petersbourg en 1868, celles de la Haye (1899 et 1907), celles de Genève de 1949, de nombreuses résolutions de la Société des Nations interdisent de s'attaquer en cas de guerre aux populations civiles, aux ouvrages culturels, hôpitaux, écoles, églises, aux villes, villages et tous ouvrages non défendus ; elles interdisent de recourir à des moyens de destruction et d'extermination de

façon massive ; le traité de Washington de 1922, le protocole de Genève de 1925 interdisent l'usage des produits chimiques toxiques et des moyens de guerre bactériologique. En 1943, le président Roosevelt déclare solennellement que les Etats-Unis n'emploieront jamais en premier les gaz.

Après la seconde Guerre mondiale, les crimes hitlériens avaient provoqué une telle horreur que l'opinion mondiale exige le jugement des coupables, et le tribunal international de Nuremberg définit de façon claire des crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Le tribunal de Nuremberg insista en particulier sur la responsabilité des dirigeants des Etats qui jusque-là échappaient à toute juridiction.

Toutes ces conventions internationales, le Gouvernement américain les a violées de façon flagrante et cynique dans sa guerre d'agression au Vietnam. Contre un petit pays, il mène une guerre sans merci, avec les moyens les plus divers et les plus féroces, en cherchant à les perfectionner de jour en jour, avec l'idée de s'en servir ailleurs. L'opinion internationale commence à prendre connaissance de ces crimes et à s'émouvoir, et même une fraction de l'opinion américaine commence à s'inquiéter.

Le conflit vietnamien oppose l'impérialisme américain à un peuple qui lutte pour son indépendance et sa liberté. Cette lutte fait partie du grand mouvement de libération nationale qui affecte tous les continents. Washington ne cache pas que les armes et méthodes expérimentées au Vietnam serviront dans d'autres pays.

Il n'est pas un peuple qui ne soit concerné. Ce n'est pas exagéré de dire que le sort de tous les peuples d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine se joue au Vietnam. Une condamnation sévère, générale des crimes américains devient aussi indispensable que le jugement de Nuremberg contre les chefs nazis.

Il faut désigner nommément les principaux responsables : Lyndon Johnson, président des Etats-Unis ; McNamara, secrétaire d'Etat à la guerre ; Dean Rusk, responsable de la politique extérieure ; Westmoreland, commandant en chef des troupes américaines au Vietnam.

Ils doivent être jugés, condamnés avec tous leurs proches collaborateurs.

*

*

*

Il faut évidemment remonter jusqu'à la source de tous ces crimes pour pouvoir les faire cesser. Menant une guerre d'agression contre tout un peuple résolu à défendre son indépendance, l'impérialisme américain en vient nécessairement à user de tous les procédés les plus barbares pour essayer d'écraser la résistance populaire.

Mais, les faits sont là pour le prouver - il n'a pu ni sortir de son enlèvement politico-militaire au Sud-Vietnam, ni ébranler la volonté de fer du Gouvernement de la R.D.V. et du peuple vietnamien. Au contraire, jamais le Front National de Libération n'a été aussi fort et aussi bien équipé, ce qui lui a permis de remporter de prestigieuses victoires ; jamais la R.D.V. n'a atteint son potentiel militaire actuel, ce qui lui a permis d'abattre à ce jour plus de 1 500 avions U.S. tout en menant avec succès la bataille de la production. Malgré ces échecs, les impérialistes américains s'obstinent toujours à recourir à la force aveugle et frappent chaque jour plus sauvagement, aussi bien au Sud qu'au Nord Vietnam.

Les guerres coloniales s'accompagnaient toujours d'atrocités, mais le néo-colonialisme américain, avec les moyens dont il dispose, et une politique plus systématique, en arrive à des extrémités inconnues du colonialisme ancien. Qu'une puissance s'arroge le droit de bombarder jour et nuit un pays situé à 13 000 km de ses côtes, d'y envoyer des centaines de milliers de troupes ratisser de vastes régions, l'agression est si flagrante qu'aucune argutie ne saurait masquer. Permettre qu'une telle agression reste impunie, ne pas la dénoncer, sous prétexte de ne pas envenimer les choses, c'est ouvrir la voie à des aventures encore plus dangereuses, c'est faire perpétuer les crimes les plus abominables.

Les droits nationaux du peuple vietnamien doivent être respectés.

Dans son appel du 17 juillet 1966, le Président Ho Chi Minh a dit expressément :

"Que les Etats-Unis cessent la guerre d'agression au Vietnam et en retirent leurs troupes et celles des pays satellites et la paix reviendra immédiatement. La position du Vietnam est claire : ce sont les quatre points de la R.D.V. (*) et les cinq points du F.N.L. du Sud-Vietnam (**). Il n'y a pas d'autre voie. Le peuple vietnamien est profondément attaché à la paix, à une paix véritable, la paix dans l'indépendance et la liberté, et non une fausse paix, une pax americana."

Il s'agit là de principes fondamentaux, sans lesquels toute vie internationale normale serait impossible. Hors de là, il n'y a guère de solution.

NOTES :

* LES QUATRE POINTS DE LA R.D.V.

1. Réaffirmation des droits nationaux fondamentaux du peuple vietnamien : paix, indépendance, souveraineté, unité et intégrité territoriale. Conformément aux Accords de Genève, le Gouvernement des Etats-Unis doit opérer le retrait de ses troupes, personnel militaire et armes de toute espèce hors du Sud-Vietnam, la liquidation des bases militaires qu'il y a établies et l'abrogation de son "alliance militaire" avec Saigon. Le Gouvernement américain doit mettre fin à sa politique d'intervention et d'agression au Sud-Vietnam. Conformément aux Accords de Genève, le Gouvernement américain doit mettre fin à ses actes de guerre contre la zone Nord, cesser complètement toute atteinte au territoire et à la souveraineté de la République Démocratique du Vietnam.

2. En attendant la réunification du Vietnam par des moyens pacifiques, et tant que notre pays reste provisoirement divisé en deux zones, il importe de respecter les dispositions militaires des Accords de Genève de 1954 sur le Vietnam telles que : l'abstention par les deux zones de participer à toute alliance militaire avec un pays étranger, l'interdiction d'établir des bases militaires, d'introduire des troupes et du personnel militaire étrangers sur leur territoire.

3. Les affaires du Sud-Vietnam doivent être réglées par son peuple, suivant le programme politique du Front National de Libération du Sud-Vietnam sans intervention étrangère.

4. La réunification du Vietnam par des moyens pacifiques sera l'affaire de la population des deux zones sans ingérence étrangère.

FLASH

A l'appel du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) une imposante et digne manifestation s'est déroulée le 5/12 à Paris sur les Champs Elysées devant l'ambassade Ouest allemand pour protester contre l'existence du N.P.D. cette résurgence Néonazie du parti d'Hitler. Le Président de ce parti M. Von Thadden a récemment déclaré que "les ouvriers étrangers, ces paresseux qui importunent nos femmes, doivent rentrer chez eux". Voilà un langage digne de "Minute". Il serait puéril de sous estimer les résultats des élections de Bavière et de Hesse. M. Kiesinger, le nouveau chancelier et un authentique fonctionnaire nazi (spécialiste des questions de radiodiffusion) ; les étudiants et les démocrates allemands ne s'y trompent pas : ils ont manifesté à Göttingen, à Berlin et à Munich. Rappelons que la République fédérale allemande est un état démocratique qui autorise le N.P.D. (néo-nazi) à pavaner mais interdit le Parti Communiste qu'elle emprisonne. Y a-t-il attitude plus démocratique ô Hitler Kiesinger ? ?

** LES CINQ POINTS DU F.N.L.

1. Le saboteur des Accords de Genève, le fauteur de guerre, l'agresseur grossier et brutal, l'ennemi juré du peuple vietnamien, c'est l'impérialisme yankee.

2. Le peuple héroïque du Sud-Vietnam est résolu, chasser les impérialistes américains pour libérer son territoire et réaliser l'indépendance, la démocratie, la paix et la neutralité, et s'acheminer vers la réunification de la Patrie vietnamienne.

3. Le peuple et les troupes de libération de l'héroïque Sud-Vietnamien sont résolus à remplir de la façon la plus complète la mission sacrée qui leur est échue de chasser les impérialistes américains pour libérer le Sud et préserver le Nord-Vietnam.

4. Le peuple du Sud-Vietnam exprime sa profonde reconnaissance envers les peuples épris de paix et de justice du monde entier pour leur soutien chaleureux et se déclare prêt à accepter toute aide, y compris l'aide en armements ou tout autre moyen de guerre de ses amis des cinq continents.

5. Uni comme un seul homme, tout notre peuple en armes continue sa marche héroïque en avant, résolu à combattre et à vaincre les forbans américains et les traîtres, leurs valets.

FLASH

Les manifestations contre la guerre odieuse d'agression que mènent les Yankee au Vietnam s'amplifient. Après les pots de peinture et les huées dont a été gratifié Johnson en Australie, Linus Pauling, Prix Nobel de la Paix et Prix Nobel de Chimie vient une fois de plus exprimer l'opposition des savants américains d'une façon très claire ; à New-York, le 9 décembre, un meeting contre la guerre a réuni 20 000 personnes. Des orateurs ont dit ("Le Monde" du 10/12) que Johnson poursuit "une guerre illégale, immorale, injuste, cruelle, ne profitant qu'aux puissants".

A Paris, le 11 Décembre eut lieu aussi un formidable meeting à la Bastille à l'appel du P.C. et de la gauche. Des pétitions furent déposées auprès des ambassades des pays qui aident à l'agression.

Pendant ce temps, M. Harriman se promenait en Afrique du Nord pour "expliquer" les résultats de la conférence des "fantoques" réunis à Manille. En Tunisie, en tout cas, d'après "le Monde" il n'avait rien à expliquer : le gouvernement tunisien s'aligne entièrement sur les vues du Pentagone et du State Department. M. Harriman y est allé pour délivrer un satisfecit à ses "amis tunisiens. Comme Sakiet Sidi Youssef est loin ! On se rappelle que l'année dernière, les intellectuels et étudiants tunisiens ont signé en masse une pétition stigmatisant l'agression américaine et demandant au gouvernement tunisien une attitude plus indépendante. D'après "le Monde",

TEMOIGNAGES ET DOCUMENTS

I - BOMBARDEMENTS, RATISSAGES AU SUD-VIETNAM

Il est encore impossible de faire le bilan complet des bombardements, ratissages opérés par les troupes américaines depuis leur intervention massive au Sud-Vietnam. Nous ne pourrions donner que quelques faits les plus typiques.

- De mars à novembre 1965, les ratissages ont été opérés principalement autour des bases américaines, Da Nang, Chu Lai, en particulier, afin de créer une zone blanche aux alentours. Des milliers d'hectares de rizières sont accaparés, des villages entiers sont incendiés, rasés. Le 2-8-1965, les villages de Chau Son - Cam Le près de Da Nang ont été détruits : 3 500 habitations incendiées ou détruites par les tanks.

- Dans la région de Saïgon-Cholon, pendant le 1er trimestre 1966, 10 000 habitations ont été détruites. La province de Binh Dinh compte au moins 8 000 maisons incendiées, celle de Phu Yen, 5 000. Dans le district de Cu Chi, à une quarantaine de kilomètres de Saïgon, qui compte 60 000 habitants, il ne reste plus une seule maison intacte.

*

- Pour l'année 1965, 99 000 sorties aériennes, 250 000 tonnes de bombes lancées (Washington Post, 7-2-1966)

- 480 000 tonnes de bombes sur le Nord et Sud-Vietnam (AFP, 2.6.1966)

Pour le 1er trimestre 1966 -- 50 000 tonnes par mois dans le 1er trimestre 1966 (AF, 2.6.1966)

- Répondant à U.S. News and World Report, Mc Connell, chef d'état-major de l'U.S. Air Force, a déclaré :

Fin du FLASH

le mécontentement gagnerait maintenant les milieux diplomatiques : on comprend ces pauvres gens ; face aux représentants du Tiers Monde, défendre la position tunisienne sur le Vietnam doit être un véritable supplice.

"En mars 1966, les avions américains ont effectué 30 000 sorties au Sud-Vietnam ... il vaut mieux bombarder à l'aveuglette que de laisser échapper un objectif".

- Pour la journée du 17.1.1966, 404 sorties, 530 maisons détruites, 300 endommagées (UPI, 18.1.1966).

- Dans un seul mois, en décembre 1965 les avions américains ont détruit 5 000 habitations et ont endommagé 2 400 autres.

(Communiqué du F.N.L.)

II - LA GUERRE CHIMIQUE

- Quelques opérations importantes :

. août 1965 : 32 communes de la province de Binh Dinh ont été épan-
dues : 100 000 arbres fruitiers détruits, plusieurs milliers d'hectares
de cultures détruits, 25 000 intoxiqués.

. 3.9.1965 : 180 km² épan-
dues dans la province de Kontum.

. du 8 au 18.10.1965 : 3 millions de pieds de manioc détruits dans
la province de Thua Thien.

. du 7 au 30.12.1965 : 20 000 hectares de cultures détruits, 2 mil-
lions de pieds d'ananas, 5 millions de têtes de volaille, 46 000 person-
nes intoxiquées dans la province de Ben Tre.

. du 20 au 24.3.1966 : 2 000 intoxiqués dans la province de Quang Tri.

. 24-25.4.1966 : 20 000 ha de cultures dévastées, province de Ben Tre.

. 1ère quinzaine de juin 1966 : 5 000 intoxiqués, 100 morts, parmi
les enfants et vieillards, femmes enceintes, provinces de Go Cong et My Tho.

III - QUELQUES EXTRAITS DE LA PRESSE OCCIDENTALE

De Marc Hutten, envoyé spécial de l'A.F.P. (23.3.1966)

"Le village de Phuong Dinh, à 22 km au sud de Chu Lai n'existe plus que sur les cartes. Sur le terrain, il a été rasé sous un déluge de feu, de même que les deux autres qui furent les objectifs de l'opération Texas entreprise par trois bataillons de marines ... Un amas de ruines enfouies sous une végétation déchiquetée, pas un arbre qui ne porte la trace des obus américains. En bordure du village, un champ transformé en charnier. Des dizaines de cadavres en décomposition y ont été jetés pêle-mêle dans dix pouces d'une eau boueuse. Il n'y a plus une âme qui vive dans le village.

Assis au creux d'un fossé, à l'écart de ses camarades, un G.I. se prend la tête entre les mains, il parle entre ses dents : je n'en peux plus ... j'en ai assez. Il ajoute, exténué, abattu : quand nous serons partis d'ici, les villageois ne trouverons plus que des ruines. Je ne peux m'empêcher de me mettre à leur place.

A vingt pas de là, le général Westmoreland, commandant en chef des forces américaines au Vietnam, venu nous rejoindre dans le courant de l'après-midi, félicite la général Lowell English : cette bataille a été une grande victoire ... je suis fier de vous, je félicite le glorieux corps des marines ...

Lundi, avant que l'artillerie des marines n'entre en action, l'aviation avait pilonné durant deux heures les trois villages qui occupent la vallée ... pour le seul village de Phuong Dinh, le 2ème bataillon du 4è régiment a porté à son crédit 167 cadavres".

Du correspondant de l'A.P. (2 et 3.8.1965)

"Un marine jette une grenade dans un souterrain ... un instant après, on en retire deux cadavres d'enfants dont l'un a la tête à moitié enlevée, on jette les cadavres sur le sol comme des sacs de riz".

De Max CLOS , le Figaro, 28.2.1966

"Le magnifique programme de pacification publiée avec tant de fracas à Honolulu souffre d'un très grave défaut : il est associé à l'intensification de la plus cruelle des formes de guerre, les bombardements aériens. Chaque jour, une moyenne de 400 sorties aériennes sont effectuées sur le Sud-Vietnam. Théoriquement, il s'agit d'attaques contre des objectifs militaires Viet Cong. En fait, les avions pilonnent systématiquement de larges secteurs du delta considérés a priori comme zones Viet.

On n'ose pas l'avouer, mais le but véritable de cette tactique est de forcer la population civile à évacuer les zones dans lesquelles le gouvernement (fantoche NDLR) ne parvient pas à rétablir son autorité ... Les paysans ne peuvent plus travailler leurs rizières dans la journée".

De l'Express, 7.8.1966

Les Sud-Coréens se sont vite adaptés à cette guerre de la jungle. L'envoyé spécial du Time raconte par exemple : un de leurs lieutenants aperçoit récemment dans une case une femme et ses enfants prenant leur repas du soir. Il remarque immédiatement - ce qui échappe à un G.I. - que la ration de riz est trop importante pour trois personnes, il en conclut que l'on attend des Viet Cong. Le riz est aussitôt empoisonné. Méthode expéditive comme celle qui consiste à faire parler les prisonniers en les faisant asseoir au bord d'une tombe creusée à leurs pieds et en leur tirant un coup de feu à blanc juste derrière l'oreille. C'est encore l'envoyé spécial du Time qui rapporte que dans un village suspecté de sympathie Viet Cong, des Sud-Coréens prirent un soldat rebelle, l'écorchèrent vif et le pendirent au milieu du village.

Pour les Australiens, un adversaire n'est considéré comme mort que si un soldat australien a marché sur son cadavre ; il n'est considéré comme blessé que si, trainé sur 300 m, il laisse derrière lui une trace de sang".

De Maurice DUVERGER, France-Observateur (9.2.1966)

"L'action des Etats-Unis au Vietnam vise au même but que l'opération de Saint-Domingue. Dans les deux cas, il s'agit d'une intervention militaire pour empêcher l'évolution d'un peuple ... Ce que la Gestapo et les camps de concentration permettent à un gouvernement de réussir de l'intérieur, le napalm, le phosphore et les autres moyens analogues ont-ils permis à une puissance étrangère de le réussir de l'extérieur ? Telle est la question posée par l'intervention américaine au Vietnam : c'est le problème du fascisme extérieur".

IV - DESTRUCTIONS OPEREES AU NORD-VIETNAM

- Villes et bourgades (chefs-lieux de district) détruites ou gravement endommagées :

. Ho Xa, Dong Hoi, Ba Don, Ha Tinh, Duc Tho, Vinh, Do Luong, Cau Giat, Thanh Hoa, Ham Rong, Phu Ly, Nam Dinh, Yen Bai, Thai Nguyen, Son La, Lang Son, Dien Bien Phu, Viet Tri, sans compter de nombreux villages incendiés ou rasés.

- 74 hôpitaux et centres sanitaires parmi lesquels :

. La léproserie de Quynh Lap, 160 bâtiments, 2 600 lits, située sur une plage, loin de toute agglomération, de toute voie de communication, de tout objectif militaire.

- L'hôpital pour tuberculeux K 71 à Thanh Hoa, 600 lits, centre important de traitement et de recherche.

- Centre médico-sanitaire de la province de Yen Bai : 30 bâtiments

- 294 écoles avec de nombreux enfants tués et blessés (pour l'école primaire de Huong Phuc, 57 enfants tués et blessés le 9.2.1966)

- 80 églises et 30 pagodes (A l'église de Ha Thach, province de Phu Tho, 63 tués le 4.3.1966)

- Attaques contre les barrages et digues : de février à juin 1966, 55 attaques, en juillet, 69 attaques :

. Barrages de La Nga (district de Vinh Linh), Cam Ly (province de Quang Binh), Do Luong (province de Nghe An), Bai Thuong (province de Thanh Hoa), Thac Ba (province de Yen Bai).

. Dignes du Fleuve (province de Ha Tinh) La ; du fleuve Lam (province de Nghe An), du fleuve Ma (province de Thanh Hoa), du fleuve Day, des fleuves Cau et Thuong.

. Dignes du Fleuve Rouge : à Minh Chau (province de Nam Ha), Huu Bi (même province), Thu Tri (province de Thai Binh), Nhat Tan (banlieue de Hanoi).

. Digue côtière de Ha Dong (province de Quang Ninh), ce qui a entraîné la submersion par l'eau de mer de 1 200 hectares de rizières.

V - QUELQUES OPINIONS AUX ETATS-UNIS ET DANS LE MONDE

Extrait de la déclaration de 579 écrivains et artistes américains, publiée dans le New-York Times du 27 Juin 1965 :

"Nous ne pouvons garder le silence alors que notre politique extérieure devient chaque jour plus inhumaine. Nos dirigeants doivent se rappeler que par leurs actions au Vietnam, en République dominicaine, ils sont en train de violer les lois internationales, la Charte des Nations unies, et naturellement l'esprit de notre Constitution".

EXTRAIT de la déclaration signée par un millier de professeurs et enseignants des universités américaines, publiée dans le New-York Times du 13 mai 1965 :

"La situation au Vietnam pose des problèmes moraux sérieux et qui ne sont pas seulement diplomatiques ou tactiques. Notre nation possède une immense puissance. Permettre qu'elle soit utilisée à des fins irraisonnables et barbares met en péril la base même de l'influence américaine".

EXTRAIT d'une lettre au président Johnson envoyée le 19.9.1966 par 22 savants américains dont 6 prix Nobel, Kleix BLOCH, Konrad BLOCH, Robert HOFSTADTER, Arthur KORNBERG, Fritz LIPMAN, Severo OCHOA (A.P. 19.9.1966)

"Le groupe demande instamment au président d'ordonner la cessation de l'emploi par les forces américaines des armes chimiques anti-végétales et anti-personnelles au Vietnam.

Le groupe demande une révision par la Maison Blanche de la politique du gouvernement américain concernant les armes bactériologiques et chimiques (BC) ..."

Du professeur J. BERNAL, président du Conseil mondial de la Paix (mars 1965) :

"Le napalm et les gaz toxiques ont été employés contre la population du Sud-Vietnam. Les peuples du monde eotent avec répugnance la violation par le gouvernement américain de tous les principes de la loi internationale. Ils exigent qu'un terme soit mis à tous ces actes barbares. Une telle agression menace tout le Sud Est asiatique et la paix générale du monde.

Du philosophe Lord Bertrand RUSSELL, le 14.1.1966 :

"Les Etats-Unis ont commis toutes sortes de crimes justiciables d'un tribunal international pour crimes de guerre".

Du professeur Miksuo TAKETANI, de l'université Rikkyo (Japon)
le 26.3.1966 :

"L'emploi de gaz toxiques reflète bien la politique actuelle des Etats-Unis. Les Américains ont eu recours au gaz que Hitler lui-même n'osait pas employer".

Au Congrès du Labour Party, Lord BROCKWAY a dénoncé la guerre U.S. au Vietnam comme

"Le plus grand crime contre l'humanité depuis la bombe de Hiroshima".

EXTRAIT du discours que John POWELL, ex-membre de la Délégation canadienne à la C.I.C. au Vietnam (de juin 1964 en Juin 1965), a prononcé à Toronto le 10 février 1966 :

"Un militaire américain m'avait parlé des prisonniers de guerre qu'ils avaient capturés. La nuit, on leur clouait les mains aux arbres pour les empêcher de s'échapper. Je connais le cas de deux prisonniers Vietcong transportés pieds et poings liés à bord d'un hélicoptère. Ils croyaient qu'on allait les envoyer dans un camp de prisonniers de guerre. Non. Juste avant l'arrivée à la base, les deux hommes furent précipités hors de l'hélicoptère et tués ...

"Notre patrie a traîné des prisonniers de guerre ... ils étaient ligotés ... ils étaient traînés par les pieds à travers les champs de riz. C'est un moyen pour faire parler les prisonniers, mais bien entendu, quand le tracteur s'arrête, les types sont déjà morts".

(LE COURRIER DU VIETNAM)

FLASH

"La Pensée" revue de rationalisme moderne, 168, rue du Temple, Paris 3ème, a consacré sa chronique scientifique du n° 123 à "Vulgarisation et Racisme". Paul Labérenne y signale un livre d'inspiration nettement raciste : Sangs et Tempéraments par Léon Bourdel (chez Julliard) qui s'est largement souvenue d'un livre du Dr Martial qui, du temps de Pétain, a dressé une carte de l'Europe avec la "frontière du sang". Labérenne montre avec maestria que ce livre est dénué de toute valeur scientifique et s'étonne qu'il pût être publié avec le patronnage de Louis Leprince-Ringuet, savant catholique et académicien.

NOTES DE LECTURE

Que signifie la littérature dans un monde qui a faim ? Comme la morale, la littérature a besoin d'être universelle. L'écrivain doit donc se ranger aux côtés de plus de deux milliards d'affamés s'il veut pouvoir s'adresser à tous et être lu par tous.

J.P. SARTRE

Le sociologue de réputation mondiale qu'est Josué de Castro, l'auteur de ces livres devenus classiques que sont "Géographie de la faim" et "la Géo-politique de la faim" a écrit un véritable roman consacré à ce problème angoissant entre tous et qui grâce à lui est maintenant la préoccupation de beaucoup de bonnes volontés et d'organisations : la FAIM.

"Des hommes et des crabes" est un roman qui en dit plus long sur la faim que mille traités d'économie politique.

Le roman a pour cadre le bidonville de Recife, dans un paysage dantesque où la boue et les crues du fleuve donnent à l'ensemble une dimension apocalyptique. Josué de Castro dans un style sobre, économe de mots qui prend aux tripes décrit la vie de cette pauvre humanité que la sécheresse du sertão et l'ignominie des grands exploiters terriens a rejetée en marge des quartiers chics et pour laquelle un cochon, une poule représentent un trésor inestimable. Il nous montre la lutte de ces gens contre les politiciens véreux, corrompus jusqu'à la moelle ... et qui profitent même des catastrophes qui frappent le bidonville pour les pressurer.

Il nous décrit l'action de la police ... qui vient au bidonville entre autre pour débaucher les jeunes filles.

Dominant tout ce peuple qui grouille dans la misère et lutte contre la faim, Cosme est un prolétaire qui a des lumières politiques : "Le peuple n'est déjà plus aussi stupide qu'autrefois, ni aussi seul. Il commence à s'organiser ; les ouvriers de São Paulo, les mineurs de Minas Gerais, les paysans de Rio Grande". Cosme parle "toujours du grand jour qui approche". Cosme monte les pièges où il fait tomber, avec l'aide de la population, les policiers ; qui se couvrent de ridicule à la grande joie du bidonville qui les berne quand ils veulent faire appliquer les décisions des gens qui les payent. A propos "des réformes" proposées par

le gouverneur, Cosme analyse sans fard : "C'est pour la galerie. On construirait une demi douzaine de maisons en bordure de la route qui mène en ville, de préférence sur celle qui conduit à l'aéroport, afin que les visiteurs du dehors fussent impressionnés par les grandes réalisations du gouvernement, et le reste n'existerait jamais que sur le papier, le papier bleu des plans et le papier journal de la presse officielle. La campagne contre le bidonville ne survivrait pas aux élections, et tout redeviendrait comme avant, comme toujours : les pauvres seraient oubliés dans leurs cahutes et le nouveau gouvernement mettrait toute son ardeur à remplir les poches de ses plus chauds partisans. On n'aurait pas le temps de s'occuper d'autre chose".

Josué de Castro nous parle aussi des grands propriétaires terriens et des méthodes qu'ils utilisent avec leurs ouvriers "Avec deux cornes de boeuf, il (le propriétaire) s'en sert de clystères pour infliger des lavements à base d'ortie et de piment aux gars récalcitrants". Pratiquement, ces féodaux dans le Brésil d'aujourd'hui, ont droit de vie et de mort sur leurs ouvriers. Josué de Castro nous parle aussi du curé de la paroisse du bidonville, un être assez bizarre, guère plus cultivé que ses ouailles, mais qui prêche l'obscurantisme et appelle à la résignation ; pour sa part, il fait benoîtement bombance dans de la vaisselle en porcelaine des Indes s'il vous plaît.

Le personnage principal du roman est le petit João Paulo qui est l'interlocuteur habituel de Cosme le paralytique qu'il interroge sur tout ce qu'il ne comprend pas autour de lui. Il personnifie un peu, à mon avis, dans l'esprit de l'auteur, le peuple brésilien qui a faim et s'interroge sur les raisons de sa misère, de ses conditions de vie lamentable ... à moins que cela ne soit une technique didactique de la part de de Castro pour pouvoir expliquer patiemment, par le menu, dans le roman, certains mécanismes simples de politique et d'économie politique ... car il est évident que l'auteur s'adresse d'abord aux habitants du bidonville et qu'il écrit d'abord pour eux. João Paulo, comme tout un chacun au bidonville, fait partie du "cycle du crabe" : "les hommes ne vivent que de la pêche aux crabes dit Josué de Castro. Ils sucent leurs pattes, lèchent et récurent leur carapace jusqu'à ce qu'elle soit propre comme du verre, et, de cette boue devenue chair, ils forment la chair de leur corps et la chair du corps de leurs enfants. Deux cents mille individus nourris de viande de crabe. Ce que l'organisme rejette retourne à la boue et ces détritrus, à nouveau, redeviennent crabes".

Telle est la biographie de tous les habitants du bidonville de Reafe qui luttent contre le fleuve, la faim, la police et les politiciens. Mais la faim domine tout "la faim qui harcelait ces gens déterminait tout leur comportement dit de Castro, : leurs valeurs morales, leurs espérances, jusqu'à leur vie sentimentale. Les voir agir, parler, lutter, souffrir et mourir, c'était voir la faim elle-même, despotique, génératrice de plus grand drame de l'humanité".

Confusément, João Paulo voudra rompre ce "cycle du crabe" : il rejoindra spontanément, instinctivement les rebelles, qui tirent sur les policiers. Son corps ne sera pas retrouvé. Il est probablement retourné au fleuve, au cycle fatidique. João Paulo est retourné au "cycle du crabe" ; Cosme, la petite lumière politique, le paralytique (quel symbole !), "l'intellectuel" du bidonville qui lit les journaux ramenés des poubelles, est lui aussi mort, peu avant le départ de João Paulo.

Est-ce là du pessimisme de la part de Josué de Castro ? Ou du réalisme ?

Bien sûr, les forces de la réaction sont au Brésil telles que ce cycle ne sera pas, malheureusement, facile à rompre : au Brésil les Yankees contrôlent, ainsi que leurs agents, l'économie du pays : le mécanisme de l'installation des monopoles (par exemple celui du coton) en terre brésilienne est démontré, expliqué clairement par Cosme ... qui explique par la même occasion pourquoi ce "monstre" le monopole, ne peut être délogé : Son représentant pour le Nordeste n'est autre que le propre fils du Gouverneur.

Faut-il pour autant désespérer ? Non, dans le ciel de l'Amérique latine brille une étoile ; cette étoile, c'est CUBA.

La lecture de cette oeuvre forte, riche qui ne fait aucune concession à la facilité ou à la sensiblerie, écrite dans une langue simple m'a rappelé ces deux oeuvres de Zaha Hussein "les Jours" et "les damnés de la terre" qui ont pour cadre la campagne égyptienne du temps de la féodalité et des Anglais.

Cette lecture (de Castro) qui m'a fortement impressionné, a soulevé en moi diverses interrogations. Quand verrons-nous un Maghrébin traiter de l'exode rural et des bidonvilles qui entourent Casa, Tunis ou Alger ? Bien sûr, il y a Katèb Yassine, Bel Khodja (ce dernier a fait un travail sociologique) mais ils sont loin d'épuiser le sujet. Quand verrons-nous un roman consacré par exemple au drame des habitants de Bordj Sidi Al Raès près de Tunis que l'on délogea à coups de fusil (le 12.10.65), eux aussi, de leurs pauvres gourbis dans un souci "d'esthétique". "Le gouverneur de l'Etat, dit Josué de Castro, volant au secours de l'esthétique menacée, entreprit alors une vaste campagne contre cette lèpre qui menaçait de porter atteinte à la seigneuriale beauté de la capitale du Nordeste, à la noblesse fine et racée de ses anciens manoirs. Mais dans cette lutte menée contre la prolifération du bidonville, le gouverneur ne s'inquiéta pas de découvrir les racines mêmes du mal. Pour lui, leurs ramifications se limitaient à la boue des marais, et il pensait qu'il suffirait de tirer dessus pour que disparût la mauvaise herbe. Aucun de ses adjoints ne l'avertit que cette végétation de bicoques, épanouie parmi les palétuviers, avait racines dans le pays tout entier - dans le sous-sol même de ses structures sociales archaïques : produit du féodalisme agraire qui opprimait et exploitait depuis des siècles tous ces pauvres gens et leur

faisait finalement préférer la puanteur des marais à celle des baraques des moulins à sucre ces nouvelles maisons d'esclaves autour des nouvelles maisons de maîtres".

J'ai récemment lu dans "Jeune Afrique" un essai que son auteur Mohamed Aziza l'jeune tunisien, appelle un anti-essai (?) et je n'ai pu m'empêcher de ressentir un sentiment de gratuité dans cet écrit. Qu'on me comprenne : je ne suis pas contre les exercices de style formel, je ne me pose pas en censeur ; mais en intellectuel maghrébin et je me demande si dans nos pays sous développés le rôle de l'écrivain ne consiste pas d'abord à éclairer, à classer, à démystifier. Il y a un ordre de priorité, il y a des tâches plus urgentes que d'autres, il y a, il est vrai des tâches ingrates ... Mais l'intellectuel doit assumer son rôle Naturellement, faire ce travail de démystification n'ira pas sans risque, sans heurts avec les pouvoirs établis et c'est ce qui nous laisse rêveurs devant des productions tel l'essai de M. Aziza : (pour ne pas affronter la réalité, certains écrivain nord-africains ne choisisissent -ils pas délibérément le silence ou ne se livrent-ils pas à des exercices de style ?)

Un tel choix serait lourd de conséquence : sciemment, ces intellectuels mettent un frein à la soif de culture de nos peuples ; ils trahissent leur mission d'intellectuel en pays sous-développé et les générations futures ne manqueront pas de les juger sévèrement lorsqu'elles constateront le désert qu'ils laissent derrière eux.

La mutation de la Société nord-africaine, les bouleversements à la campagne, l'entrée brusque des femmes dans la vie moderne ... les thèmes ne manquent pas. Il faut seulement s'enthousiasmer pour son pays et cesser comme l'a dit Mohamed Boudia de tomber en extase devant St Germain des Prés. Voilà ce que le livre de Castro nous rappelle utilement.

M. Raymond JEAN a édité chez Albin Michel un excellent roman qui se passe au Vietnam : "Le village". Un véritable chant d'amour pour cette terre si attachante et si cruellement éprouvée par les agresseurs américains. Par endroit, le livre, plein d'un lyrisme de très bon aloi, atteint l'épopée, la fresque historique (le gouverneur gouverné, l'oeil de verre ..)

Le livre est d'ailleurs dédié "au peuple Vietnamien, à ses souffrances, à ses luttes, à sa victoire". Dominant le roman, Xuân est une femme qui personnifie ce Vietnam de toujours, qui lutte et espère. Xuân est une responsable du Front. Elle dépeint ainsi la situation coloniale "Chaque fois qu'on nous a forgé une malédiction ou une tare, on s'est empressé de nous en faire le reproche. Ils nous obligeaient à être sournois et dissimulés pour nous défendre et ils disaient que le mensonge était dans notre nature. Ils nous contraignaient à être voleurs pour leur reprendre ce qu'ils nous enlevaient et ils disaient que nous avions le vol dans le sang. Ils nous prostituaient et ils disaient que nous étions des chiennes. Ils nous imposaient la violence et la terreur et ils disaient que nous n'étions respectueux que de la force."

Comme on le voit, la colonisation est la même partout ; le récit intitulé "la fable du colonel et de l'obarrach" est la réplique vietnamienne de la déposition de Moncef Bey en Tunisie ou de Mohammed V au Maroc !

Un roman d'une dimension horspair que l'on doit lire toute affaire cessante.

A LIRE

--- Un excellent numéro "d'Europe" Octobre 1966 consacré au Viet-Nam. Des poèmes, des nouvelles, des contes, des témoignages et un article qui traite de la situation du point de vue juridique dû à la plume de notre ami Maître Joé Nordmann

--- Une enquête sur les coopérateurs en Tunisie dans "Temps Modernes", d'Octobre 1966

--- "Les platanes de Barcelone" par Victor Mora chez les éditeurs Français réunis (13 Fr). C'est le témoignage d'une adolescence difficile au sein d'une société meurtrie par une des plus cruelles guerres civiles de l'histoire. Ce livre réaliste est en même temps un roman d'avant-garde, il passionnera tous ceux qui se demandent "que s'est-il vraiment passé après la guerre civile en Espagne ?".

. Pour ceux qui s'intéresse à la philosophie marxiste, un philosophe marxiste s'interroge sur le dogmatisme stalinien dans "Marxisme du 20è siècle" par R. GARANDY. L'âge de l'énergie nucléaire et de la cybernétique, de la construction du socialisme et de la libération du Tiers Monde posent des problèmes qui sont analysés au moyen de la dialectique du monde et de la conception matérialiste ; l'homme n'est pas un robot dit GARANDY ; il est le centre des initiatives historiques. GARANDY aborde le problème de l'art, le problème de l'acte créateur : il a écrit un livre ouvert sur l'avenir, un stimulant à la réflexion personnelle sur le marxisme vivant et les problèmes vitaux qui se posent à tout homme en cette fin du 20è siècle.

* À l'occasion de la soirée de soutien au peuple vietnamien organisée par l'A.E.M.N.A. le 19 décembre 1966 avec la présence du Me Joé NORDMANN et du secrétaire général des étudiants vietnamiens en France, l'association a envoyé le message suivant :

occasion Meeting organisé pour célébration anniversaire fondation prestigieuse Front National de Libération, Association Etudiants Musulmans Nord-Africains en France réaffirme soutien inconditionnel lutte héroïque peuple vietnamien contre agression impérialiste.

Estime que lutte menée par peuple vietnamien et lutte menée par forces progressistes dans le monde sont unes et indivisibles
Convaincue que victoire finale appartient peuple vietnamien et forces progressistes dans le monde.

* Dans le numéro Juillet-Septembre 1966, de "Tiers Monde" M. Jean Poncet donne une analyse d'une thèse de 3ème Cycle soutenue avec succès à Strasbourg par le camarade Ezzedine Makhlouf.

Il s'agit des unités de coopératives de production dans la région de Kef. Analyse en tout point remarquable dont nous citons au hasard quelques fragments (qui ne sauraient en aucun cas vous dispenser de lire cette étude) :

" ..L'institution des unités coopératives de production a tenté de résoudre cette quadrature du cercle : relever les conditions de vie et la productivité de la paysannerie sans faire de réforme agraire, en regroupant un certain nombre de petits propriétaires et en les aidant à s'équiper et à se moderniser dans le cadre de coopératives qui s'articuleraient le plus souvent possible autour d'anciennes fermes coloniales revenues au domaine public ... (le Gouvernement tunisien espérait s'épargner de la sorte les risques d'une transformation révolutionnaire des structures agraires et des rapports de production".

Sans cacher que l'expérience est trop jeune pour permettre de tirer des conclusions, Poncet souligne le caractère régional du travail de Makhlouf qu'il juge par ailleurs solide bien que l'auteur parlât prudemment d'un sujet "controversé" "au Centre de l'actualité tunisienne". Puis Poncet ajoute : " E. Makhlouf souligne qu'on ne peut parler de surpeuplement (il s'agit de la région du Kef avec 40/60 habitant au Km2) là où dans un autre cadre économique et social il serait possible d'améliorer considérablement la situation des habitants"... Après avoir parlé de la situation coloniale, Poncet en arrive à la phase de l'indépendance " Une fois les colons partis, leur oeuvre et surtout les changements presque révolutionnaires à certains égards, les transformations dichotomiques dont nous avons parlé n'ont pas disparu pour autant. Mais leurs méthodes d'exploitation ont continué à se propager au profit d'une minorité de grands agriculteurs locaux : recherche du profit le plus rapide et le plus élevé grâce à la monoculture céréalière, mécanisation extensive, concentration des terres par achat et surtout par location, large recours au crédit bancaire et aux organismes bien rodés de l'O.N.I.C. Il y a même eu extension de la pire des pratiques "minières", celle des grandes locations étendant successivement la culture au tracteur sur toutes les parcelles susceptibles de donner des résultats assez intéressants pendant quelques années et aux moindres frais, puis abandonnant les sols épuisés.

Selon E.Makhlouf, si l'on en croit les recensements comparés faits en 1950 et en 1962, le pourcentage des terres exploitées en location par les agriculteurs "modernes" serait passé de 30 à 40 % ... Petits et moyens paysans ont continué à voir se détériorer leur situation, du fait de ce renforcement continu du secteur "moderne", de la concentration toujours accrue des terres et des moyens de production au profit des plus gros céréaliculteurs. Cette concentration, dans les plus riches plaines, atteint son maximum d'intensité. En 1962, dans la plaine du Kef, les agriculteurs détenant plus de 50 ha exploitent plus de 85 % de la terre cultivée, et ce sont les exploitations de plus de 500 ha qui en réalité en :

occupent la majeure part : 82 exploitants (de plus de 50 ha en moyenne) sur 19 400 ha ; mais une dizaine d'entre eux détenaient alors 12.000 ha. Or, en 1950, pour 80 exploitants recensés dans le secteur "moderne" et qui occupaient 17 000 ha, on dénombreait 10 colons français sur 5 000 ha seulement. La concentration semble s'être accrue.

Après avoir montré que la motoculture et la mécanisation n'ont cessé de progresser, Poncet parle de la main d'oeuvre .

La main d'oeuvre salariée vivant en permanence sur les grandes exploitations céréalières "modernes" ne représente qu'un travailleur pour 80 à 100 ha. Dans un pays où la densité démographique atteint en moyenne 40 à 60 habitants au kilomètre carré, cela donne une idée des proportions que peut atteindre le sous-emploi, et, plus exactement encore, cela montre à quel point l'extension des méthodes de culture "modernes" chasse la population des meilleures terres cultivables.

Puis il traite des chantiers de chômage et de leurs conséquences.

Depuis le départ des colons, par conséquent jusqu'en 1962, le développement du secteur moderne de l'agriculture au profit d'une minorité privilégiée d'exploitants reprenant et continuant les méthodes des colons, n'a fait qu'entraîner une aggravation constante des conditions de vie et d'emploi pour la masse de la paysannerie. Il n'y a pas eu, bien au contraire, amélioration de la productivité et de la condition des terres. La décolonisation politique du pays a cependant eu pour conséquence à terme l'adoption d'un premier programme de lutte contre le sous-développement, sous la forme des chantiers publics de travail (C.E.S.), routes, plantations...), couverts en principe à tout travailler sans emploi. Avec l'importante émigration rurale alimentée par la misère et l'expropriation de fait de la masse des petits paysans chassés par le tracteur, la création des chantiers de chômage a permis de répondre, dans les premières années de l'indépendance, à cette paupérisation accrue.

E. Makhoul note que, de tous les gouvernorats tunisiens, celui de Kef a vu partir définitivement vers Tunis le plus grand nombre de natifs. Par ailleurs, beaucoup d'anciens paysans pauvres ont réussi à trouver quelque occupation ou quelque ressource en dehors de l'agriculture, depuis l'indépendance surtout - petit commerce, petite fonction publique, en l'absence d'industries et d'activités secondaires vraiment importantes. Malgré cela, les candidats à l'inscription dans les chantiers publics ont été excessivement nombreux : sans-terre et sans-emploi représentent en fait plus de la moitié de la population rurale en 1962. Nombreux même sont les petits propriétaires qui ne possèdent pas de ressources suffisantes pour faire vivre leur famille et qui ont demandé eux aussi leur inscription. Au total, les chantiers n'ont pu employer cette masse (de 6 à 10 000 travailleurs pour l'ancien caïdat seulement du Kef) que par roulement ; ils n'ont pu réaliser une productivité de nature à les rendre rentables et fonctionnels. D'où un nouveau problème, toujours plus aigu, celui de boucher ce véritable tonneau des Danaïdes et d'intégrer les chantiers à des structures viables et responsables.

Après avoir parlé des regroupements réalisés grâce aux U.C. P. Poncet ajoute :

Ni la grande exploitation individuelle, ni la misère de toute une petite paysannerie maintenue en dehors des périmètres les plus productifs et des U.C.P. ne sont encore éliminées. Cela mérite attention.

Puis, dans sa conclusion il dit :

Mais il va de soi que cette réorganisation structurelle, qui vise à résoudre les problèmes majeurs du milieu naturel et humain, implique la liquidation des mauvais rapports sociaux hérités du passé, colonial ou non, l'intéressement des populations aux actions entreprises et à la renaissance de la région. Liquidation et suppression en particulier de la propriété absentéiste, des grandes locations et des grandes exploitations privées; dans la mesure notamment où ces dernières ne font qu'user les réserves naturelles, sans réinvestir ni restaurer, et que chasser les populations de la terre. Facilités de toute nature, au contraire, accordées à petits paysans pauvres et à coopérateurs pour la redistribution et la mise en valeur de lopins familiaux, parcelles maraîchères, petit cheptel, les grandes cultures modernes - céréales, oliviers, fourrage, vergers - et le grand élevage, qui exigent d'importants moyens financiers et techniques, formant par contre la base du travail coopératif proprement dit. Développement enfin des organismes de gestion et de vie publiques - unions paysannes, communes rurales, conseils élus et responsables, ce qui n'exclut pas l'intervention des financiers et des techniciens de l'Etat pour aider, encourager et suivre toutes les actions collectives.

Du 3 au 7 Novembre 1966 fut organisée, par la Ligue
Française de l'Enseignement et l' U.N.E.F. une
RETROSPECTIVE JORIS IVENS.

Qui est Joris Ivens ?

.... un réalisateur de films, un metteur en scène ?... Non.

Joris Ivens est le "maître du cinéma-Vérité"

"Il y a un poème à faire sur l'oiseau qui n'a qu'une aile" dit Apollinaire;
il y aurait aussi un poème à faire sur cet infatigable Hollandais Volant,
dont on ne sait jamais s'il est en Asie, ou dans les Amériques, à Rome ou
à Moscou, à Santiago ou à Paris.

Il était à Paris, parmi nous, ces quelques jours et nous a
présenté ses films .

Ses oeuvres nous montrent qu'il est toujours présent là où se
décide le destin du monde , il défend le sort de la liberté humaine avec
sa caméra pour arme

Par la Forme ses réalisations cinématographiques sont lyriques
mais à travers ce lyrisme percent toujours les mêmes thèmes =

L'Homme, sa subsistance, son travail, la misère, les joies de
la vie, l'amour.

- | | | | |
|-------------|--|---|--|
| <u>1928</u> | : "Le Pont" | { | Etude de mouvements - les rails... |
| <u>1929</u> | : "La Pluie" | | la foule... les parapluies... les |
| | "Les Brisants" | | vagues |
| <u>1931</u> | : " Symphonie Industrielle" (1er films sonore d'Ivens) | | |
| <u>1932</u> | : "Komsomol" | { | Le Chant des Héros ou la Jeunesse à la |
| | | | parole |
| <u>1933</u> | : "Borinage" | { | Séquences tournées en URSS et pendant la |
| | | | construction du métro de Moscou) |
| <u>1937</u> | : "Terre d'Espagne" | { | Commentaire écrit et dit par Hemingway) |

" Cette époque de combats pendant laquelle nous pensions que la
République pouvait gagner fut la plus heureuse de nos vies".

Deux thèmes essentiels dans l'oeuvre d'Ivens apparaissent
ici avec une brutale acuité imposée par les événements :

La lutte pour la faim, la lutte pour la liberté - deux thèmes
qui renvoient aussi aux deux éléments constants de son oeuvre :

l'Homme et la Nature - l'Action et la Mort.

" Quand vous luttez pour défendre votre pays, la guerre telle qu'elle est devient une vie presque normale? Vous mangez, vous buvez, vous dormez et vous lisez les journaux"-

L'idée centrale de ce film était de montrer les liens entre la lutte pour l'Espagne libre et démocratique menée par l'armée populaire et les Brigades Internationales, et le travail paisible des paysans sur des terres qui leur appartiennent pour la première fois dans l'histoire du pays.

1939 : "400 millions" - Ivens veut expliquer au peuple américain la situation de la Chine, en lutte contre les agresseurs et envahisseurs japonais.

1946 : "L'Indonésie appelle" - Ce film est tourné en Australie et a pour thème la grève qui immobilise une partie de la marine de guerre néerlandaise qui devait attaquer l'Indonésie indépendante.

1951 : "L'Amitié vaincra" film en couleurs et surtout documentaire sur le Festival Mondial de la Jeunesse à Berlin, marqué par l'atmosphère de guerre froide qui régnait à ce moment là à Berlin.

1954-55 : Ivens accepte de réaliser un film dédié aux forces du monde entier à l'occasion du Congrès de la Fédération Syndicale Mondiale à Vienne
Et c'est "Le Chant des Fleuves"

" Nombreuses sont les merveilles de la Nature mais de toutes, la plus grande merveille, c'est l'Homme", proclame le choeur d'Antigone.

" Et rien n'est plus beau que le travail de l'Homme et son intelligence, reprend en écho "Le Chant des Fleuves" .

C'est l'Homme dans sa condition la plus universelle, c'est-à-dire le travailleur, celui qui peut, par son activité, ses luttes, changer chaque jour le visage de la terre, qui fait vibrer ce film.

" ..la malchance des travailleurs a un nom: elle s'appelle ;trust, cartel, monopole".

1957 : "La Seine a rencontré Paris".

1958 : " 600 millions avec vous et lettres de Chine" (pas vu - interdit par la censure française).

1960 : "Demain à Nauguila" , Ivens ne pouvait rester étranger au mouvement de libération qui marqua l'Afrique Noire à ce moment -

documentaire social tourné au Mali, histoire du jeune Sidibé Moussa, étudiée en parallèle avec celle de son pays.

1961 : Ivans tourne "Carnet de voyage à Cuba" et "Peuple arm"

" On peut acheter des gouvernements mais peut-on étouffer la volonté d'un Peuple ?

" ..chaque usine devient une forteresse , chaque sillon, une tranchée...Tout le monde veut défendre le pays ...Américains, si vous attaquez, ce sera partout l'alarme !"

Cuba est un exemple pour le monde entier. Ivans choisit cet exemple pour nous dire qu'il est possible de résister à l'impérialisme américain.

" c'est un film profondément engagé, qui prend nettement parti contre les agresseurs" , nous dit Ivans.

1963 : " A Valparaiso", ce film a aussi une résonnance politique, mais Ivans sait rester près de l'Homme, de sa vie, de ses besoins.

" La nostalgie de l'aventure d'hier est un moyen commode de fuir l'aventure d'aujourd'hui ... L'aventure d'aujourd'hui c'est de conquérir des maisons habitables, des jardins cultivables, la justice. C'est une autre image de l'aventure.

Beaucoup de choses restent à construire, des maisons certes, mais aussi une société nouvelle.

1965 : "Le Ciel et la Terre"

C'est un "J'accuse" jeté à la face de l'Impérialisme.

" L'enjeu n'est plus le Vietnam, ni ses richesses, qui deviennent cendre, ni ses habitants qui meurent ; l'enjeu c'est le nalgais, le brésilien, l'africain, il faut prouver une fois pour toutes que nul ne peut résister à ceux qui ont la puissance technique lorsqu'ils l'utilisent sans frein. Cette preuve par la force brute s'appelle la guerre impérialiste"

(parties censurées du Commentaire)

" Ce sont deux mondes entièrement étrangers l'un à l'autre qui se combattent ; pour découvrir l'ennemi il faut lever la tête - ... Depuis 25 ans le Vietnam entier est un piège. Les alertes font partie de la vie quotidienne. Napoléon échoua 2 fois en Pologne et en Russie, battu par la guerre du Peuple" -

... Nous sommes chez nous au Vietnam, les Américains ne peuvent traverser notre Pays qu'à la vitesse du Son ! " .

Ce film impose au spectateur la vision d'une guerre certes mais en même temps la vision de la vie quotidienne, film de paix sur la guerre ?

La mort est présente à tous les instants, mais elle n'apparaît que comme le fait exceptionnel, prête à reculer devant les œuvres de la vie.

Le film est un balancement volontaire entre deux extrêmes : la Vie et la Mort.

Ivens a voulu montrer surtout que la lutte pour la liberté, l'indépendance nationale est liée indissolublement, est la même lutte que celle que l'Homme livre tous les jours pour se nourrir, se loger, se cultiver, en un mot VIVRE.

N'est-ce pas l'éternel thème de chacun des films d'Ivens que nous retrouvons ici avec plus d'acuité ?

Que le spectateur soit secoué ne suffit pas à Ivens, encore faut-il qu'il comprenne, qu'il réfléchisse.

Ivens accuse, mais c'est une accusation brachtienne où il se permet d'interroger le spectateur, de le prendre comme témoin des faits des exactions et de lui demander son avis, comme si le spectateur pouvait répondre à ce questionnaire imaginaire.

...Comme il se plaît à le répéter son meilleur ami, c'est l'Histoire, aussi bien celle qui s'inscrit à la Une des journaux que celle écrite dans les manuels.

Ivens sait se jeter dans le courant des événements, en suivre le développement pour en faire une vérité historique.

- FLASH -

* Nos camarades de l'UNEA (délégation extérieure) ont édité une brochure fort instructive intitulée "Halte au Sabotage de l'Enseignement Supérieur" qui contient en outre une pétition soutenant les étudiants de l'I.G.P.

Dans cette brochure, nos camarades dénoncent entre autre "la conception foncièrement rétrograde qui voudrait faire de l'Université une Institution aristocratique dominée par l'idéologie bourgeoise et réservée à une "élite" socialement privilégiée.

LE FOOTBALL AFRICAIN EST-IL BIEN PARTI ?

Au mois de juillet 1966, le public britannique a vu à l'oeuvre les seize équipes nationales qui ont su se qualifier pour le tournoi final de la World Cup. Aucune nation africaine n'a été présente au rendez-vous. Les "patrons" de la F.I.F.A. en avaient décidé ainsi. Ils avaient organisé des groupes de qualification fortement déséquilibrés, discriminatoires voire à l'égard des 35 jeunes fédérations africaines obligées de disputer un marathon entre elles, puis avec les représentants asiatiques pour permettre à une seule équipe des deux continents d'être en Angleterre. L'argument officiel des milieux présidant à la destinée du sport-roi était simple : le football africain n'a pas encore fait ses preuves et n'a droit qu'à la portion congrue. Raisonnement simpliste et puéril car où, quand et comment les footballeurs africains peuvent-ils montrer leur savoir-faire si les confrontations internationales et à plus forte raison la seule épreuve mondiale officielle leur restent interdites ? Le forfait général des pays d'Afrique n'a pas été sans lendemain et va amener, du moins espérons-le une révision des conceptions sectaires.

DE BEN BAREK A MEKLOUFI

Quelle est la situation actuelle du football africain ?

Tous les observateurs d'Afrique ou d'Europe s'accordent à dire que le football africain est riche sur le plan individuel, qu'il possède un immense potentiel plein de promesses. Certains abusent de la rodomontade en clamant : " L'Afrique des millions d'Eusébio" !, la culture du poncif est florissante, nombreux sont les footballeurs traités de "grand seigneur", d'"aristocrate du football" au "coeur vaillant", à "l'air méphistophélique" ou à la "grâce féline", au "courage légendaire" ... Le redoutable, le fantastique, l'ahurissant, l'extraordinaire, le divin illustrent un bien compréhensible comportement de sublimation. Qu'en est-il de tout cela ? Incontestablement la valeur individuelle des footballeurs africains égale parfois, dépasse celle des joueurs d'Europe ou d'Amérique du Sud. Les carrières réussies des Ben Barek, Ibrir, Coluna, Eusebio, Santana et Mekloufi, pour ne citer que les plus connus, ont confirmé brillamment cet état de fait et assis la valeur marchande des individualités africaines sur le marché du football. Les qualités de finesse, de virtuosité technique, d'efficacité, les moyens physiques : rapidité, détente, solidité, endurance sont partout appréciés et bien monnayés. Cette présence de l'"individu" dans le concert international reste malgré tout l'arbre qui masque la forêt, forêt ici, vierge ou inexplorée, là-bas mal exploitée malgré ses richesses. En effet, la plupart des formations africaines nationales ou de clubs sortent neuf fois sur dix largement battues des confrontations avec les équipes de rang international. Certes, les exploits des FAR marocaines, du Black star du Ghana, de l'Equipe Nationale d'Algérie sont dans les tablettes, mais ils restent marginaux ; il sont le produit de circonstances

exceptionnelles et ne permettent pas d'étalonner exactement le standing de leurs auteurs.

ENCORE LA POLITIQUE

Au niveau du collectif, le football africain est limité. Pourquoi? Les spécialistes en ont énuméré avec force détails les problèmes spécifiques: faiblesse des ressources et des moyens matériels, organisation déficiente et même absente des compétitions nationales, équipements dérisoires devant la masse des pratiquants, absence de cadres techniques qualifiés, régionalisme très poussé, difficultés de l'information et des communications, déficience physique des jeunes africains due à la mal-nutrition... Rares sont les responsables ignorant ces questions. Hélas, les solutions n'ont été qu'erronées, malhabiles et peu convaincantes. Il est très intéressant de remarquer que le football, partie intégrante de la vie sociale a subi aussi les contre-coups de toutes les tentatives faites pour sortir du sous-développement économique, qu'il est assez "politisé" en Afrique, sert pour favoriser la politique de prestige national et polarise les masses uniquement sur "lui". Il est curieux de voir certains pays africains à "option socialiste" adopter, pour le football, une politique au sommet en instaurant un professionnalisme d'Etat réservé à une élite inamovible. L'engouement des chefs d'Etat africains, leur intérêt pour le football sont des éléments extrêmement sympathiques d'où il serait souhaitable d'écarter toute prétention technique et qu'il faut limiter à un mécénat précis sans plus.

Mais c'est bien au niveau des dirigeants et des gestionnaires qu'il faut rechercher des explications sur la carence actuelle du football africain.

LE BEEFTEACK et le LIT MOELLEUX

La plupart des tentatives d'amélioration et de solution des problèmes évoqués ci-dessus se sont réduites à la mise sur pied d'équipes ou de sélections nationales dont les éléments sont recrutés parmi les meilleurs et qui sont pris en charge directement par l'Etat. Entourés de divers techniciens, de médecins, de masseurs, ces joueurs ont droit à des conditions matérielles d'entraînement de logement, de nourriture exceptionnelles, inconnues de la plupart de leurs frères de jeu et même de leurs compatriotes aisés. Leur métier est de "faire des résultats nécessaires pour justifier les "sacrifices consentis" et flatter l'amour-propre de leurs zéloteurs. Malheureusement le football n'est point un produit de laboratoire, et comme l'organe biologique, il ne remplit pas sa fonction en dehors d'un milieu approprié. Ces "pro" d'Etat isolés de tous, loin de leurs familles, de leurs amis, d'une ambiance stimulante, réduits à des simples collégiens menés à la baguette, perdent à coup sûr l'enthousiasme et la joie de jouer, que ni le "bifteck" ni le "lit moelleux" ne peuvent remplacer. D'autre part, à ces garçons choyés et favorisés par rapport à la masse, le public refuse justement son soutien. Il ne marche pas, avec ces nouveaux "bourgeois du ballon" qui ne représentent ni une

tradition de jeu, ni une valeur morale ou spirituelle. Epilogue de cette situation illogique : la lassitude, le découragement, puis l'échec total. L'exemple des F.A.R. marocaines en est la parfaite illustration. Et tant que la masse des pratiquants n'est pas associée à toute tentative d'évolution, tant qu'elle ne bénéficie pas, en partie seulement, des moyens et des facilités consentis, tant qu'on s'entête à former des footballeurs hors-série isolés du public, la réussite fuira et le niveau stagnera encore. Dans le cadre actuel du développement des pays africains, un professionnalisme intégral d'Etat ou privé constitue une aberration et un divorce avec les options fondamentales politiques et économiques. Seul à la rigueur, un semi-professionnalisme conciliant le football et le travail à la manière des pays de l'Est, ou de la Suisse ou de la Belgique, aidera à sortir des structures arriérées et incompatibles avec la prépondérance du football.

DES "CHOMEURS" REALISTES

Deuxième point : le problème des cadres. Encore une fois, le football suit un chemin parallèle à la voie économique et sociale, il connaît la maladie des experts étrangers. Les mêmes causes engendrent les mêmes effets. Les dirigeants africains ont recruté des techniciens aux quatre coins d'Europe sur la foi de réputations individuelles décadentes ou nationales dépassées. Ces messies, pour la plupart en chômage forcé dans leurs pays faute de palmarès fourni, ont débarqué avec des contrats exorbitants en main et se sont ingéniés à satisfaire la volonté de leurs employeurs, à flatter les susceptibilités nationales en dépit du bon sens. Ils sacrifient l'enthousiasme des joueurs sur l'autel du réalisme sordide, préférant assurer des résultats en usant et abusant de tactiques défensives inhibitrices du tempérament africain.

D'autres laissent faire l'instinct d'improvisation de leurs joueurs. Rares sont ceux qui remplissent leur mission honnêtement, et même sont-ils victimes de l'incompréhension des dirigeants et des manœuvres de discréditation de leurs collègues.

Le bilan de cette expérience multiple est désolant et négatif. L'héritage de ces techniciens sera le plus difficile à porter. A défaut d'inculquer une véritable conception de jeu, une organisation rationnelle aux footballeurs africains tout en épanouissant leurs qualités spécifiques, on les entraîna vers le réalisme cynique en vogue en Europe et ailleurs après les succès de l'Inter de Milan. Et lorsque les honnêtes gens leur rappellent les vérités oubliées, ils sortent leurs griffes et s'attribuent tous les dons inhérents à leur condition de maîtres à penser, pour donner la leçon aux élèves africains.

Et sitôt leur engagement terminé, on retrouve la même situation qu'avant, le niveau n'en a pas progressé pour autant.

LE CARCAN DE L'INDIVIDUALISME

Ce qui manque le plus, ce qui fait horriblement défaut au football africain depuis des années, c'est une conception de jeu rationnelle, constructive et intelligente à tous les échelons. Celle qui doit permettre l'épanouissement du footballeur en catalysant ses qualités innées, en transformant un individualisme forcené en un esprit collectif dénué de toute équivoque et de toute concession. Il ne suffit pas de clamer que l'Africain vaut le Brésilien, et se réfugier dans l'autosatisfaction, il importe de comprendre que les deux ne trouvent pas les mêmes conditions matérielles (entraînement, finances, nourritures, soins, public) et que même, si l'Africain en bénéficie, il n'aura point encore la consécration internationale. Rappelons en effet que les Brésiliens n'ont été champions du monde qu'après maints déboires ; ils ne le furent que lorsqu'ils ont tiré les leçons de leurs échecs et conclu à la nécessité de solutionner le football en termes collectifs, grâce à une organisation de jeu réfléchie le 4-2-4, et non plus en langage individuel. Malheureusement nombreux sont les techniciens et responsables africains que l'amour-propre fouette et qui "pensent que le football africain, pour trouver sa place au soleil, doit se définir par rapport à nos qualités et tendances spécifiques. Il doit sans complexe se différencier du football européen, et refuser aussi l'assimilation sportive intégrale". N'est-ce pas là justement le complexe ? A-t-on parlé d'intégration sportive en Europe lorsque le 4-2-4 a fait une entrée en force ou lorsque des méthodes américaines ou australiennes d'entraînement ont été adoptées ? Une telle réserve masque en réalité un conditionnement psychologique hérité de la colonisation, et qui peut freiner toute tentative de progrès.

Le jour où le culte de la personne s'atténuera, où l'individu ne sera point isolé dans la société, à la merci des dures réalités quotidiennes, où l'on ne cultivera plus son instinct, bref, lorsque les pays africains auront accédé à un développement économique et social notable grâce à un système authentiquement socialiste, le football africain subira sûrement un heureux contre-coup et se dégagera du carcan individualiste.

— FLASH —

Les services de recrutement américains s'inquiètent du nombre de jeunes Américains qui refusent de faire leur service militaire : il y en a actuellement 13.347.

Ces jeunes risquent 5 ans de prison ou 10.000 dollars d'amende. Mais leur opposition à la guerre du Vietnam est la plus forte

(Nouvel Observateur du 19/10)

KATEB YACINE

“Tout ça, c’est du vent. Dans les usines, faut des papiers prouvant qu’on a déjà travaillé, faut passer tous les jours, ils ont pris l’habitude de voir des Algériens à leur porte. C’est loin. A notre époque, un chômeur consciencieux devrait avoir une bicyclette, et des habits qui ne les dégoutent pas. Il devrait les écouter en défilant éternellement devant leurs bureaux, en cachant ses cheveux frisés, le nombre de ses enfants et de ses maladies puisqu’ils ont peur de payer trop de cotisations.

Et si on est trop jeune, célibataire, alors ils craignent qu’on pille leurs savonneries, et qu’on débauche leurs innocents. Enfin, je ne sais pas, moi ! on arrive comme tout le monde, mais dès qu’on avoue un prénom original, on se demande s’ils ne vont pas appeler les gendarmes. Dans le Bâtiment, on fait que passer. Au bout de la quinzaine, le chantier ferme. Tu peux pas te figurer combien j’en ai rencontré, de tous les douars. Ils disent qu’ils travaillent, que ça va, qu’on va bientôt acheter une vache. Ils disent ça au bureau de placement, en faisant les yeux doux aux employés, comme s’ils rendaient de simples visites d’amitié. Naturellement ils ne trouvent rien, et on les revoit souffant sur un pipeau.”

“Le Polygone étoilé”